

Plaidoyer pour la défense de l'État de droit

■ Le Premier Président et la Procureure Générale de la Cour d'Appel ont réaffirmé le rôle de la justice dans la défense d'un État de droit. *Page 9*

Sport et gastronomie en duo de choc à La Farm



■ Juan Arbelaez et Matthias Dandois ont mis leur complicité et leur talent au service du projet de La Farm, concept sportif, gastronomique et hôtelier. *Page 2*

Degoisey robotise pour un nouveau modèle social

■ L'objectif de l'entreprise d'usinage de précision est d'atteindre 10 millions d'euros de chiffres d'affaires à 2030. *Page 7*

L'hôtel de la Place Ducale retenu par la CDC

■ Lauréat de Territoire d'Histoire(s), la Place Ducale bénéficiera d'une enveloppe de 7,7 M€ pour le projet d'hôtel 4 étoiles. *Page 6*

Portrait

■ Le Marnais Clément Mazzolini. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 29

Grand Reims Mobilités : essai transformé

Depuis septembre 2024, c'est un nouveau défi que devait relever Grand Reims Mobilités. Succédant à l'ancien concessionnaire du réseau de transports du Grand Reims, l'entreprise dirigée par Leila Garnier devait répondre à un nouveau cahier des charges, dont l'une des principales missions était de proposer un réseau unifié permettant de desservir l'ensemble des communes de la Communauté urbaine. Un challenge de taille rappelé par la Directrice générale : « En passant de 16 à 143 communes nous sommes allés vers le monde périurbain avec un enjeu : pouvoir offrir, une solution de transport pour chaque commune, à destination des habitants, des étudiants, des salariés et des entreprises ».

Au cours de l'année écoulée, l'exploitant du réseau a donc mis en place de nouveaux services, outre le réseau de bus urbain et de tramway, avec toute une série de solutions : lignes express, transport à la demande, transport PMR, location de vélos, offre de covoiturage... En un an d'existence (de septembre 2024 à septembre 2025) le nouveau réseau a enregistré pas moins de 19 millions de validations ! Rien que sur le réseau périurbain, Transdev a enregistré 29 000 validations par mois (26 000 pour les lignes Express et 3 000 pour le Transport à la Demande).



Page 3 Sur le réseau périurbain, Transdev a enregistré 29 000 validations par mois (26 000 pour les lignes Express et 3 000 pour le Transport à la Demande) en 12 mois.

Aube : Philippe Dallemagne, futur Président

Après Philippe Adnot, Philippe Pichery, Philippe Dallemagne... au prénom prédestiné, devrait prendre la présidence du Conseil départemental de l'Aube. Avec 21 voix contre 10 pour Valéry Denis et une abstention lors de la primaire organisée le 15 septembre à la suite de la démission de Philippe Pichery, il est désigné par le Conseil départemental comme le candidat à la présidence pour l'élection d'octobre. À 62 ans, Philippe Dallemagne, conseiller départemental qui copréside la commission Finances, personnel et achat public confie : « Voilà 36 ans que je suis à la mairie de Soulainnes-Dhuys et 24 ans que je préside de l'intercommunalité des communes de Vendeuvre-Soulaines et j'en suis ici à

mon troisième mandat, vice-président en charge des finances. Je connais très bien les problématiques des collectivités. Quand nous connaissons les tensions financières et les incertitudes actuelles, il faut avoir quelques notions budgétaires pour pouvoir mener à bien toutes nos opérations. Nos finances sont de plus en plus contraintes et pour autant nous devons gérer le volet social, le plus important, les routes, le SDIS, la petite enfance, le handicap et le vieillissement. Nous devons regarder notre plan pluriannuel d'investissement. C'est un excellent outil de planification pour honorer nos compétences même si les finances sont serrées ».

Page 12

IMPACT
MAXIMAL

VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8143 - 2€
3 760149 520018

La concession Autobernard Epernay fait peau neuve... mais reste ouverte.

On se refait une beauté le temps d'une rénovation exceptionnelle, rue de Reims à Dizy.

DS AUTOMOBILES CITROËN SPOTICAR PEUGEOT FIAT ALFA ROMEO

L'indice des prix à la consommation



En août 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,4 %

En août 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,4 % sur un mois, après +0,2 % en juillet. Cette hausse des prix s'explique principalement par le rebond des prix des produits manufacturés (+1,3 % après -2,4 %), notamment ceux de l'habillement et chaussures (+5,6 % après -9,3 %) en raison de la fin des soldes d'été, ainsi que par la hausse des prix des services (+0,2 % après +1,3 %). Les prix de l'alimentation augmentent (+0,3 % après avoir été stables). À l'inverse, ceux de l'énergie se replient (-0,2 % après +0,9 %). Les prix du tabac sont de nouveau stables. Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation sont stables en août 2025. (INSEE)

Les prix des services



Sur un an, les prix des services augmentent de 2,1 %, après +2,5 % en juillet

Sur un an, les prix des transports se replient (-1,9 % après +3,7 %), freinés par ceux du transport routier (-2,6 % après +1,9 %), ainsi que par ceux des transports ferroviaires (-2,3 % après +0,9 %) qui avaient connu de fortes hausses en Île-de-France en août 2024 pendant les Jeux Olympiques. Les prix du transport aérien cessent d'augmenter après +7,6 % sur un an en juillet. Les prix des services de communication baissent sur un an à un rythme moins soutenu qu'en juillet (-10,2 % après -11,3 %). Les prix des « autres services » ralentissent légèrement sur un an (+3,2 % après +3,3 %), en raison d'un ralentissement de ceux des services d'assurance (+8,3 % après +9,5 %) et de ceux de la protection sociale. (INSEE)

Les prix de l'énergie



Baisse moins marquée des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie baissent de 6,2 % en août 2025, après -7,2 % en juillet.

Les prix des produits pétroliers diminuent à un rythme moins soutenu qu'au mois précédent (-3,6 % après -5,4 %), en raison d'une moindre baisse de ceux du gazole (-2,9 % après -4,6 %) et de l'essence (-5,1 % après -7,3 %). Les prix du gaz augmentent plus rapidement qu'en juillet (+6,5 % après +5,7 %), portés par la hausse de la TVA sur les abonnements en partie compensée par la baisse des accises sur les consommations. Les prix de l'électricité diminuent sur un an au même rythme qu'en juillet (-13,6 %), la hausse de la TVA sur les abonnements étant compensée par la baisse des accises sur les consommations. (INSEE)

baromètre

Duo de choc à La Farm



Juan Arbelaez et Matthias Dandois ont mis leur complicité et leur talent au service du projet de La Farm.

A mis dans la vie depuis qu'ils ont participé ensemble à des événements, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, Matthias Dandois et Juan Arbelaez sont désormais associés en affaires et c'est à La Farm que cela se passe (voir PAMB 8138). Situé au cœur de la Montagne de Reims, le site allie des offres d'hébergement, de restauration, d'installations sportives et d'expériences événementielles (séminaires, incentives, mariages...). « La Champagne avait besoin d'un lieu comme celui-là », explique Matthias Dandois, 35 ans, dix fois champion du monde de BMX Flat, associé et ambassadeur sportif du site. Car La Farm propose un concept inédit avec une salle de sport, un dojo, un parcours de Hyrox, une piste de « dirt » (piste tout terrain pour VTT et BMX), une pumtrack, mais aussi

un skate park olympique (qui a bénéficié d'une subvention de 360 000 euros de la part de la Région Grand Est et de l'Agence Nationale du Sport) qui attire déjà les meilleurs athlètes français et mondiaux. Et d'ici à la fin de l'année, trois terrains de padel couverts pour lesquels les permis de construire ont déjà été accordés. « C'est le seul skate park de cette dimension en France, qui soit situé dans un tel cadre, et surtout, le seul à proposer de l'hébergement et de la restauration sur place ».

LES SPORTIFS DÉJÀ SÉDUITS

Des atouts qui pourrait bien lui permettre d'accueillir l'équipe de France de skate dans le cadre de la préparation des JO de Los Angeles 2028. Et la restauration est justement assurée par le chef Juan Arbelaez, sous la houlette de Eleni Group, créateur de concepts et de restaurants. Le

médiatique et sportif chef-entrepreneur a concocté une carte « qui ressemble à la Champagne », une région qu'il connaît bien, tout comme ses produits puisqu'il a déjà collaboré avec plusieurs Maisons, en particulier avec le Champagne Laurent-Perrier dont il est l'un des Ambassadeurs depuis plusieurs années. « J'ai voulu créer une proposition au maximum tournée vers le local et qui corresponde à tout le monde : aux locaux et aux touristes qui viennent découvrir la région, mais aussi aux sportifs. L'idée c'est de se faire plaisir en se faisant du bien ». Autant d'arguments qui ont déjà séduit les sportifs Cyril Gane (MMA), Axel Clerget (judo) ou Lucas Pouille (tennis) pour réaliser des séjours de préparation sportive sur le site champenois.

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent

FRANCK LEROY, PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST, NOMMÉ TRÉSORIER DE RÉGIONS DE FRANCE



Le mercredi 10 septembre, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, a été élu Trésorier de Régions de France par le Conseil des Régions réuni à cette occasion.

Cette nouvelle fonction vient reconnaître son engagement au service des territoires et son expérience au sein des collectivités locales. En tant que Trésorier, Franck Leroy aura pour mission d'assurer le suivi financier de Régions de France, qui fédère l'ensemble des Régions françaises et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics nationaux et européens.

« C'est un honneur d'assumer cette responsabilité au sein de Régions de France. Dans un contexte où les Régions jouent un rôle déterminant pour l'avenir de nos concitoyens, je mettrai toute mon énergie au service de notre collectif et de la voix des territoires », déclare Franck Leroy.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

29th
1996-2025

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Grand Reims Mobilités : essai transformé dès la première année

Transport. Un an après le lancement du réseau unifié de Grand Reims Mobilités, l'exploitant Transdev dresse un bilan positif de la première année d'existence de ce nouveau format déployé sur 143 communes.



Rien que sur le réseau périurbain, Transdev a enregistré 29 000 validations par mois (26 000 pour les lignes Express et 3 000 pour le Transport à la Demande) lors de la première année d'existence du nouveau réseau.

Depuis septembre 2024, c'est un nouveau défi que devait relever Grand Reims Mobilités. Succédant à l'ancien concessionnaire du réseau de transports du Grand Reims, l'entreprise dirigée par Leila Garnier devait répondre à un nouveau cahier des charges, dont l'une des principales missions était de proposer un réseau unifié permettant de desservir l'ensemble des communes de la Communauté urbaine. Un challenge de taille rappelé par la Directrice générale : « En passant de 16 à 143 communes nous sommes allés vers le monde périurbain avec un enjeu : pouvoir offrir, une solution de transport pour chaque commune, à destination des habitants, des étudiants, des salariés et des entreprises ».

Au cours de l'année écoulée, l'exploitant du réseau a donc mis en place de nouveaux services : « Nous ne sommes plus seulement exploitant du réseau de bus urbain et de tramway. Aujourd'hui, on offre toute une série de solutions : lignes Express, transport à la demande, transport PMR, location de vélos, offre de covoiturage... »

UNE DOUBLE PROMESSE DE FACILITÉ ET D'ÉQUITÉ

Pour assurer le maillage du nouveau territoire, pas moins de 7 lignes Express ont été créées pour assurer

des liaisons régulières entre des communes et Reims à l'aide de bus ou d'autocars. « Notre promesse c'est de rejoindre facilement et rapidement les portes d'entrée de la ville de Reims et d'accéder à des interconnexions avec le réseau urbain », souligne Leila Garnier. Un réseau de lignes Express qui s'appuie sur les 16 haltes ferroviaires du Grand Reims « sans entrer en concurrence avec le réseau ferroviaire ». À titre d'exemple, les horaires de la ligne qui relie Fismes à Reims sont différents de ceux de la ligne TER. « Notre ligne vient en complémentarité avec le TER. L'ensemble de notre réseau est constitué de l'existant auquel on a ajouté des réponses aux besoins des habitants et de la collectivité ».

Une philosophie que l'on retrouve avec le service de transport à la demande (TAD). Il peut être périurbain ou urbain (desservant les différentes zones industrielles ou de nuit). Grâce à lui, les habitants des 143 communes peuvent appeler une « centrale de mobilité » afin de réserver un bus parfois jusqu'à 30 minutes avant l'horaire de départ souhaité. Une réactivité et une performance obtenues grâce à un logiciel spécifique qui étudie les déplacements des véhicules et leurs réservations afin d'optimiser et de proposer les meilleurs trajets possibles sur l'ensemble de leurs zones d'interven-

tion. L'utilisation de la data comme outil d'optimisation du transport est intégrée chez Transdev qui a même recruté une *data scientist* dont la mission est d'analyser l'ensemble des données enregistrées sur le territoire pour comprendre les usages et les attentes des clients à partir de leur utilisation du transport. Ainsi, Transdev a pu établir une corrélation entre l'augmentation du prix des carburants et une augmentation de la fréquentation de ses véhicules. « Notre objectif est d'observer finement ces données afin de qualifier notre réseau et de vérifier par exemple si les dessertes mises en place sont bien celles que nos clients voyageurs attendent », précise la directrice générale qui est à la tête de quelque 600 salariés. C'est alors qu'en observant que parmi les particularités du réseau rémois, figure l'habitude grandissante des habitants de rentrer chez eux au cours de leur pause déjeuner. « L'heure de pointe du midi étant très importante à Reims, nous avons remis des bus en circulation sur ces horaires. Dans la limite de nos moyens, ces optimisations sont primordiales. C'est par exemple le cas lorsque nous modifions certaines fréquences et horaires à l'occasion des matches du Stade de Reims ou des spectacles à l'Arena, en fonction également des jauges de spectateurs annoncées ».

Le TAD urbain et le TAD de nuit permettent de desservir les établissements de nuit ou les entreprises en zones industrielles qui proposent des horaires décalés à leurs salariés. Ce service a lui aussi déjà rencontré son public. Le TAD urbain enregistre en moyenne 4 000 validations mensuelles et le TAD de nuit, 1 000 validations chaque mois.

19 MILLIONS DE VALIDATIONS EN UN AN

« Nous avons aussi mis en place, depuis septembre 2024, à la demande de la collectivité, une tarification unique dans un objectif d'équité territoriale. Cela permet à tous les habitants de pouvoir ses déplacer pour étudier, travailler ou rejoindre des commerces aux mêmes conditions tarifaires », insiste la Directrice générale qui gère un territoire dont une des particularités est de compter 50 communes de moins de 150 habitants.

Et cela fonctionne : en un an d'existence (de septembre 2024 à septembre 2025) le nouveau réseau a enregistré pas moins de 19 millions de validations ! Rien que sur le réseau périurbain, Transdev a enregistré 29 000 validations par mois (26 000 pour les lignes Express et 3 000 pour le Transport à la Demande).

Et pour en finir avec les chiffres, même si ceux-ci sont significatifs quant à l'importance du service rendu aux habitants, le service de transports de Personnes à Mobilité Réduite compte pas moins de 16 000 validations mensuelles sur le réseau Grand Reims Mobilités.

Autant de résultats qui font dire à Leila Garnier que le bilan de cette

800 vélos à la location

Dans le cadre du nouveau réseau Grand Reims Mobilités, la collectivité a demandé à Transdev de mettre à disposition des habitants des vélos à la location. 800 vélos (musculaires, électriques, enfants, allongés, tandems, cargos, pliants...) sont ainsi disponibles à la location moyenne et longue durée (de 1 à 12 mois). Plus de la moitié d'entre eux sont actuellement loués.

première année est « extrêmement positif », soulignant que « le périurbain est un très beau succès », en attendant d'autres nouveautés qui vont venir ponctuer le quotidien de son entreprise : arrivée de véhicules électriques, mise en place d'une nouvelle billettique... « Nous sommes une entreprise qui va bien, qui se développe. La collectivité investit dans son réseau de transport et la meilleure illustration de son engagement c'est la concrétisation de ce réseau l'année dernière ».

Pour la Directrice générale, outre l'arrivée de nouveautés, l'année 2026 sera surtout une année de référence avec le lancement du « réseau-cible » avec l'ouverture des deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) à l'automne 2025.

BENJAMIN BUSSON



Grâce à l'analyse de la data, Transdev peut optimiser et affiner les rotations de bus sur ses différentes lignes.

Énergie. Deux entreprises aux secteurs complémentaires, réunies pour l'instauration d'un « Challenge Énergie » ouvert aux entreprises de toutes tailles.

Izaac et Zoï lancent la 2^e édition de leur Challenge Énergie



Léo-Paul Keyser (Izaac) et Ingrid Vonié (Zoï France) lancent la deuxième édition du Challenge Énergie et appellent les entreprises à y participer.

C'est un des succès des petits-déjeuners Légend'R : la rencontre entre deux entreprises du territoire, dans des secteurs complémentaires, et qui s'associent pour créer une belle initiative. Izaac s'est spécialisé dans le développement d'un système de management énergétique. « Nous développons un logiciel qui aide toute entreprise à suivre ses consommations, avec un accent sur la visualisation. Aujourd'hui, on franchit une étape supplémentaire avec une interface GTB

(Gestion Technique du Bâtiment) optimisée et la possibilité de piloter à distance des équipements pour générer des économies et automatiser les circuits de consommation (Chauffage, ventilation, climatisation, éclairage)... », indique Léo-Paul Keyser, dirigeant d'Izaac. « On a aussi mis en place des alertes qui peuvent couper à distance ces surconsommations. Quelle que soit la technologie d'un bâtiment, on peut aller chercher les données, mettre en place des automatisations et du pilo-

tage. » Une technologie qui s'inscrit dans le cadre de nouvelles obligations pour les entreprises, dont le Décret Tertiaire, qui impose aux bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² de déclarer chaque année leur consommation mais surtout, de les réduire de 40 % d'ici 2030. « Avec notre solution, nous suivons les factures, on met en place le pilotage, on assure la conformité, tout ça dans une seule solution, développée 100 % à Reims par notre équipe », insiste le jeune chef d'entreprise qui affirme qu'aujourd'hui, Izaac sort du modèle de la start-up pour se positionner désormais comme une TPE.

L'OUTIL RSE DE ZOÏ INTÉGRÉ DANS LA PLATEFORME D'IZAAC

De son côté, Zoï France est un cabinet de conseil spécialisé en RSE. « Nous avons trois prestations principales. La première, c'est l'accompagnement structuré en matière de RSE des entreprises, des associations et, de plus en plus, des collectivités. Pour les structures qui souhaitent aller plus loin, nous proposons aussi un accompagnement vers une labellisation RSE, sur la base du référentiel RSE 26000. La deuxième prestation concerne la formation, parce qu'une démarche RSE ne fonctionne que si les collaborateurs sont impliqués. De plus, on a développé des serious games pour aborder la RSE et l'empreinte envi-

ronnementale de manière ludique », détaille Ingrid Vonié, dirigeante de Zoï France. « Enfin, nous avons lancé une nouvelle offre : la proposition de bilan carbone. C'est d'ailleurs ce qui nous rapproche d'Izaac, avec qui nous développons des offres communes. »

Car l'énergie est un élément central d'une démarche RSE et, pour beaucoup d'entreprises, c'est un enjeu majeur, notamment dans leur budget de fonctionnement. C'est ce qui a donné naissance à la collaboration entre les deux entités. « De notre partenariat avec Izaac est né un développement supplémentaire : l'intégration de notre référentiel RSE directement dans leur outil. Concrètement, nos clients disposent d'un module RSE dans lequel ils renseignent leurs éléments de preuves, ce qui nous permet de réaliser leur audit de façon simplifiée et beaucoup plus intuitive qu'avec un tableur Excel », explique Ingrid Vonié.

APPEL À CANDIDATURE POUR LA DEUXIÈME ÉDITION

Forts de cette collaboration, Izaac et Zoï France ont mis en place, l'année dernière, la première édition du Challenge Énergie. « On a lancé une première édition en 2025 sur six mois. L'objectif : accompagner plusieurs entreprises pour atteindre au moins 10 % d'économie d'énergie. On a créé

un dispositif sur mesure combinant deux piliers : un logiciel de suivi des consommations, capable de mesurer en continu les économies générées par les actions entreprises et du conseil et de la formation pour impliquer les collaborateurs sur le terrain. » Une quinzaine d'entreprises se sont manifestées, douze ont été retenues – dont de grands noms comme Cristal Union, le groupe Frey, les Papillons blancs en Champagne, le groupe Sionneau, mais aussi l'agence de communication Vert Veine, Aqua villa ou encore Media School et le Creps – avec un accompagnement gratuit pendant six mois.

« Les résultats ont dépassé nos attentes : 12,5 % d'économies d'énergie en moyenne, soit environ 15 tonnes équivalent CO₂ évitées et plusieurs dizaines de milliers d'euros économisés. Certaines entreprises ont même atteint plus de 20 % d'économies », affirme Ingrid Vonié. Pour cette nouvelle édition, le recrutement des candidats est en cours : l'accompagnement sera de nouveau gratuit pour dix entreprises, du 1^{er} janvier au 30 juin. Le dispositif sera musclé, notamment avec un suivi plus poussé des indicateurs de performance énergétique (kWh par unité de production, par chiffre d'affaires, etc.), pour coller au plus près de l'activité réelle des entreprises.

NASTASIA DESANTI

Aéroclub

Portes ouvertes à l'Aéroclub de Champagne

Les samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025, l'Aéroclub de Champagne ouvre ses portes au public.

Cet évènement est organisé en partenariat avec EDEIS, gestionnaire de la plate-forme de l'Aéroport de Reims Prunay, Volvo Hess Reims et ASI Aviation, spécialisé dans l'intégration de systèmes de mission pour l'aéronautique, également basé sur la Plate-forme. L'équipe du club accueillera le public durant ces deux journées afin de faire découvrir sa flotte, ses activités et toutes les formations proposées.

Des baptêmes de l'air et des vols d'initiation sur avion-école seront l'une des attractions, permettant de découvrir Reims vu du ciel ou de s'essayer au pilotage avec un instructeur. Une exposition d'avions sera également proposée, permettant à tous de s'approcher au plus près de ces drôles de machines volantes, voire de s'asseoir dedans et de comprendre comment tout cela vole, en toute sécurité, et avec une empreinte carbone faible et maîtrisée.

ASI Aviation ouvrira également ses portes à cette occasion, permettant au public de découvrir ses métiers, son savoir-faire et partager ses compétences dans le domaine de l'aéronautique.

Le rendez-vous est fixé le samedi 27 septembre de 11 à 19 heures et le dimanche 28 septembre de 10 à 19 heures sur l'aérodrome de Reims-Prunay, 51360 Prunay.

www.acraf.com

Partenariat

Forbo Flooring et le Stade de Reims annoncent leur partenariat pour la saison 2025-2026

Acteur majeur de l'économie locale depuis déjà plus de 100 ans, l'usine rémoise renforce ainsi son ancrage territorial tout en soutenant activement le Club.

UN PARTENARIAT FONDÉ SUR DES VALEURS COMMUNES

Ce partenariat illustre la volonté de deux acteurs historiques du territoire de travailler de concert, chacun dans son domaine, autour d'une culture commune tournée vers l'innovation, la formation et le collectif ainsi que des valeurs telles que le goût de l'effort, du défi et de la performance, l'esprit d'équipe et la coopération.

UNE VISIBILITÉ LOCALE RENFORCÉE

Le partenariat se traduit notamment par la présence du logo Forbo Flooring en haut du dos du maillot officiel des Rouge & Blanc, de même qu'une visibilité importante au Stade Auguste Delaune. Il inclut également des actions destinées aux collaborateurs du site rémois de Forbo Flooring et s'accompagne de diverses opérations de proximité conçues pour renforcer le lien entre l'entreprise, le Club et l'ensemble du territoire. « Ce partenariat sonne comme une évidence pour Forbo Flooring. Une opportunité



révée d'embarquer deux institutions iconiques du territoire rémois à faire rayonner, sur le territoire national et bien au-delà, des valeurs d'esprit d'équipe, d'exigence et d'ambitions », confie Hervé Vermande, Directeur des Opérations Forbo Reims.

Et Frédéric Benard, Directeur Général Ventes et Marketing France, d'ajouter : « Ancrés depuis plus d'un siècle à Reims, nous partageons avec le Club des valeurs fortes de performance, de collectif et d'engagement. Nous sommes heureux de renforcer ce lien au service de notre territoire. »

Quant à Jean-Pierre Caillot, Président du Stade de Reims, il se réjouit « de cette signature qui illustre parfaitement le lien fort entre deux entités symboles de dynamisme, de longévité et d'engagement profond pour leur territoire. Après Lustral, cette nouvelle collaboration démontre l'attractivité du Club dans la région, nous aurons à cœur de les représenter dans toute la France ».

Gastronomie. La 11^e édition de la Dotation des Jeunes Talents remise par le Gault & Millau s'est tenue au lycée hôtelier Gustave Eiffel de Reims, en présence de professionnels du monde de la restauration et d'un parrain local reconnu, Philippe Mille.

La Dotation du Gault & Millau déniché les talents de demain



Les lauréat Nord Est des dotations : Clément Bourdiaux et Léa Senot, Frédéric Metzger et Charles Bruneval.

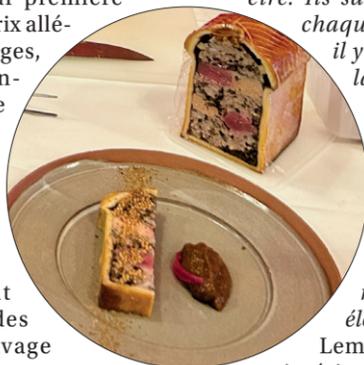
Pour sa 11^e édition de la Dotation Jeunes Talents Nord Est, le Gault & Millau avait choisi le lycée hôtelier Gustave Eiffel de Reims pour remettre ses prix à trois lauréats. « Le principe est très simple et vertueux : nous réunissons des partenaires qui aident un jeune à passer du statut de chef de cuisine à celui de chef d'entreprise, c'est-à-dire à ouvrir son propre restaurant », indique Marc Esquerré, directeur des enquêtes du Guide jaune. Chaque année, le guide reçoit une centaine de dossiers pour n'en sélectionner que douze. Quatre dotations sont ensuite réalisées. « Nous récompensons des jeunes très prometteurs que nous avons choisis pour la qualité de leur projet. Nous allons les aider grâce à nos partenaires (quatorze au total), qui vont abonder pour leur permettre d'avoir du matériel, de la marchandise, des

services et les accompagner réellement pour leur mettre le pied à l'étrier », poursuit-il. L'objectif va donc être d'aider les futurs restaurateurs dans leur première année avec des prix allégeant leurs charges, comme un abonnement d'une année à un logiciel d'encaissement, des tenues ou des ustensiles de qualité offerts ou encore un abonnement d'une année à des machines de lavage haute-performance.

UN PARRAIN ÉTOILÉ

Le choix d'effectuer cette remise de dotation dans un lycée hôtelier est lourd de sens, pour des

métiers qui, aujourd'hui, peinent à recruter. « Nos élèves apprennent chaque jour à combiner tradition et innovation, savoir-faire et savoir-être. Ils savent que derrière chaque geste technique, il y a de la rigueur, de la discipline, mais aussi une créativité qui fait toute la beauté de ces métiers. Des événements comme celui-ci donnent clairement de la motivation à nos élèves », relève Peggy Lemut, proviseure par intérim du lycée Gustave Eiffel. « Il faut donc savoir motiver, leur donner envie. Cela passe par des projets, des petits challenges ou encore des concours. » Un pari payant puisque, l'année dernière,



le lycée a remporté pour la première fois le Trophée Mille dans la catégorie « Cuisine et Pâtisserie ».

Philippe Mille justement, parrain de cette édition, était venu témoigner de son expérience : « J'ai ouvert mon restaurant il y a un an et demi (Arbane, ndr.) et je sais ce que cela implique. Du jour au lendemain, c'est un nouveau métier : il faut rencontrer son banquier, l'expert-comptable, les différents partenaires, constituer son équipe, aller chercher la clientèle, communiquer... Il y a énormément de choses à gérer. C'est donc une véritable opportunité que le Gault & Millau aille chercher et dénicher les talents de demain pour les accompagner grâce à tous ses partenaires pour faciliter leur démarrage. » Un positionnement revendiqué par le guide jaune, qui va « chercher les talents avant qu'ils ne soient au top niveau », précise Nicolas Molina, Directeur des opérations au Gault & Millau. Un large éventail illustré par les cinq toques délivrées par le Gault & Millau, là

où le Michelin décerne 3 étoiles (1 étoile correspondant à 3 toques) et par la parution de onze guides régionaux.

DES TRAJECTOIRES EXEMPLAIRES

Exemple avec le premier lauréat de la première édition de la Dotation des Jeunes Talents, en 2011 : Alexandre Mazzia, aujourd'hui chef 3 étoiles et distingué « cuisinier de l'année » par le Gault & Millau en 2019. « Depuis l'existence de la dotation, nous avons suivi 113 établissements. 109 sont encore ouverts aujourd'hui dont certains avec de grandes distinctions », se félicite Nicolas Molina. C'est tout ce que l'on souhaite aux trois lauréats : Frédéric Metzger qui va ouvrir un restaurant à Strasbourg, Charles Bruneval qui va poser ses ustensiles à Dunkerque ainsi que Clément Bourdiaux et Léa Senot qui ont ouvert leur établissement à Arc-et-Senans (Doubs).

NASTASIA DESANTI



Marc Esquerré, directeur des enquêtes du Guide jaune et Philippe Mille à la tête du restaurant rémois Arbane.

— TAXE D'APPRENTISSAGE —

**CHOISIR L'URCA,
C'EST INVESTIR POUR L'AVENIR
DE NOS ENTREPRISES**



dfpa.partenariat@univ-reims.fr

03 26 91 89 96

Entreprises, fléchez vos contributions vers notre établissement sur la plateforme Soltéa.

Pour plus d'informations :
www.univ-reims.fr/verser-la-TA



Industrie. Galloo, une des principales entreprises de traitement et de recyclage de métaux ferreux et non ferreux en Europe transfère à Lumes son antenne de Bourg-Fidèle (deux communes ardennaises), qu'elle avait rachetée en 2012 à Alves Recyclage.

Galloo investit 5 millions d'euros dans le cadre de son transfert de site



Après avoir été le responsable du site de Bourg-Fidèle à partir de 2023, Mathias Poyet, 45 ans, est responsable du site de Lumes.

Baptisée Galloo Charleville-Mézières, cette succursale qui ne passe pas inaperçue a ouvert le 1^{er} septembre sur une surface globale

de 1,5 hectare qui permet, en cas d'augmentation d'activité, de donner lieu à une éventuelle extension. Ce déménagement a été provoqué par une mise

en demeure de la DREAL obligeant Galloo à se mettre aux normes environnementales à Bourg-Fidèle, lieu initial de son activité. Le groupe numéro deux français dans son domaine d'activités derrière Derichebourg et fort de 46 filiales en France, en Belgique et en Hollande a opté, après mûres réflexions, pour un transfert dans un nouveau lieu au prix d'un investissement global de 5 millions d'euros.

Le chantier commencé en juillet 2024 nécessite encore quelques semaines de travaux dont la mise en place de deux postes importants : un bassin de traitement des eaux et un mur anti-bruit pour réduire les nuisances sonores. Galloo Charleville-Mézières répondra ainsi aux normes qui lui ont été demandées.

Actuellement, sept personnes œuvrent sur place avec un matériel permettant « d'être autonome et de ne plus passer par la filiale d'Herion », précise le responsable du site, Mathias Poyet. À moyen terme, le per-

sonnel sera aussi doté de trois grues qui viendront en supplément d'un bâtiment pour stocker les matières à l'abri, d'un hall ouvert et de bureaux.

GAGNER EN BIEN-ÊTRE ET EN CROISSANCE

« Cet outil de production permet à nos salariés de gagner en bien-être et de travailler dans de meilleures conditions de travail, plus saines aussi. On a aussi le plaisir d'accueillir nos clients et fournisseurs sur un site propre et esthétiquement beau. La structure et notre open-space sont beaucoup plus agréables. » Ce centre de collecte et d'achats rachète de vieux métaux ferreux et non ferreux aux particuliers, aux artisans, aux agriculteurs, aux professionnels de tous métiers, aux collectivités locales et surtout aux usines métallurgiques (fonderies et forges) dont les volumes sont les plus importants. « Les matières ainsi collectées, triées et sélectionnées (qui peuvent aussi être des déchets électriques

et électroniques et des véhicules hors d'usage) sont ensuite transformées et valorisées sur place avant d'être revendues à hauteur de 80 % dans notre circuit via notre siège à Galloo Halluin (59), Galloo Menen ou à Galloo Gand en Belgique pour l'export hors de l'Europe », explique Mathias Poyet. Ces matériaux sont par la suite recyclés et réinjectés dans diverses filières selon les principes de l'économie circulaire. « Nous contribuons ainsi à donner une nouvelle vie aux vieux métaux provenant d'appareils électroménagers mais aussi d'ouvrages déconstruits ou de déchets de fabrication. On travaille ainsi pour les déchetteries du territoire Vallée et Plateau d'Ardenne en espérant faire de même auprès d'autres collectivités », ajoute le responsable du site. « Nos procédés de traitement et de séparation de haute technologie nous permettent également de récupérer des métaux précieux et de recycler les matières plastiques tout en

veillant à ce que l'impact environnemental soit le plus faible possible ».

À Bourg-Fidèle, le tonnage émanait à 80 % de l'industrie et Galloo travaillait en moyenne pour une trentaine de particuliers par jour sur les derniers mois. En 2024, l'entreprise achetait et valorisait 9 000 tonnes de métaux par an pour un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros. « Des chiffres que l'on espère bien sûr améliorer ici, à Lumes, en nous faisant mieux connaître et en étant plus visible. » Pour élargir le volume d'affaires avec les particuliers, le responsable a adapté et élargi les horaires de travail de son personnel. Galloo Charleville-Mézières sera ainsi ouvert du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et de 13 à 17 heures et le samedi matin de 8 heures à 12 heures. Si l'activité générale évolue dans le bon sens, Galloo recrutera deux personnes supplémentaires.

PASCAL REMY

Patrimoine. Premier lauréat de ce dispositif national, l'emblématique Place Ducale qui bénéficiera d'une enveloppe de 7,7 millions d'euros pour le projet d'hôtel 4 étoiles.

L'Hôtel 4* de la Place Ducale, retenu au programme « Territoires d'Histoire(s) »



Olivier Sichel, Directeur général de la Caisse des Dépôts, et Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des Territoires.

Olivier Sichel, Directeur général de la Caisse des Dépôts, et Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des Territoires, ont inauguré à Charleville-Mézières, en présence de Boris Ravignon, maire de la Ville, et de Mélanie Villiers, Directrice régionale Grand Est de la Banque des Territoires, le programme national « Territoires d'Histoire(s) »

porté par la Banque des Territoires.

Le lancement de cette opération dans la Cité de Rimbaud n'était pas une coïncidence puisque la réhabilitation de deux pavillons de la Place Ducale - classés monuments historiques et destinés à devenir un hôtel haut de gamme de 44 chambres - a d'ores et déjà été retenue parmi une cinquantaine d'autres projets, voués

à être accompagnés d'ici 2030.

UN ENGAGEMENT DE 7,7 MILLIONS D'EUROS

Concernant la rénovation de la Cour de la Criée et de l'ancien Office de tourisme pour créer une boutique-hôtel, un restaurant, un bar et des salles de séminaires, la Banque des Territoires qui avait déjà financé les études préliminaires s'est engagée à financer 7,7 millions d'euros : 2,5 en fonds propres et 5,2 millions d'euros en prêt. L'objectif ?

Renforcer l'offre hôtelière de la ville ainsi que son attractivité commerciale et touristique tout en valorisant un patrimoine remarquable. Antoine Saintoyant rappelle que « l'ensemble des projets qui ont retenu l'attention mobiliseront au total un milliard d'euros auxquels la Banque des Territoires contribuera avec une mobilisation de fonds propres de 250 M€ aux côtés d'investisseurs privés ainsi que par la mise en place d'un nouveau Prêt Patrimoine, autorisé par le ministre de l'Économie et des Finances, sur ressources du Livret A ».

« Avec l'accélérateur « Territoires

d'Histoire(s) », nous faisons du patrimoine un moteur de transformation locale. Préserver, restaurer et valoriser ces lieux, c'est accroître l'attractivité, soutenir l'économie, créer de l'emploi, renforcer le lien social et donner aux habitants autant qu'aux visiteurs l'envie de vivre et de revenir dans ces territoires », poursuit Olivier Sichel, Directeur général de la Caisse des Dépôts.

« En lançant aujourd'hui ce grand programme placé sous le parrainage de Stéphane Bern, notre ambition est de passer de l'idée à un projet concret et de faire de ces lieux d'Histoire des lieux vivants. Nous mobilisons notre expertise en ingénierie et notre connaissance des partenariats public-privés, ainsi que notre capacité à réunir les moyens financiers nécessaires pour que des sites, parfois oubliés, retrouvent une utilité économique et culturelle, au bénéfice de tous », complète Antoine Saintoyant.

Reconnue pour son expertise dans le financement du tourisme et désignée comme opérateur de France 2030 pour la Culture et le Patrimoine, la Banque des Territoires est devenue un acteur majeur de la mise en exploitation des

sites patrimoniaux remarquables en investissant dans des projets structurants.

Et ce programme Territoires d'Histoire(s) s'inscrit parfaitement dans la continuité de cet engagement, en prolongeant les actions menées dans le cadre du programme d'ingénierie « Réinventer le patrimoine », lancé conjointement en 2019 avec l'État, Atout France et l'ANCT.

« Nous sommes très fiers de servir de modèle. La place Ducale illustre parfaitement la manière dont un patrimoine vivant peut devenir un levier d'attractivité et de développement économique. Avec l'appui de l'État, de la Région et de la Banque des Territoires, nous voulons démontrer que l'histoire et l'identité d'une ville ne forment pas seulement un héritage à préserver, mais aussi un atout pour construire son avenir. Permettre aux touristes de venir dormir sur la plus belle place de la ville, il n'y a rien de plus magique », estime le Maire de Charleville-Mézières, Boris Ravignon qui a défendu ce projet dès 2018.

PASCAL REMY

Industrie. L'objectif de l'entreprise d'usinage de précision est d'atteindre 10 millions d'euros de chiffres d'affaires à 2030.

Degoisey robotise pour un nouveau modèle social



Les délégués de l'UIMM visitent le site Degoisey mis en service en août dernier.

« Être acteur de la réindustrialisation, c'est être ancré sur son territoire, le faire savoir et en parler. Ici, ce n'est pas de l'industrie 4.0 mais 7.0, nous avons beaucoup d'avance. Des machines autonomes, voilà ce qu'est l'industrie d'aujourd'hui », annonce fièrement Laurent Allard, dirigeant de l'entreprise Degoisey. Chaque mois, 15 000 pièces sortent de l'usine à destination des clients ETI et grandes entreprises. « Notre

entreprise d'usinage travaille avec les plus grands acteurs, Dassault, Airbus, Safran, Thalès..., directement ou indirectement. Ils viennent chercher de la précision, de la qualité et de la capacité ». L'entreprise Degoisey innove ainsi depuis plus de vingt ans pour servir les industries de l'aéronautique civile ou militaire, du spatial et de la Défense. « 20 % de nos revenus proviennent de l'aéronautique, civile et surtout militaire ». Une position qui oblige

à aller de l'avant pour préserver des avantages concurrentiels et maintenir le niveau de contrats pluriannuels. « Les trois quarts de notre activité sont contractualisés », citant, en exemple, un contrat à cinq ans qui représente au global un an de chiffre d'affaires de l'entreprise. La politique d'investissement de Degoisey est claire et se résume à « pour faire 1 € de chiffre d'affaires, il faut investir 1 € ». Un adage qui fonctionne. L'entreprise connaît une croissance constante avec un chiffre d'affaires passé d'un million d'euros, il y a une quinzaine d'années, à 7 millions d'euros cette année. « Les objectifs pour la fin de la décennie, c'est d'arriver à 10 millions d'euros. Nous réussissons à construire un écosystème qui fonctionne pas mal et qui finance en totalité notre croissance... Mais, difficilement, les coûts de déménagement ! »

POUR UNE INDUSTRIE FORTE

Degoisey compte 50 collaborateurs. Pour atteindre ses objectifs à 2030, Laurent Allard prévoit le recrutement de 20 personnes en plus. L'entreprise forme en permanence cinq alternants, issus de l'IUT ou l'école d'ingénieur, dont un futur ingénieur du Corps des Mines de Saint-Étienne. « Nous sommes exigeants, nos collaborateurs le sont encore plus, ce qui

nous permet d'être très agressifs sur nos marchés et de défendre nos positions et nos valeurs », poursuit le dirigeant. Avec des îlots robotisés, cinq centres d'usinage autonomes 24 h / 24, Degoisey embarque dans sa production des systèmes de haute précision. Intelligence artificielle, jumelage numérique par mémorisation de data et technologies d'automatisation sont les clés de la réalisation des pièces de très haute précision.

Ainsi, la réindustrialisation et la robotisation insufflent un nouveau dynamisme à l'entreprise, y compris sur l'emploi avec une moyenne d'âge de 30 ans en production. « Nous sommes pour l'épanouissement de nos collaborateurs ». Et d'ajouter, « nous

voulons laisser des traces et préserver le sens qu'on veut donner dans notre entreprise, qu'il y ait de la cohésion sociale. Beaucoup d'entreprises n'ont pas attendu des lois pour verser aux salariés, dans le cadre de plan de participation et d'intéressement, des montants supérieurs à ceux que touche l'actionnaire ».

Pour sa nouvelle usine, Degoisey a investi 4 millions d'euros. « Il n'y a pas d'économie forte sans industrie forte, nous sommes tous des acteurs de cela, nous avons une mission à accomplir. Nous prenons des risques... mais qu'est-ce qu'on se fait plaisir ! »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

« LE CHEF D'ENTREPRISE EST QUELQU'UN QUI PREND DES RISQUES »

« Dans ce secteur spécifique de la métallurgie, c'est exceptionnel ce que nous venons de voir ! L'entreprise Degoisey investit dans des équipements ultramodernes. Le dynamisme du chef d'entreprise montre qu'on peut avoir du travail, qu'on peut embaucher et que tout est possible même dans des secteurs en difficulté. Si les secteurs aéronautiques et ferroviaires sont porteurs, d'autres sont plus en difficulté. Il faut avoir un pessimisme ou un optimisme raisonné et ne pas dramatiser tout ce qu'on entend. Un chef d'entreprise par définition est quelqu'un qui prend des risques. »

NICOLAS GROSDIDIER, PRÉSIDENT UIMM CHAMPAGNE-ARDENNE, INVITÉ À VISITER L'USINE DEGOISEY

Entrepreneuriat. Les dossiers de candidature à la création d'entreprise peuvent être déposés jusqu'au 26 septembre pour un accompagnement le 7 octobre.

RevEll'East 2025 lance un appel aux créatrices d'entreprise

En 2024, 33 % des entreprises ont été créées par des femmes. La parité en la matière est encore loin, souvent par timidité, retenue ou syndrome de l'imposteur qui stoppe les femmes dans leur projet d'entrepreneuriat. Pour Françoise Bourguoin, présidente de Créez comme Elles, association qui compte 150 adhérentes, « les femmes créent des micro-entreprises. C'est l'occasion de leur montrer qu'elles peuvent voir plus grand ; Ce n'est généralement pas un problème d'ambition, mais de méthode ».

Coorganisée par Orange, la Technopole de l'Aube en Champagne et l'association Créez comme Elles, la journée RevEll'East vise à encourager les entrepreneuses émergentes de la Région Grand Est.

Les porteuses de projet peuvent candidater jusqu'au 26 septembre sur le site RevEll'East et déposer leur



Françoise Bourguoin (Créez comme Elles), Solenne Lemoine (Technopole) et Nicolas Wolff (Orange) organisateurs de RevEll'East 2025.

projet. Elles participeront ainsi à une journée de mentorat pour les aider à acquérir tant la confiance nécessaire que les conseils pour avancer dans leur création d'entreprise. Pour Solenne Lemoine, responsable marketing et communication, « à la Technopole, 25 % des projets étaient portés par des femmes il y a deux ans et l'an dernier 40%. Il faut encourager d'autres femmes à prendre ce virage ».

UNE JOURNÉE DE BOOST

Dédiée à l'entrepreneuriat féminin, la journée s'adresse aux entrepreneuses de tous les profils, les étudiantes, les salariées, entrepreneuses ou en début de création. L'événement se pose pour la première fois dans l'Aube, après des sessions à Strasbourg et Nancy. « Le choix de la ville se fait car le terrain d'accueil de l'Aube est propice. Chaque année, nous avons constaté que deux

entrepreneuses de l'Aube ressortaient dans le cadre du projet d'Orange Femmes Entrepreneuses », explique Nicolas Wolff, directeur des relations avec les collectivités chez Orange.

Les participantes bénéficieront d'un entraînement et de conseils de coaches en communication ou en développement commercial pour répondre aux besoins identifiés par l'équipe et de solutions pour faire grandir leur réseau. Après le pitch de fin de journée, trois lauréates seront désignées avec l'ouverture des portes d'un écosystème fort à la clé : un accueil dans le réseau incubateur de la Technopole, des espaces de travail ouverts y compris à Paris, des accompagnements personnalisés et surtout de nombreux contacts pour passer du projet à la réalisation, la clé du succès.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Santé. Avec l'Institut de l'Intelligence Artificielle en Santé et son incubateur de l'IA en santé, PETILLANTeS, Reims se positionne comme un pôle d'envergure nationale et internationale dans ce domaine d'avenir.

La santé augmentée par l'intelligence artificielle



Le Pr Vincent Vuiblet, directeur de l'Institut de l'Intelligence Artificielle en Santé, a présenté l'écosystème PEPS dédié à l'IA en santé. À ses côtés (de gauche à droite) : Arnaud Robinet, maire de Reims, Christophe Clément, président de l'URCA, Laetitia Micaelli-Flender, directrice générale du CHU, Romain Royet, préfet de la Marne.

Porté par le CHU de Reims et l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), l'Institut de l'Intelligence Artificielle en Santé (IIAS) se présente comme un levier fort pour l'amélioration et la transformation de la santé et du système de santé. À ce titre, sous la direction du Pr Vincent Vuiblet et fort de plus de 65 experts (ingénieurs, enseignants chercheurs, professionnels de santé, représentants des usagers) l'IIAS offre un accompagnement complet pour

la recherche et le développement d'innovation en santé, bénéficiant de plus de 58 M€ de fonds provenant d'appels à projets tant nationaux qu'internationaux, auxquels s'ajoutent des partenariats industriels et le soutien des structures partenaires.

AGRÉGER LES COMPÉTENCES

Mais, pour être efficiente, l'IA au service de la santé doit être testée, expérimentée, sur le terrain et dans des conditions de vie réelle, à

l'image des médicaments qui font l'objet d'études cliniques avant leur mise sur le marché.

L'IIAS s'est donc doté, début 2025, d'un incubateur de l'IA en santé nommé PETILLANTeS, destiné à soutenir les porteurs de projets innovants dans ce domaine, à accompagner les startups et les entreprises. Et sous l'égide de PETILLANTeS, le tiers-lieu d'expérimentation PEPS, lauréat de l'appel à projets France 2030 à hauteur de 3,2 M€, vise à confronter les innovations de l'IA à la réalité du terrain. PEPS propose ainsi aux entreprises développant de l'IA en santé un haut d'expertise à même de garantir la pertinence de leur(s) outil(s), le label PEPS constituant un gage de fiabilité, de confiance et d'accessibilité pour leurs utilisateurs et pour les patients, dans le respect de toutes les exigences méthodologiques, réglementaires et éthiques.

Par sa configuration et son ampleur uniques en France, PEPS revendique d'être le premier écosystème d'excellence dédié à l'intelligence artificielle en santé. Cet incubateur de talents a ainsi vocation à faire de Reims un pôle national et international dans le domaine de l'IA en santé. Comme le soulignait Albin Jeanne, fondateur d'Amponia Therapeutics qui a rejoint l'incubateur, « L'IA sera collaborative ou ne sera pas. Sans données harmonisées,



Les premiers lauréats des 'PEPS Awards' (de gauche à droite) : Pauline Quillet (Pharmacia), Nicolas Wallaert (iAudiogram) et Philippe Blasquez (Manity) - Pr Vincent Vuiblet, directeur de l'Institut de l'Intelligence Artificielle en Santé, et Xavier Dubernard (Schwnodeep).

il n'y a pas d'IA efficace et l'intérêt de PEPS réside dans le fait d'agréger les compétences des différents acteurs.

LES PREMIERS PEPS AWARDS

Depuis le début de l'année, PEPS accueille une dizaine de startups. Comme Axodiab, une aide à la prescription d'insuline pour les patients diabétiques, ou encore Manity, développement d'un ensemble de capteurs des différentes fonctions de l'organisme pour la surveillance d'un patient avant une opération.

La présentation officielle de PEPS, à la mi-septembre, était aussi l'occasion de délivrer les premiers « PEPS Awards », trophées récompensant les initiatives qui illustrent l'engagement de l'écosystème et dont les premiers lauréats sont Xavier Dubernard (Schwnodeep), Pauline Quillet (Pharmacia), Nicolas Wallaert (iAudiogram) et Philippe Blasquez (Manity).

JACQUES RIVIÈRE

Energie. L'unité de production numéro 1 de la centrale nucléaire de Chooz qui compte plus de 800 salariés EDF et environ 400 salariés permanents d'entreprises partenaires sur le site a été mise à l'arrêt fin août pour plusieurs semaines.

L'unité de production n°1 de la centrale de Chooz mise à l'arrêt pour entretien

« C'est dans le cadre de sa maintenance programmée que cette unité a été déconnectée du réseau électrique national. Cet arrêt appelé « visite partielle » va permettre de renouveler une partie de son combustible tout en effectuant des opérations de contrôle et de maintenance. Les arrêts pour maintenance permettent de maintenir et d'améliorer en continu le niveau de sûreté et la performance des installations », fait savoir EDF.

Plus de 10 000 activités sont prévues au planning. Des contrôles et des opérations de maintenance vont être exécutés

pour vérifier et entretenir les matériels. Comme par exemple le groupe turbo-alternateur dont une partie sera inspectée. Jusqu'à 1 600 personnes seront mobilisées sur le site de la Pointe des Ardennes dans le cadre de cet arrêt.

Après cette action, le même type d'arrêt sera prévu sur l'unité de production n°2. Il est d'ores et déjà programmé pour février 2026. Deux autres visites partielles auront lieu ensuite en 2027.

VISITES DÉCENNALES EN 2029

La centrale de Chooz est déjà plongée dans un énorme

travail de préparation prépare des visites décennales de ses deux réacteurs qui débuteront en 2029 pour l'unité n°2 et en 2030 pour l'unité n°1.

La visite décennale est un arrêt de grande ampleur réalisée tous les dix ans. « Le combustible est alors renouvelé et des opérations de maintenance, des contrôles spécifiques et des modifications de matériels réalisées afin de garantir les meilleurs standards de sûreté de l'installation », précise l'énergéticien.

A l'issue de cet arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN) décide si le réacteur peut pro-

longer son fonctionnement pour dix années supplémentaires.

En 2024, la centrale ardennaise a produit 15,5 TWh, soit 5% de la production du parc nucléaire français. Ce qui permet d'alimenter en électricité l'équivalent de 2,7 millions de foyers français ou de couvrir 30% des besoins en électricité de la région Grand Est.

PASCAL REMY

La centrale nucléaire de Chooz est le plus important pourvoyeur d'emplois dans les Ardennes.



Justice. Si la récente audience solennelle de la Cour d'Appel de Reims a été l'occasion de présenter officiellement sept nouveaux magistrats, elle a permis au Premier Président, Christophe Regnard, et à la Procureure Générale, Dominique Laurens, de faire un point sur l'actualité du ressort mais aussi de réaffirmer le rôle de la justice dans la défense d'un État de droit.

Le plaidoyer vibrant de la Cour d'Appel de Reims pour la défense de l'État de droit



La création récente de deux postes de conseiller fait passer le nombre de magistrats du siège de 21 à 23.

En accueillant le nouveau Préfet de la Marne, Romain Royet, la Procureure Générale insiste sur l'actualité de leurs sujets communs : la lutte contre le blanchiment, celle contre le proxénétisme et la prostitution dans les salons de massage, la délinquance routière, la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les homicides routiers et la coordination entre les pouvoirs administratifs et le judiciaire, la nouvelle loi sur le narco-trafic, sans oublier la dynamique à poursuivre sur les comités locaux d'aide aux victimes, notamment les enfants et les victimes de la route.

DOMINIQUE LAURENS : UNE JUSTICE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

Une cérémonie d'installation qui marque le renouvellement de l'engagement collectif au service de la justice et de la société et que précise Domi-

nique Laurens : « Pour certains, c'est une grande première, l'entrée d'un magistrat dans une nouvelle juridiction est toujours un moment d'émotion, de joie et de fierté pour ces collègues qui rejoignent ici leur premier poste après leur prestation de serment. Pour d'autres qui sont à un moment charnière de leur carrière, cette cérémonie représente de nouveaux engagements, de nouvelles responsabilités, un nouveau positionnement au sein de notre institution ».

Une cérémonie qui est aussi un moment de satisfaction pour la Cour d'Appel de Reims, avec des effectifs qui se stabilisent, remarque Dominique Laurens, et revient à l'étiage nécessaire pour un bon fonctionnement, même si des ajustements sont encore nécessaires comme c'est le cas pour le parquet de Charleville-Mézières ou celui de Châlons-en-Champagne. Propos prémonitoires ? La Procureure

Générale conclut son intervention : « Nous allons vivre une fin d'année où nous devons à nos concitoyens le courage de nos institutions, le courage de nos engagements, le courage de tenir bon et de ne pas nous laisser emporter par le défaitisme ambiant, le courage de résister à ces menaces qu'expriment les extrémismes ».

CHRISTOPHE REGNARD, UN HOMMAGE À UNE COUR D'APPEL EXEMPLAIRE

Abordant quelques sujets d'actualité, le Premier Président, Christophe Regnard, acte la création de deux postes de conseiller, faisant passer le nombre de magistrats du siège de 21 à 23, outre les 6 juges placés, et mentionne ce progrès : chaque chambre dispose désormais d'un attaché ou d'un assistant de justice. Christophe Regnard mentionne un fait nouveau :

« La mise en place de mesures d'intéressement par la création d'enveloppes supplémentaires sur les budgets de proximité au bénéfice des juridictions ayant le plus amélioré leurs résultats depuis deux ans ».

Une Cour d'Appel exemplaire ? « Nous aurons du mal à faire mieux, les chiffres étant excellents, les stocks bas et le délai de traitement, pour tous les contentieux compris entre 6 et 10 mois, soit un tiers de moins que la moyenne des juridictions similaires à la nôtre et moitié moins que la moyenne nationale ». Bémol et non des moindres mentionné par Christophe Regnard avec l'état du contentieux criminel : « Si nous parvenons encore à gérer la situation de l'Aube et des Ardennes, nous sommes inquiets de l'audience criminelle dans la Marne, le nombre de dossiers en stock nous conduisant à ne quasiment plus pouvoir juger les dossiers des accusés libres, ou à le faire dans des délais peu raisonnables, malgré l'augmentation en 2025 du nombre et de la durée des sessions ».

TROP DE LAXISME OU TROP D'INCARCÉRATIONS ?

La sagesse budgétaire s'invite aussi dans les débats et la Cour d'Appel de Reims rationalise les dépenses engagées au titre des frais de justice. Y passe les frais de téléphonie et les dépenses inutiles, comme par exemple celles inhérentes au gardiennage des véhicules sous scellés. En mentionnant l'état de la population carcérale, un taux d'occupation qui n'excède par 110% dans son ressort, Christophe Regnard juge honteux le cliché d'une justice et des juges laxistes. En référence au projet de loi SURE, il s'interroge : « Les ultra courtes peines sont par nature désocia-

7 NOUVEAUX MAGISTRATS INSTALLÉS À LA COUR D'APPEL DE REIMS

- Pierre-Marie Plassart, conseiller
- Virginia Chauvet-Peilleux, juge placée
- Eve-Marie Le Moing, juge placée
- Margaux Whaba-Hourcade, juge placée
- Virginie Valton, avocate générale
- Isabelle Verrissimo, substitue générale
- Gwenaëlle Patton, Substitue générale placée

lisantes, la réduction du sursis simple, voire sa suppression, le rétablissement des peines planchers qui ont démontré leur inefficacité il y a quelques années pour réduire la délinquance, ne pourront que conduire à une augmentation du nombre de détenus ».

Quant aux atteintes à l'État de droit en France et dans le Monde, le Premier Président réitère sa pensée : « Nous devrions être concernés et consternés par les mesures de rétorsion des Etats-Unis à l'encontre de la Cour pénale internationale... Par les mises en cause désormais régulières du Conseil constitutionnel ou de la Cour européenne des droits de l'homme sur le thème du pseudo gouvernement de juges... Faisons très attention à ce qu'en France, ce phénomène déjà présent dans la bouche de certains ne vienne emporter notre État de droit, dont je souhaite vraiment parce qu'il conditionne la vie en démocratie, ne pas vivre son crépuscule ».

GÉRARD DELENCLOS

Energie

EDF accueille 700 alternants en Grand Est et réaffirme son engagement pour les jeunes talents à la rentrée 2025

Pour cette rentrée 2025, le groupe EDF accueillera 700 alternants en région Grand Est, dont 450 nouveaux arrivants. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la politique de développement des compétences du Groupe, visant à impliquer les jeunes talents dans la construction d'un avenir énergétique neutre en CO2, en accord avec la raison d'être d'EDF. Depuis de nombreuses années, EDF est très engagée dans l'alternance et la considère comme une voie privilégiée pour transmettre les savoir-faire et préparer les jeunes aux grands enjeux énergétiques de demain. Dans un secteur en pleine transformation, porté par les avancées technologiques, l'innovation dans le nucléaire et les énergies renouvelables, ou encore l'émergence de nouveaux services numériques, les opportunités professionnelles se multiplient pour les jeunes talents désireux de s'engager dans la transition énergétique.

"L'alternance est au cœur de notre stratégie de développement des compétences. En accueillant 700 jeunes en Grand Est, EDF réaffirme son rôle d'acteur engagé dans la formation et l'insertion professionnelle, au service de la transition énergétique", souligne Robert POGGI,

Directeur à l'Action Régionale Groupe EDF en Grand Est.

230 MÉTIERS OUVERTS À TOUTES ET TOUS

Après le baccalauréat, l'alternance constitue un véritable tremplin vers l'emploi : en 2025, EDF vise à recruter environ 40% de jeunes diplômés dont 60% seront issus du vivier interne de nos alternants et de nos stagiaires.

Au sein du groupe EDF, l'alternance est possible à tous les niveaux de formation, du CAP au Bac+5, dans plus de 230 métiers : chimie-environnement, électrotechnique, maintenance des systèmes, électricien, mécanique, génie civil, mais également cybersécurité, IT, relation client... Autant de métiers porteurs de sens, exercés dans des environnements de travail innovants au service de défis sociétaux. En rejoignant EDF, les collaborateurs se voient proposer des parcours professionnels riches. Dès leur arrivée et tout au long de leur parcours dans le Groupe, les salariés sont accompagnés dans le développement de leurs compétences et dans leurs choix de mobilité, fonctionnelle ou géographique.

EDF est l'un des premiers employeurs d'alternants en France, avec environ 1 alternant sur 100 travaillant pour le Groupe. Cet engagement fort se traduit par une augmentation progressive du nombre d'alternants dans les années à venir, tant au sein d'EDF que chez ses partenaires industriels des différentes filières de la transition énergétique.

Chez EDF, plus de 5 500 salariés s'engagent comme tuteurs aux côtés des alternants pour leur réussite dans leur parcours. Volontaires, formés et missionnés, leur rôle est essentiel pour garantir le suivi individualisé des alternants tout au long du cursus de formation mais également dans leur intégration dans le monde professionnel.

Construction. Relancée par le groupe belge Bremhove, Monopanel renoue avec la croissance et vise +30 % dès cette année.

Le réveil de Monopanel à Chauny pour renouer avec la croissance



En 2024, Monopanel, qui a retrouvé son nom, a réalisé un chiffre d'affaires de 184 M€.

Après une période d'inertie, l'entreprise Monopanel, qui fabrique des « profils » et panneaux sandwich pour toiture et bar-

dage, retrouve le chemin du développement. Elle le doit au groupe belge Bremhove, fondé par Joris Ide, un poids lourd des constructions en acier,

qui l'a reprise en 2022. Le temps d'évaluer la situation et de planifier son action, il a commencé à investir avec un objectif de croissance de 30 % dès cette année.

À CHAUNY DEPUIS 1961

Installée à Chauny dès sa fondation en 1961, Monopanel s'est taillé une belle place dans son secteur, au point d'intéresser le britannique group Corus, qui la rachète en 1998, mais qui, à son tour est repris en 2007 par le groupe sidérurgique mondial Tata Steel, d'origine indienne. L'entreprise axonaise devient alors Tata Steel France bâtiments et systèmes.

Mais le géant de l'acier se préoccupe peu de son avenir. Il y voit juste un débouché supplémentaire pour ses bobines d'acier souple. « Nous avons retrouvé un outil industriel en mauvais état, avec beaucoup d'investissement à faire », le constat du repreneur est sévère. Il a fallu, selon lui, fermer une ligne de production et consacrer 2 millions d'euros à la remise en état et la transformation d'une autre.

En 2024, Monopanel, qui a retrouvé son nom, a réalisé un chiffre d'affaires de 184 M€. Elle compte environ 170 collaborateurs sur trois sites, dont une centaine dans celui de Chauny. Ce dernier concentre la plupart des services généraux de l'entreprise (comptabilité, achats, ressources humaines, recherche et développement). L'avenir paraît plutôt prometteur : le plan d'investissement de Joris Ide est évalué à 17 M€.

REPRISE À CONDREN

Il s'est déjà traduit par une extension en cours de réalisation dans l'Aisne. Le groupe belge s'est engagé en 2023 à reprendre le site de Vetrotech, filiale de Saint-Gobain, à Condren, tout près de Chauny. Le projet était d'y installer dès la fin de l'année une ligne de production pour Monopanel et d'embaucher la moitié des 55 employés de Vetrotech. La transition s'est avérée un peu plus longue et compliquée. La production de panneaux sandwich pour le marché belge ne devrait

commencer que l'an prochain et seulement une dizaine d'anciens salariés du site seraient concernés.

EXPANSION À L'OUEST

Un autre projet d'expansion a cependant déjà vu le jour, mais loin d'ici. Le groupe de Joris Ide avait acquis en 2017, lors de la fermeture d'Heuliez, une bonne partie de son patrimoine. Une friche dans le Technypôle de Cerizay (Deux-Sèvres) restait inoccupée. C'est devenu une nouvelle usine pour Monopanel, où fabriquer des panneaux sandwich et des couvertures et bardages en profil, de façon à servir le Grand Ouest en limitant les coûts de transport. À terme, l'établissement devrait s'étendre sur 25 000 m² et donner du travail à une quarantaine de personnes. Le 3ème site de production de l'entreprise est une usine située à Portes-lès-Valence (Drôme), dont l'activité se poursuit et lui permet d'être bien implantée dans le Sud-Est.

FLORENT LECLERCO

À PARTIR DE SEULEMENT

29 199 € HT*

Daily fourgon Essentiel +

Le + qui fait toute la différence.

Profitez d'une offre très exclusive et limitée pour les 50 ans d'IVECO !

*Offre disponible jusqu'au 30/09/2025 dans la limite des stocks disponibles. Exemple pour un Daily fourgon Essentiel+ 35S14B V9 avec pack Confort, portes arrière 270° et siège conducteur suspendu au tarif conseillé de 29 199 € HT. Voir conditions chez votre concessionnaire IVECO participant. Visuel non contractuel.

Hugues Baclet - Tél. : 06 30 52 12 72
Covi Camions et Bus - Châlons-En-Champagne
Z.I Saint-Martin-sur-le-Pré - 52, rue des Dats
51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

Cédric Juhentet - Tél. : 06 89 87 37 98
Covi Camions et Bus - Reims
Z.I de la Pompelle - 11, rue du Val Clair
51100 Reims

Nicolas Mazauric - Tél. : 07 85 08 40 47
Covi Ardennes
Parc d'activités Écovert - Rue des 4 Poiriers
08440 VIVIER-AU-COURT

+ 2,6 %

En août 2025, le nombre total de créations d'entreprises, tous types d'entreprises confondus et en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, augmente, plus rapidement qu'au mois précédent (+2,6 % après +0,8 % en juillet). Il dépasse le seuil des 100 000 créations mensuelles pour la première fois depuis le début de la série (2000). Les immatriculations de micro-entrepreneurs accélèrent (+3,6 % après +1,4 %), tout comme les créations de sociétés (+1,9 % après +0,2 %), tandis que les créations d'entreprises individuelles classiques continuent de reculer (-2,6 % après -2,1 %). (INSEE)

+ 4,5 %

En août 2025, en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, les créations d'entreprises accélèrent dans les activités de soutien aux entreprises (+4,5 % après +1,8 %). Elles rebondissent dans les services aux ménages (+4,1 % après -1,7 %) et l'industrie (+5,7 % après -9,7 %). Elles continuent d'augmenter, bien que moins rapidement qu'au mois précédent, dans le commerce incluant la réparation d'automobiles et motocycles (+2,6 % après +4,9 %). À l'inverse, elles se replient dans les activités financières et d'assurance (-2,3 % après +2,3 %). (INSEE)

+ 8,7 %

En données brutes, le nombre cumulé d'entreprises créées de juin 2025 à août 2025 s'accroît de 6,9 % par rapport à la même période un an auparavant. Les immatriculations de micro-entrepreneurs s'accroissent fortement (+8,7 %), tout comme, dans une moindre mesure, les créations de sociétés (+3,8 %) et les créations d'entreprises individuelles classiques (+3,6 %). Sur cette période, le secteur qui contribue le plus à la hausse est celui du commerce incluant la réparation d'automobiles et motocycles (+6 100 créations par rapport à la même période un an auparavant, soit une contribution de +2,4 points). (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 18/09/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 786,98	+ 0,33%
SBF 120	5 903,29	+ 0,37%
Nikkei	44 790,38	+ 2,17%
Dow Jones	45 757,90	+ 0,10%
Eurostoxx 50	5 369,70	+ 0,15%

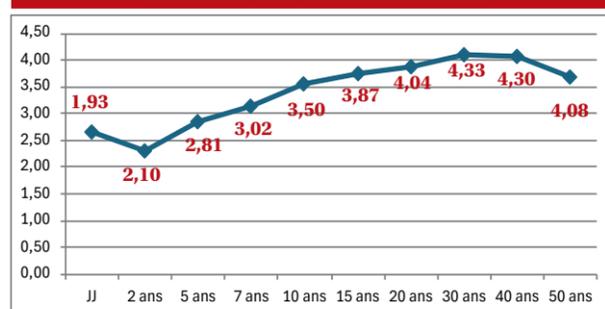
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1823	+ 1,12%
Livre Sterling	0,8673	+ 0,24%
Yen	174,13	+ 0,75%
Dollar/Yen	147,24	- 0,37%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,344	+ 0,043
Euribor 10 ans	2,634	+ 0,025

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,927	+ 0,005
Euribor 1 mois	1,923	+ 0,030
Euribor 3 mois	2,024	- 0,005
Euribor 6 mois	2,083	- 0,031
Euribor 12 mois	2,164	+ 0,004

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,100	+ 0,036
BTAN 5 ans	2,807	+ 0,055
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	3,020	+ 0,055
OAT 30 ans	3,496	+ 0,042
OAT 50 ans	4,326	+ 0,017
	4,077	- 0,006

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	29,15	+ 0,30
BNP PARIBAS	77,67	+ 0,31
CARREFOUR	12,14	- 0,12
CRÉDIT AGRICOLE	16,27	+ 0,22
EXEL INDUSTRIES	37,70	- 0,12
L.V.M.H.	511,30	- 0,20
LAURENT-PERRIER	90,60	- 0,12
MICHELIN	31,11	- 0,02
NEXANS	129,80	+ 0,25
KERING	266,95	+ 0,12
HAULOTTE-GROUP	2,11	- 0,21
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	46,60	- 0,20
RENAULT	35,15	- 0,25
SAINT-GOBAIN	93,12	+ 0,09
SANOPI-AVENTIS	79,44	- 0,15
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	56,58	+ 1,08
VALLOUREC	15,46	- 0,06
VEOLIA	28,62	+ 0,06
VINCI	116,40	+ 0,17
VANKEN-POMMERY	13,50	+ 0,03

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,25	1,93
2 ans	0,89	3,53	2,00
5 ans	1,16	3,62	2,29
10 ans	1,60	4,05	2,69
30 ans	3,20	4,65	3,27

Chefs d'entreprise, la Banque de France vous accompagne

La Banque de France est un acteur majeur auprès des entreprises. Outre son activité de cotation, elle propose des offres et des services gratuits pour vous aider dans votre quotidien de dirigeant : accompagnement, diagnostic financier, données sectorielles, médiation du crédit, etc.

LA COTATION DES ENTREPRISES, UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La cotation est une appréciation attribuée par la Banque de France sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de un à trois ans. Elle traduit un regard extérieur sur la situation financière de votre entreprise et sur sa capacité à rembourser ses dettes. Elle est une référence commune pour vous, dirigeants, et vos prêteurs.

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

L'espace personnel dirigeant est gratuit et accessible 24h/24. Vous pouvez y retrouver l'ensemble des services s'adressant spécifiquement aux entreprises ;

Le diagnostic financier gratuit (OPALE) de votre entreprise permet de mesurer et comparer les performances de votre entreprise, et d'évaluer les impacts de vos projets. OPALE est accessible gratuitement en ligne aux dirigeants ayant ouvert un compte dans l'espace personnel dirigeant.

DES EXPERTS À VOTRE SERVICE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Pour les TPE, PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire), un correspondant départemental est votre interlocuteur privilégié pour vous aider à élaborer un diagnostic de votre situation et vous orienter vers des organismes professionnels adaptés si nécessaire ;

Les start-up ont des besoins spécifiques. Un correspondant start-up est présent dans chaque capitale French Tech pour vous apporter son expertise personnalisée et vous orienter dans l'écosystème innovant ainsi que dans votre parcours de financement.

DES SOLUTIONS EN CAS DE DIFFICULTÉS BANCAIRES

Votre entreprise rencontre des difficultés dans l'obtention de crédits bancaires ou le maintien de vos lignes existantes ? Votre banquier dénonce le découvert de votre entreprise ? Vous avez la possibilité de saisir la médiation du crédit ;

Mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté avec la « boîte à outils » du dirigeant.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Philippe Dallemagne, futur président du Conseil départemental

Département. La primaire auboise a départagé les deux candidats à la succession de Philippe Pichery, Valéry Denis et Philippe Dallemagne.



Une passation de présidence entre Philippe Pichery et Philippe Dallemagne est prévue mi-octobre.

Après Philippe Adnot, Philippe Pichery, Philippe Dallemagne... au prénom prédestiné, devrait prendre la présidence du Conseil départemental de l'Aube. Avec 21 voix contre 10 pour Valéry Denis et une abstention lors de la primaire organisée le 15 septembre à la suite de la démission de Philippe Pichery,

il est désigné par le Conseil départemental comme le candidat à la présidence pour l'élection d'octobre. À 62 ans, Philippe Dallemagne, conseiller départemental qui copréside la commission Finances, personnel et achat public, remercie le président sortant pour sa confiance. « Voilà 36 ans que je suis à la mairie de Soullaines-Dhuys

et 24 ans que je préside de l'intercommunalité des communes de Venduvre-Soullaines et j'en suis ici à mon troisième mandat, à la vice-président en charge des finances. Je connais très bien les problématiques des collectivités. Quand nous connaissons les tensions financières et les incertitudes actuelles, il faut avoir quelques notions budgétaires pour pouvoir mener à bien toutes nos opérations. Nos finances sont de plus en plus contraintes et pour autant nous devons gérer le volet social, le plus important, les routes, le SDIS, la petite enfance, le handicap et le vieillissement. Nous devons regarder notre plan pluriannuel d'investissement. C'est un excellent outil de planification pour honorer nos compétences même si les finances sont serrées », livre Philippe Dallemagne, faisant allusion au projet de loi de Finances et au budget national toujours inexistant ainsi qu'à une capacité d'autofinancement qui se réduit d'année en année, passant de 100 millions à 85 millions pour l'Aube. « Notre seul levier, c'est de réduire nos frais de fonctionnement, là où c'est possible, pour porter des projets d'investissement ».

UN PAS VERS TCM

Philippe Dallemagne représente par ailleurs la ruralité et mesure l'importance d'un équilibre. « Avec 160 000 habitants pour Troyes Champagne Métropole (TCM) dans un département qui compte 310 000 habitants, nous devons tous travailler ensemble, dans l'intérêt des Auboises ». Le futur président entend bien apporter une certaine sérénité entre l'agglomération troyenne et le Département. « Le Département n'a plus la compétence économique, pour autant il faudra travailler avec ceux qui l'ont, intercommunalités et Région ».

De son côté, Philippe Pichery, qui a coopté Philippe Dallemagne, « salue la campagne très digne et de haute tenue avec des candidats de valeur qui apportent beaucoup pour le Département. Le futur président maîtrise la partie finances et personnel. Nous sommes dans une spirale qui va nécessiter de faire des efforts et il saura proposer des arbitrages qui porteront le Département vers l'avenir. (.../...) Par ailleurs, je

suis de ceux qui pensent que c'est un atout extrêmement important d'avoir une configuration comme celle du département de l'Aube, avec une agglomération forte et une ruralité qui apporte une complémentarité qui est le fruit de la réussite ».

Valéry Denis a félicité son adversaire qu'il qualifie d'expérimenté et de compétent. « Il y a eu un débat, j'étais l'outsider, j'aurais été surpris de gagner. Mais, je croyais important que les conseillers départementaux puissent avoir du choix », explique le candidat déchu. L'outsider se tourne maintenant vers 2028 pour faire notamment face à « une montée inexorable du Rassemblement national dans le département. Cela sera une échéance compliquée ».

En attendant les élections de 2028, la nomination du président Dallemagne devrait être officialisée lors du vote de l'assemblée départementale le 13 octobre après une démission présentée par le président Pichery le 29 septembre prochain.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Social. Le dispositif pour les victimes de violences conjugales a été lancé par la ministre Aurore Bergé dans l'Aube.

L'Aube, sixième département pilote à déployer le Pack « Nouveau Départ »

L'État s'implique pour faciliter le départ et la mise en sécurité des victimes de violences conjugales. « Plus jamais une femme ne doit être tuée par celui qui prétend l'aimer. Notre responsabilité est d'abord de mieux détecter les femmes victimes de violence, d'aller vers elles et de coordonner la réponse pour préparer leur départ », explique Aurore Bergé, ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et de la Lutte contre les discriminations en déplacement à Troyes, au Conseil départemental. « Les victimes font en moyenne sept allers-retours avant de partir, parfois par contrainte, parfois par peur, parfois par découra-

gement. Cette solution doit leur permettre de partir définitivement. »

UN DISPOSITIF COORDONNÉ PAR LE DÉPARTEMENT

Le Pack permet de déclencher une prise en charge rapide grâce à la veille des professionnels de proximité, police, gendarmerie, associations ou travailleurs sociaux, qui orientent les victimes vers le dispositif coordonné par le Conseil départemental de l'Aube. Les services dédiés aident les victimes à faire face aux dépenses d'urgence avec un soutien financier en fonction des revenus, du nombre d'enfants et du temps nécessaire à la rup-

ture avec le conjoint violent. La victime bénéficie, selon ses besoins, d'un logement, d'un soutien psychologique, d'une aide pour la garde des enfants et d'un accompagnement vers une réinsertion sociale et professionnelle.

Expérimenté depuis deux ans, le Pack Nouveau Départ a déjà montré son efficacité. Dans l'Aube, le Conseil départemental, acteur de l'action sociale de proximité, compte huit maisons des solidarités et soixante-quatre points d'accueil avec des travailleurs sociaux formés au repérage des victimes et aux procédures d'urgence face aux violences conjugales. La Région Grand

Est a par ailleurs distribué 2 500 kits d'urgence avec des produits d'hygiène mis à disposition dans les lieux d'accueil. Depuis le début de l'année, 56 féminicides ont déjà été recensés en France. Dans plus de la moitié des cas, les victimes s'apprêtaient à quitter leur conjoint. Un rappel qui montre que le moment de la séparation est l'un des plus dangereux pour les femmes. La détection et l'accompagnement renforcent donc les chances de réussite de mettre fin au calvaire avant qu'il ne soit trop tard, c'est l'objectif du Pack Nouveau Départ.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



La table ronde avec les acteurs sociaux s'est achevée par la signature du Pack Nouveau Départ.

Opinions

Communiqué de la **FFB**, Fédération Française du Bâtiment

Reprise des déchets et rénovation énergétique en plein chaos : la colère des artisans et des entreprises du bâtiment

Les onze Présidents et Présidentes des Fédérations Françaises du Bâtiment (FFB) Régionale et Départementales du Grand Est alertent sur la gravité de la situation. Les récentes décisions gouvernementales mettent en péril la filière du bâtiment. Les réformes en cours, qu'il s'agisse de MaPrimeRénov' ou du dispositif REP Bâtiment (Responsabilité Élargie du Producteur)*, témoignent d'un manque de cohérence pré-occupant dans les politiques publiques. Ce qui devait soutenir la transition énergétique et l'économie circulaire devient aujourd'hui un frein majeur pour l'ensemble du secteur et met en péril des artisans et entreprises du Bâtiment.

Malgré l'annonce officielle de son redémarrage début septembre, les derniers décrets publiés dans le cadre de la transition écologique vident MaPrimeRénov' de son ambition initiale... Les rénovations d'ampleur sont limitées aux seuls logements DPE E-F-G, tandis que des gestes essentiels comme l'isolation des murs ou l'installation de chaudières biomasse seront exclus dès 2026. Ce raboutage brutal

ne pourra que casser définitivement le marché de la rénovation énergétique, déjà à la peine depuis la mi-2024.

Dans le même temps, la REP Bâtiment connaît une dérive inquiétante. Alors que les éco-contributions supportées par les entreprises ne cessent d'augmenter, les services de reprise des déchets sans frais

Alors que les éco-contributions supportées par les entreprises ne cessent d'augmenter, les services de reprise des déchets sans frais sont peu à peu suspendus ou disparaissent sans préavis.

sont peu à peu suspendus ou disparaissent sans préavis : menuiseries vitrées, plâtre, laines minérales, bois, arrêt de la reprise des déchets sur de nouveaux chantiers...

Avec un maillage territorial affaibli, et un déploiement complet reporté au mieux à 2027, les professionnels du bâtiment subissent une double peine en cotisant davantage alors que le service n'est pas

assuré de manière opérationnelle sur le territoire.

Face à ce constat, les onze Présidents et Présidentes des FFB Régionale et Départementales du Grand Est, signataires de ce communiqué, demandent aux élus et représentants de l'État du Grand Est d'agir sans délai. Il est impératif de stopper cette dérive qui étouffe les artisans et entrepreneurs du bâtiment, renchérit le coût des travaux pour les ménages et menace l'efficacité de la transition écologique. Seules des dispositions claires et pérennes permettront de redonner confiance à la filière. Plus que jamais, les acteurs du bâtiment exigent donc une ligne cohérente et une stabilité gouvernementale durable pour avancer.

* La REP - responsabilité élargie du producteur - également appelée REP Bâtiment ou REP PMCB, est l'obligation faite, aux metteurs sur le marché de produits et matériaux de construction du bâtiment, dont l'usage génère des déchets, d'en assurer leur fin de vie.



Ultimatum

Et de cinq Premiers ministres. Le second quinquennat d'Emmanuel Macron aura définitivement été marqué par l'instabilité. Conséquence : une partie des Français est de nouveau dans la rue afin d'exprimer son mécontentement des politiques menées par les gouvernements successifs. Les deux journées de mobilisation des 10 et 18 septembre ont été plutôt suivies avec un rassemblement atteignant, au niveau national, un demi-million de personnes, selon les estimations du Ministère de l'Intérieur. Face à ces chiffres, les syndicats veulent maintenir la pression sur Sébastien Lecornu, malgré des consultations entamées dès le lendemain de sa nomination, avec un ultimatum : répondre aux revendications des manifestants d'ici le 24 septembre. Car dans le projet budgétaire présenté par le gouvernement Bayrou - que son successeur semble prêt à reprendre en partie - les mesures jugées injustes s'enchaînent : désindexation des pensions, des prestations sociales et des salaires de la fonction publique, coupe dans les services publics, réforme de l'assurance-chômage... Face à ce sentiment d'injustice, l'appel à une contribution exceptionnelle des plus hauts revenus, via la « taxe Zucman », qui prévoit de taxer de 2 % les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros trouve un large écho. Or, si le nouveau gouvernement ne devrait pas - selon les indiscretions - contenir de personnalités marquantes de gauche, les Français attendent néanmoins une répartition équitable de l'effort collectif et, du nouveau Premier ministre, qu'il rompe avec la logique d'un gouvernement "copié-collé". Le nouveau budget, s'il devra tendre vers l'équilibre, ne pourra ainsi pas faire l'impasse sur la justice sociale et comprendre des mesures prenant à bras le corps le pouvoir d'achat et plus globalement le mal-être d'un pays plus fracturé que jamais.

NASTASIA DESANTI

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

SÉBASTIEN LECORNU PART À LA CHASSE AUX COMITÉS, AGENCES, OPÉRATEURS ET DÉLÉGATIONS INUTILES



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



Services publics : entre fractures territoriales et crise de confiance

Think Tank. Entre missions régaliennes et besoins du quotidien, les services publics demeurent au cœur du pacte républicain. Pourtant, leur perception se dégrade : restrictions budgétaires, réduction des effectifs, fracture numérique et territoriale alimentent le sentiment d'inégalités.



L'accès aux services publics doit être égalitaire quel que soit son statut social, quel que soit le lieu de résidence.

On peut distinguer les services publics régaliens, défense, justice, maintien de l'ordre et ceux qui relèvent du quotidien, santé, éducation, logement, économie, cette différenciation peut être nuancée parce que les services publics liés aux droits sont fréquemment interrogés sur leur mise en œuvre quotidienne.

Nous nous intéressons à la perception des services publics dans notre territoire, c'est-à-dire notre bassin de vie, mêlant urbain et rural, mêlant grandes collectivités et petites communes.

Pourquoi cet intérêt ? Parce que la perception souvent dégradée par nos concitoyens génère des crises sociales, des approximations/réductions qui font le lit des extrêmes.

Il nous faut également nuancer les services publics liés aux grandes villes et ceux liés au monde rural.

QUELS CONSTATS :

Sur le fond, l'accès aux services publics doit être égalitaire quel que

soit son statut social, quel que soit le lieu de résidence.

Il faut observer que depuis plusieurs années l'aide sociale, l'accès aux soins, aux logements se réduisent pour des raisons économiques.

Sur la forme, le maillage territorial, pour des raisons économiques, s'est rétréci au fil des décennies, à la présence physique, place à la numérisation, au distanciel !

Quels sont les dysfonctionnements notables ?

Les services publics en France, bien qu'ils soient essentiels au fonctionnement de l'État et au bien-être des citoyens, rencontrent plusieurs problèmes structurels et contemporains. Ces défis sont liés à des enjeux de financement, d'efficacité, de qualité de service, et d'évolution des besoins sociaux.

1. LA QUESTION DU FINANCEMENT ET DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

• **Problème :** Les services publics français sont largement financés par les impôts et les cotisations sociales, mais face aux **contraintes**

budgétaires (réduction des déficits publics, contraintes de l'UE), l'État a de plus en plus de mal à financer adéquatement ces services. La dette publique a augmenté, et le financement de certains secteurs comme la santé, l'éducation et les pensions de retraite devient difficile à assurer.

• **Conséquence :** Cela se traduit souvent par des **restrictions budgétaires**, des **réductions de postes** dans certains secteurs, et des **fermetures de services** ou une baisse de la qualité des prestations offertes.

2. LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

• **Problème :** Depuis plusieurs années, l'État a mis en place des **politiques de rationalisation** et de réduction d'effectifs dans les services publics pour maîtriser les coûts. Cela entraîne un **manque de personnel**, des **surenchères de travail** pour les agents restant et une **désorganisation** dans certains secteurs.

• **Conséquence :** Ce manque de personnel peut entraîner des **retards** dans le traitement des

demandes des usagers, une **augmentation de la charge de travail** pour les agents publics et une **démotivation** du personnel, ce qui affecte la qualité du service public.

3. LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

• **Problème :** La réduction des moyens financiers et humains, combinée à des réformes visant à **simplifier** les services ou à **privatiser** certaines fonctions, peut entraîner une dégradation de la qualité du service. Par exemple, dans des secteurs comme la santé, les délais de prise en charge sont de plus en plus longs, et dans l'éducation, les classes surchargées deviennent un problème.

• **Conséquence :** L'accès à certains services publics devient de moins en moins optimal, notamment dans les zones rurales ou dans certains quartiers des grandes villes. La **fracture territoriale** (entre zones urbaines et rurales) et **numérique** (accès limité à Internet pour certains citoyens) s'aggrave.

4. LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE ET LA BUREAUCRATIE

• **Problème :** Les services publics sont souvent accusés de manquer de **clarté**, de **flexibilité** et de **réactivité**. Les démarches administratives peuvent être compliquées, avec des

formalités multiples et des délais de traitement longs. Bien que des réformes aient été mises en place (comme la dématérialisation), certains usagers, notamment les personnes âgées ou celles n'ayant pas accès aux outils numériques, peuvent éprouver des difficultés pour accéder aux services.

• **Conséquence :** Cela crée un sentiment d'inefficacité et de **détérioration de la relation de confiance** entre l'État et les citoyens, ce qui peut mener à une perception négative du service public.

5. LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

• **Problème :** Il existe des **disparités géographiques et sociales** importantes dans l'accès aux services publics. Par exemple, dans les zones rurales ou les quartiers populaires, les services publics peuvent être insuffisants ou mal adaptés, ce qui mène à des **fractures sociales et territoriales**.

• **Conséquence :** Les citoyens des zones rurales peuvent avoir du mal à accéder à certains services, comme la santé, l'éducation, ou les transports publics, car ces services sont souvent concentrés dans les grandes agglomérations. Cela peut exacerber les **inégalités entre les territoires**.

Suite en page 15



Suite de la page 14

6. LA PRIVATISATION ET L'EXTERNALISATION DES SERVICES PUBLICS

• **Problème** : Au cours des dernières décennies, plusieurs secteurs traditionnellement gérés par l'État ont été **privatisés ou externalisés** (par exemple, dans les secteurs des transports, de l'énergie ou des télécommunications). Si cela a permis parfois une gestion plus efficace ou une réduction des coûts, cela peut aussi nuire à l'universalité, l'accessibilité, et la qualité des services, surtout quand des **objectifs financiers** priment sur l'intérêt public.

• **Conséquence** : La privatisation des services peut entraîner une réduction de l'accès aux services publics pour les plus vulnérables, une **augmentation des coûts** pour les usagers, et des **problèmes de régulation** quand les services sont gérés par des acteurs privés.

7. L'IMPACT DE LA DIGITALISATION ET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

• **Problème** : Bien que la numérisation des services publics (guichets en ligne, démarches administratives dématérialisées) ait facilité l'accès pour certains citoyens, elle a aussi créé de nouvelles **barrières d'accès** pour d'autres, notamment les personnes âgées, les personnes sans accès à Internet ou celles qui sont peu familiarisées avec les outils numériques.

• **Conséquence** : L'accélération de la digitalisation peut laisser certains **citoyens exclus**, renforçant ainsi la fracture numérique et l'inégalité d'accès aux services publics.

8. LA COMPLEXITÉ DES RÉFORMES ET DES CHANGEMENTS LÉGISLATIFS

• **Problème** : Les réformes successives des services publics, telles que la réforme de la fonction publique ou les réformes de certaines branches (comme la santé ou l'éducation), sont souvent complexes et difficiles à mettre en œuvre. Les changements législatifs peuvent être perçus comme une **source de confusion** et de mécontentement pour les agents publics et les usagers.

• **Conséquence** : Ces réformes peuvent créer de l'**instabilité et des tensions sociales**, notamment lorsqu'elles touchent directement les conditions de travail des fonctionnaires ou modifient de manière significative l'accès aux services pour les citoyens.

Les services publics français, bien que toujours essentiels à la cohésion sociale et au bien-être collectif, font face à des défis importants en termes de financement, réduction des effectifs, inefficacité, inégalités d'accès, et adaptation aux nouvelles technologies.

Le modèle des services publics, fondé sur l'**égalité** et l'**accessibilité pour tous**, doit se réinventer pour répondre aux exigences contemporaines tout en maintenant la solidarité nationale. Les réformes doivent trouver un



Pour rapprocher les Marnais les plus éloignés des services publics, le Département de la Marne s'est doté d'une structure mobile pour assurer une présence régulière au plus près des habitants : le Bus France services.

équilibre entre efficacité, accessibilité, et respect des valeurs républicaines.

Cadre particulier :

- L'aide sociale distribuée par les Conseils Départementaux, aux moyens de plus en plus limités, pose la question de cette substitution sans autonomie financière

- L'aide au logement par la C.A.F. est assujettie au statut du demandeur

- L'accès au logement : Bailleurs Sociaux, Associations dans la région Champagne-Ardenne en 2023 pour les quatre villes majeures, 11.000 demandes de logements non satisfaites avec, de surcroît, des freins à l'éligibilité à l'accès au logement social comme la détention d'un contrat de travail à durée indéterminée, quid des travailleurs pauvres, intérimaires, saisonniers, etc.

SERVICES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

Les questions environnementales génèrent inévitablement des questions de santé publique qui elle-même se décline en services publics.

Les effets du réchauffement climatique ont des conséquences sur la vie quotidienne de nombreuses personnes et surtout sur les plus faibles ou précarisées.

Si les services publics ne peuvent assurer une égalité devant les modifications dues aux aléas climatiques, ils peuvent, ils doivent, assurer une information exhaustive sur les conditions climatiques, atmosphériques, qualité de l'eau, etc... à chaque citoyen et ce n'est pas le cas, les déclinaisons géographiques étant limitées par les intérêts économiques. Les services publics doivent permettre le res-

pect du droit de l'environnement.

QUELQUES SUGGESTIONS :

Sur le fond, l'application de la loi sur l'accès aux soins quel que soit son statut, à l'aide sociale, aux protections des différentes catégories, à l'éducation, au droit au logement, au respect du code de l'environnement etc... relève du courage politique.

Les cadres juridiques, législatifs existent mais ils sont mis en œuvre d'une manière inégalitaire tant sur le plan sociologique que géographique, aux bons soins des collectivités territoriales qui en font la lecture politique, qui les engage. Tant qu'il n'y aura pas

une conscience commune que ces dysfonctionnements renforcent la fracture territoriale, on peut imaginer que rien ne bougera.

Sur la forme et dans les cadres territoriaux existants on peut suggérer plusieurs idées :

- La création de la maison des services publics à l'échelle des métropoles, grandes villes, villes
- Dans le monde rural ou périurbain, la désignation d'un conseiller municipal chargé des services publics faisant le relais entre administration et administrés
- La création d'un numéro vert pour répondre aux interrogations
- Depuis les maisons des services publics, des bus itinérants pour

faire de la pédagogie et répondre aux questions dans les communes

- La création d'un partenariat avec un grand opérateur mobile pour dédier un mobile avec les applications des services publics pour les personnes les plus fragilisées (personnes âgées, isolées, etc...)

CHRONIQUE RÉALISÉE PAR LE THINK TANK DROITS DE CITÉ

THINK TANK
DROITS
de CITÉ

L'AVIS DU DÉFENSEUR DES DROITS

"Comme cela est très bien dit dans cette tribune, l'accès aux services publics doit être égalitaire quel que soit le statut social ou le lieu de résidence de l'usager.

Après des années de réductions d'effectifs, de privatisations et d'externalisations, la digitalisation est venue parachever la fragilisation et l'éloignement du service aux usagers.

En 2024, le Défenseur des Droits est resté mobilisé pour prévenir et corriger les effets massifs de la dématérialisation des services publics sur l'accès aux droits. Il a souligné l'incapacité des solutions entièrement dématérialisées à s'adapter aux spécificités des situations individuelles.

Force est de constater, qu'aujourd'hui, il est parfois difficile d'avoir un accès facile.

Les idées développées par Droits de Cité sont très intéressantes, l'idée d'une maison métropolitaine des services publics entièrement dédiée aux services des usagers est certainement une très bonne idée, facile à mettre en place. Chaque service public et social, rejoint par des professionnels du droit (avocat, notaire, conciliateur de justice, défenseur des droits), des associations de consommateurs, pourrait avoir une permanence hebdomadaire, un accueil prendrait des rendez-vous avec chaque intervenant pour un service personnalisé et au plus près des préoccupations des usagers."

ALAIN GIFFARD
DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS POUR LA MARNE

Note : Protecteur des droits et libertés des personnes, le Défenseur des droits a pour mission de défendre et promouvoir les droits des usagers des services publics, les droits de l'enfant, de lutter contre les discriminations, d'assurer le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité et de protéger et orienter les lanceurs d'alerte.

Il peut être saisi gratuitement par toute personne résidant en France ou française résidant à l'étranger qui estime que ses droits n'ont pas été respectés.

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

**Avis d'attribution
suite à consultation en date du 5 mai**

**Marché de fourniture et acheminement d'énergie
électrique - Accord-cadre multi attributaire**

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc
08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
ATTRIBUTAIRE DE L'ACCORD-CADRE :
- EDF ;
- ENGIE ;
- TOTAL ENERGIES ELECTRICITE ET GAZ FRANCE.
M2509702

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408



ESPACE HABITAT

**Avis d'attribution de marchés de travaux suite à consultation en date du
06/06/2025**

Contrat d'exploitation de chauffage collectif

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT 7 Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

N° lot - N° prog. - Dénomination - P1 PU - PU m» ECS - P2 € H.T - Entreprise retenue :

- 1 - 12 - CM - BOSSE D'ETION - 1.674,82 - Engie Solutions ;
- 2 - 27 - CM - WARCQ 1 - 1.500,32 - Engie Solutions ;
- 3 - 0050/0051 - CM - RUE DE LA RONDE COUTURE - 1.372,12 - Engie Solutions ;
- 4 - 52 - FUMAY - LE CHARNOIS - P1 PU : 48,98 - 3.372,36 - Engie Solutions ;
- 5 - 57 - CM - QUAI DES ARQUEBUSIERS - 1.537,56 - Engie Solutions ;
- 6 - 145 - VIVIER AU COURT - THOREZ II - P1 PU : 48,98 - 2.588,02 - Engie Solutions ;
- 7 - 60 - CM - MONTJOLY - 1.660,20 - Engie Solutions ;
- 8 - 68 - GIVET - HOPITAL/BRUNEAU - P1 PU : 48,98 - 2.578,98 - Engie Solutions ;
- 9 - 74 - CM - LA CITADELLE/PORTE DE BOURGOGNE - 1.912,74 - Engie Solutions ;
- 10 - 75 - CM - TERFF/FOND DE SANTE - 1.605,66 - Engie Solutions ;
- 11 - 0076/0092 - CM - STADE - 1.543,00 - Engie Solutions ;
- 12 - 81 - CM - POULAIN / SORBON - 1.742,47 - Engie Solutions ;
- 13 - 83 - CM - BRONNERT/GUERIN/MANCHESTER - 1.696,30 - Engie Solutions ;
- 14 - 84 - NOUZONVILLE - RIMBAUD 1 - P1 PU : 52,83 - 2.483,16 - Engie Solutions ;
- 15 - 0086/0087 - CM - MONSEIGNEUR LOUTIL - P1 PU : 48,98 - 2.456,34 - Engie Solutions ;
- 16 - 91 - CM - WARCQ II - 2.184,00 - Idex ;
- 17 - 98 - GIVET - BOURCK/MOULIN - P1 PU : 48,98 - 2.533,44 - Engie Solutions ;
- 18 - 106 - GIVER - OGER/ESTIVANT - P1 PU : 48,98 - 2.523,72 - Engie Solutions ;
- 19 - 111 - CM - BOUTET - 1.249,00 - Idex ;
- 20 - 113 - CM - 18 à 32 HANOT - 1.848,00 - Idex ;
- 21 - 0114/0748 - CM - BARILLON - 1.593,16 - Engie Solutions ;
- 22 - 124 - CM - SIEGE EH - 1.606,00 - Idex ;
- 23 - 126 - CM - MESANGES/BOUVREUILS - 3.666,76 - Engie Solutions ;
- 24 - 129 - CM - RUE D'ETION - 2.598,40 - Engie Solutions ;
- 25 - 130 - CM - DEHUZ - P1 PU : 54,55 - PU m» ECS : 6,40 - 3.319,64 - Engie Solutions ;
- 26 - 137 - CM - JP VAILLANT - 3.543,10 - Engie Solutions ;
- 27 - 142 - Donchery- CAZIER - P1 PU : 54,55 - PU m» ECS : 6,40 - 3.469,44 - Engie Solutions ;
- 28 - 146 - CM - 49 FERROUL/2&4 MUGUET - 2.218,03 - Engie Solutions ;
- 29 - 147 - VRIGNE AUX BOIS - W ROUSSEAU - P1 PU : 48,98 - 2.714,52 - Engie Solutions ;
- 30 - 0148/0750 - CM - 51 à 75 FERROUL - 1.365,94 - Engie Solutions ;
- 31 - 0151/0749 - 10 & 12 MUGUET - 1.866,32 - Engie Solutions ;
- 32 - 162 - VIVIER AU COURT - THOREZ III - P1 PU : 48,98 48,58 - 2.268,94 - Engie Solutions ;
- 33 - 165 - SEDAN - LE BOURRELET - 2.009,56 - Engie Solutions ;
- 34 - 166 - VRIGNE AUX BOIS - VIENOT - P1 PU : 48,98 - 2.674,26 - Engie Solutions ;
- 35 - 169 - SEDAN - ESPLANADE DU LAC (Tour E) - 2.604,78 - Engie Solutions ;
- 36 - 170 - CM - 5 HANOT - 1.459,00 - Idex ;
- 37 - 173 - CM - 10 à 14 MESANGES - 1.522,40 - Engie Solutions ;
- 38 - 186 - SEDAN - RESIDENCE LE LAC - 1.933,26 - Engie Solutions ;
- 39 - 219 - SEDAN - TOUR SAPHIR - 3.033,01 - Engie Solutions ;
- 40 - 259 - CM - PLACE DE LA GARE - 1.701,00 - Idex ;
- 41 - 412 - CM - DAUX - 1.488,00 - Idex ;
- 42 - 598 - GIVET - ROOSEVELT - P1 PU : 48,98 - 2.182,43 - Engie Solutions ;
- 43 - 629 - VILLERS SEMEUSE - LHOSTE - P1 PU : 48,98 - 3.324,79 - Engie Solutions ;
- 44 - 743CM - 42/44 FERROUL - 1.475,99 - Engie Solutions ;
- 45 - 751 - CM - PIVOINES - 1.433,02 - Engie Solutions ;
- 46 - 777 - CM - PRAIRIE - P1 PU : 48,98 - 2.540,88 - Engie Solutions ;
- 47 - 780 - CM - PEGUY - 1.309,24 - Engie Solutions.

M2509935



Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères

Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat

23 rue du Clou dans le Fer - 51723 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

Maître Corinne SOLY Avocat postulant

12 Quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

Avis

A LA REQUETE DE : La BANQUE CIC EST, Société anonyme au capital de 225.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le n° 754.800.712, dont le siège social est au 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Corinne SOLY, Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant en ladite ville, 12 Quai Eugène Perrier.

VENTE AUX ENCHERES A SOMPIUS (51550)

Un bâtiment à usage d'habitation sis 6 rue d'Humbauville, composé de quatre logements, caves et pièce sous les toits, cadastré :
Section AE 210.
D'une contenance totale de 26a 43ca.

L'Adjudication aura lieu le

**Mardi quatre novembre deux mille vingt cinq à dix heures
(Mardi 4 novembre 2025 à 10h00)**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), séant au Palais de Justice de ladite ville 2 Quai Eugène Perrier.

MISE A PRIX :
QUARANTE NEUF MILLE EUROS (49.000 €)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :

1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, à CHALONS EN CHAMPAGNE ; Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le fer ; Tél. : 03.26.79.89.36 ; Courriel nathalie.capelli@mcmavocats.com ;
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Florence SCHMITTER, Commissaire de Justice à SAINTE MENEHOULD. M2509767

Signé : Corinne SOLY

Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat

23 rue du Clou dans le Fer - 51723 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

Maître Corinne SOLY Avocat postulant

12 Quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

Avis

A LA REQUETE DE : La BANQUE CIC EST, Société anonyme au capital de 225.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le n° 754.800.712, dont le siège social est au 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Corinne SOLY, Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant en ladite ville, 12 Quai Eugène Perrier.

VENTE AUX ENCHERES A PARGNY SUR SAULX (51340)

Dans un ensemble immobilier en copropriété, sis 92 B avenue du Bois du Roi, cadastré section AK 323 et AK 328, un atelier et divers appartements et bureaux à rénover, pour une contenance totale de 24a et 82ca, comprenant :

- Lot numéro un (01) : Au rez de chaussée, un appartement comprenant : séjour, salon, hall entré, cuisine, dégagement, deux chambres, WC et salle de bains, deux parkings attenants et terrain de 113.30 m2 et les cent vingt et un/millièmes (121/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro deux (02) : Au rez de chaussée, un appartement de 2 pièces principales, comprenant : salle à manger, salon, cuisine, hall, dégagement, chambre, wc, salle de bains, dressing, deux parking attenants et terrain de 56.10 m2 et les cent/millièmes (100/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro trois (03) : Au 1er étage, un appartement de 3 pièces principales, comprenant salle à manger avec terrasse, salon, cuisine, hall, deux chambres, wc, salle de bains, deux parkings attenants et les cent neuf/millièmes (109/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro quatre (04) : Au 1er étage, un appartement de 3 pièces principales, comprenant : salle à manger avec terrasse, salon, cuisine, hall, deux chambres, wc, salle de bains, deux parkings attenants et les cent neuf/millièmes (109/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro neuf (09) : Cave n°1 et les quatre/millièmes (4/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro dix (10) : Cave n°2 et les six/millièmes (6/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro onze (11) : Cave n°3 et les sept/millièmes (7/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro douze (12) : Cave n°4 et les sept/millièmes (7/1.000èmes) des parties communes générales.

Le tout en un seul lot.

L'Adjudication aura lieu le

**Mardi quatre novembre deux mille vingt cinq à dix heures
(Mardi 4 novembre 2025 à 10h00)**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), séant au Palais de Justice de ladite ville 2 Quai Eugène Perrier.

MISE A PRIX :
QUARANTE CINQ MILLE EUROS (45.000 €)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :

1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, à CHALONS EN CHAMPAGNE ; Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le fer ; Tél. : 03.26.79.89.36 ; Courriel nathalie.capelli@mcmavocats.com ;
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Florence SCHMITTER, Commissaire de Justice à SAINTE MENEHOULD. M2509765

Signé : Corinne SOLY

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



AVOCATS ASSOCIÉS

JO LE TREMBLEUR/
SPARROW

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 26/08/2025, enregistré au SIE REIMS, le 01/09/2025, dossier : 2025 00037719, bordereau : 5104P04 2025 A 02180, JO LE TREMBLEUR, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social 9 rue de Chavesles 51100 REIMS, immatriculée sous le n°838023323 au RCS de REIMS, a cédé à SPARROW, SAS au capital de 100 000 €, ayant son siège social 67 Place Drouet d'Erlon 51100 REIMS, immatriculé au RCS de REIMS sous le n°911 060 499, un fonds de commerce de bar, restaurant (code APE : 53.30Z), exploité sis 9 rue de Chavesles, 51100 REIMS, moyennant le prix de 350 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 26/08/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 14, Place du Chapitre, 51100 REIMS, pour la validité et pour la correspondance. M2509444

LE BISTROT DES HALLES

Suivant acte reçu par Me Sylvain SARCELET, Notaire associé de la SELARL «SARCELET Notaires», titulaire d'un Office notarial à SAINTE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, immatriculé à la CRPCEN sous le n° 51014, le 09/09/2025 enregistré à SPFE de REIMS, le 12/09/2025, référence 2025 N 2698, dossier n° 2025039136.

La société dénommée LE BISTROT DES HALLES, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 16 rue Emile Leroy, SIREN 903 123 099 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. ACEDE A :

La société dénommée AFFECTIO SOCIÉTATIS CATALAUNUM, SAS au capital de 40.000 € ayant son siège à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 26 rue Pasteur, SIREN 989 565 486 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de bar, brasserie, restauration sur place, glace, salon de thé connu sous le nom de LE BISTROT DES HALLES situé et exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 16 rue Emile Leroy, 15 et 17 rue Croix des Teinturiers et 2 rue Thiers.

Prix : 95.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 65.000,00 € et aux éléments corporels pour 30.000,00 €.

Prise de possession à compter rétroactivement du 26/06/2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Sylvain SARCELET, Notaire à SAINTE MENEHOULD, 51800, 9 place du Général Leclerc, dans les 10 jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.

Pour insertion, le Notaire. M2509779



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

AU DESIR FLEURY

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Aymeric GEISS, le 5 septembre 2025, enregistré à REIMS, le 15 septembre 2025, la société JD FLEURS, dont le siège est à REIMS (51100), 71 boulevard Pommery, immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le n° 833 103 138 a cédé au profit de la société SJ Fleurs, dont le siège est à REIMS (51100), 71 A boulevard Pommery, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 989 608 930, le fonds de commerce de vente de fleurs et compositions florales sis à REIMS (51100), 71 A boulevard Pommery, connu sous le nom commercial AU DESIR FLEURY ; Moyennant le prix de 120.000,00 €, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour 114.874,00 € ;
- Au matériel pour 5.126,00 €.

Entrée en jouissance le 5 septembre 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Aymeric GEISS, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 18 rue de l'Arquebuse, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2509930



LA PERGOLA

ACTE DE CESSION

«Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, le 1 septembre 2025, enregistré à REIMS, le 11 septembre 2025, sous les références 5104P04 2025 N 2696, la société dénommée LA PERGOLA, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à REIMS (51100), 37 Bis avenue Jean Jaurès, a cédé à la société dénommée KAZUBU, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à REIMS (51100), 37 Bis avenue Jean Jaurès, le fonds de commerce de FLEURISTE AU DETAIL ET HORTICULTURE, et sa succursale, exploité à REIMS (51100), 37 Bis avenue Jean Jaurès, connu sous le nom commercial «LA PERGOLA», moyennant le prix de 75.000,00 €, savoir : éléments incorporels : 70.000,00 € ; matériels, mobiliers, agencements : 5.000,00 €. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL (51350), 13 quater rue Paul Gauguin, où domicile a été élu à cet effet.»

Pour insertion : Me Romain SHALGIAN

M2509760

ANNONCES LEGALES

**DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES**

annoncelegale.pamb@legalnet.org

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LAB. ATELIER
D'ARCHITECTURE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
44 Grande rue - 51490 DONTRIEN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DONTRIEN du 10 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LAB. ATELIER D'ARCHITECTURE.
FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.
SIÈGE SOCIAL : 44 Grande rue - 51490 DONTRIEN.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €. PRÉSIDENTE : Madame Manon, Marcelline, Danièle LABART, demeurant 44 grande rue - 51490 DONTRIEN.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Présidente.

M2509601

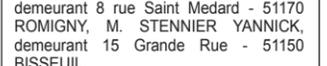
PIERRE BLANCHE

Par acte SSP du 10/09/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PIERRE BLANCHE.
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : 1 bis rue de la Tour Biron - 51200 ÉPERNAY.
Capital : 1.000 €. Durée : 99 ans.
Gérance : M. STENNIER AURELIEN, demeurant 8 rue Saint Medard - 51170 ROMIGNY, M. STENNIER YANNICK, demeurant 15 Grande Rue - 51150 BISSEUIL.

Clause d'agrément : Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.

Immatriculation au R.C.S. de Reims. M2509671



EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

A.M. TRANSPORT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/09/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : A.M. TRANSPORT
Objet social : Transport public routier de marchandises et/ou loueur de véhicules avec chauffeur destinés au transport de marchandises au moyen exclusif de véhicules motorisés d'un poids maximum autorisé n'excédant pas 3,5 t et exclusivement sur le territoire national

Siège social : 63 RUE DU GRAND CERF, 51100 REIMS

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. HADAYA Mathew 4 Allée maurice lemaître 51100 REIMS

M2509771

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI FAMILIA XAVIER

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Anne-Elisabeth SARCELET, notaire à REIMS (51100), 57 avenue Jean Jaurès, le 09/09/2025, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont :
Dénomination : SCI FAMILIA XAVIER.
Forme : SOCIÉTÉ CIVILE.

Capital : MILLE € (1.000,00 €). Sièges : TINQUEUX (51430), 16 Route de Champigny.

Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social. Durée : 35 ans. Apports : les apports en numéraires d'un montant total de MILLE € (1.000,00 €) n'ont pas encore été libérés. Gérance : M^{me} Elvira XAVIER, demeurant à REIMS (51100), 13 rue du Roubaix. Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de REIMS (51100). Cession de parts sociales/agrément : Cessions libres entre associés. Les cessions de parts sociales à des tiers étrangers à la société sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis :
Me Anne-Elisabeth SARCELET.
M2509691

K-SDALE 51

Rectificative à l'annonce parue le 09/09/2025

Il convenait de supprimer « Le directeur général : Monsieur BOUHALLGOUM Abdellohab demeurant 105 avenue du Mont Gaillard - 76620 LE HAVRE ».

Pour avis : Le Président.
M2509706

PARENTHÈSE REIMS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 rue de Luxembourg 51100 REIMS
En cours de constitution

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 10/09/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PARENTHÈSE REIMS

Siège social : 4 rue de Luxembourg - 51100 REIMS

Objet social :

-La location d'espace et de bureaux,

-La gestion, l'animation et le développement d'espaces de vie partagés,

-La gestion et l'animation d'ateliers et de conférences,

-La gestion et l'organisation de cours collectifs et individuels de sports,

-La vente de tous produits et accessoires liés à l'activité,

-La vente de nourriture et de boissons non alcoolisées à titre accessoire,

-La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

-Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 euros

Gérance : M^{me} Clémence FRIQUET demeurant 20 rue des Elus - 51100 REIMS

et M^{me} Maeva DRAVENY demeurant 4 rue de Luxembourg - 51100 REIMS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance
M2509709

STUDIO ANNA

Aux termes d'un acte sous seing privé du 15/07/2025, il a été constitué une EURL :

Dénomination sociale : STUDIO ANNA.

Forme : EURL.

Capital social : 100 €.

Siège social : 5 Boulevard Franchet d'Espéray - 51100 REIMS.

Durée : 99 ans.

Objet social : Esthétique.

Président : Anna GEVORKIAN.

R.C.S. Reims.

M2509745

LA PICHOULINE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 31 Rue Sainte Barbe 51270 ORBAIS L'ABBAYE
RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ORBAIS L'ABBAYE du 16 septembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

DÉNOMINATION SOCIALE : LA PICHOULINE

SIÈGE SOCIAL : 31 Rue Sainte Barbe, 51270 ORBAIS L'ABBAYE

OBJET SOCIAL : L'activité de food truck, restauration sur place et à emporter, vente de boissons.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

GÉRANCE : Monsieur Damien LESAGE, demeurant 31 Rue Sainte Barbe, 51270 ORBAIS L'ABBAYE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance
M2509758



Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS

Tél. 03 26 87 71 71

etudeclovis@notaires.fr

www.etude-clovis.notaires.fr

SCI DE LA TANNERIE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTION-JOLY, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 15 septembre 2025, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DE LA TANNERIE.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 100.600 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : FISMES (51170), 6 rue des Remparts.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par le gérant ou son conjoint la vie durant, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS NOMMÉS POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Sophie CHARLIER, demeurant à FISMES (51170), 6 rue des Remparts et Annie DANAU, demeurant à LAON (02000), 25 rue Pasteur.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.
M2509810



GROUPE W

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Sonia BADAUT, Notaire à REIMS, le 15 septembre 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GROUPE W.

Forme : Société civile de construction vente.

Siège : REIMS (51100), 1 rue des Docks Rémois.

Objet : Acquisition de terrain, construction d'immeubles et vente de ces immeubles.

Durée : 15 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital : 1.000 € constitué d'apports en numéraire.

Gérant : SAS CITANIUM, représentée par M^{me} Florence CHOMBINHO, sa Présidente, demeurant à REIMS (51100), 7 rue de Talleyrand.

Objet : L'acquisition de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.

Immatriculation : R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Me BADAUT.
M2509822

NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCM APOLLINE

Par acte SSP du 15/09/2025 il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCM APOLLINE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles. L'administration et l'exploitation, par location ou autrement, des biens sus-désignés. L'entretien et, éventuellement, l'aménagement de ces biens. Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droit sociaux.

SIÈGE SOCIAL : 21 avenue Jean-Jaurès - 51120 SEZANNE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE :

- Grégory MAILLIARD, demeurant à BLANCS-COTEAUX (51130), 11 boulevard Jean Brion

- Valérie MERCIER, demeurant à SEZANNE (51120), 35 rue Paul Doumer

- Nicolas CONDUTO, demeurant à ECEUIL (51500), 12 rue Saint Vincent

- Xavier CATTEAU, demeurant à SAINT-LYÉ (10180), 10 avenue de la Gare.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'à des personnes physiques ou morales exerçant la profession de chirurgien-dentiste. Toutes cessions, entre vifs, à titre gratuit ou à titre onéreux, alors même qu'elles interviendraient par voie d'adjudication ou en vertu d'une décision de justice, ne sont opposables à la société que sous réserve de l'agrément unanime de tous les associés.

Immatriculation au RCS de REIMS.
M2509829



Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale

2 rue du Colonel Pierre Servagnat 51200 EPERNAY

TERRE DE FAMILLE

Par acte SSP du 19/09/2025, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TERRE DE FAMILLE.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural.L'objet social s'appliquant plus particulièrement à la culture de vignobles, la production de raisin, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation.Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la Société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.En particulier, la Société peut notamment :-Procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;

-Prendre à bail tous biens ruraux ;

-Exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L.411-37 du Code rural ;

-Vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles.A la condition qu'ils détiennent ensemble moins de 50 % des parts représentatives du capital, la société peut admettre des associés non exploitants, qui pourront notamment effectuer des apports immobiliers.

SIÈGE SOCIAL : 18 Avenue des Comtes de Champagne - 51130 BERGÈRES LÈS VERTUS.

CAPITAL : 7.500 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M^{me} BATTEUX Lydie, demeurant 18 Avenue des Comtes de Champagne - 51130 BERGÈRES LÈS VERTUS.

Immatriculation au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2509830

BK ETANCHEITE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 23 rue Marie Curie 51530 BRUGNY-VAUDANCOURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/09/2025 à REIMS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : BK ETANCHEITE.

SIÈGE : 23 rue Marie Curie - 51530 BRUGNY-VAUDANCOURT.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Etanchéité, couverture, bardage.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : Monsieur KIRAN Behcet, Né le 04/09/1990 à Epernay (51), de nationalité française.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.
M2509948

SBS RENOVATION REMOISE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 05/09/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SBS RENOVATION REMOISE

Objet social : Peinture et pose de revêtement de sol et tous corps d'état si nécessaire

Siège social : 3 RUE DU GENERAL MICHELER, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. SEBBAH ABDELKADER rue de l'Indépendance 31016 BOUTLELIS (ALGERIE)

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Le président
M2509883



GROUPE GIRAUD

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros

Siège social : 71 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE, 51160 AY CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ay du 25/08/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GROUPE GIRAUD

Siège : 71 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE, 51160 AY CHAMPAGNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen, et la gestion de toutes valeurs mobilières, ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique ainsi que la prestation de services et de conseils dans ces types d'opérations ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement ;

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Objet : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Claude GIRAUD, demeurant 64 Avenue du Général Leclerc, 51160 AY CHAMPAGNE

Directeurs généraux :

Madame Emmanuelle GIRAUD-PATOUR, demeurant 6 rue Ecart Robin, 51160 AY CHAMPAGNE

Madame Anne LE GOLVET GIRAUD, demeurant 1, rue des Ruetz, 51160 AY CHAMPAGNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

POUR AVIS Le Président
M2509780

SCP PARMENTIER PERCHERON-TILLOY

Notaires à SAINTE MENEHOULD (51800)

SCI CHAMP CHARDON

Suivant acte reçu par Me Karen PERCHERON-TILLOY, le 17 septembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : CHAMP CHARDON.

Siège social : DOMMARTIN-VARIMONT (51330), 17 rue Clovis Jacquier.

Durée : 99 années.

Capital social : MILLE € (1.000,00 euros) (apports numéraires).

Cession de parts : libres entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à agrément.

Le gérant de la société est M. Benoit Romain ROTH demeurant DOMMARTIN-VARIMONT (51330), 17 rue Clovis Jacquier.

La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.
M2509902



SCI «ALDEAXAN»

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, le 17 septembre 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «ALDEAXAN».

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 32 rue de la Noue Saint Antoine.

CAPITAL SOCIAL : Quatre-vingt-dix mille Euros (90.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de neuf cents Euros (900,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties telles qu'une garantie réelle sur ces mêmes biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

L'IMOGIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 voie de la Liberté
51160 ST IMOGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MAGENTA (51530) du 17 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : L'IMOGIEN.

SIÈGE SOCIAL : 2 voie de la Liberté - 51160 ST IMOGES.

OBJET SOCIAL : La restauration traditionnelle sur place, traiteur, bar à vins, à Champagne et sa planche apéritive, plats à emporter, épicerie fine, caviste, boutique de produits non alimentaires. L'événementiel, la location de salle de réception ainsi que le prêt de personnel.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. GÉRANCE : Monsieur Christophe TINOT demeurant à MAGENTA (51530), 3 rue Victor Hugo.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2509938



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI DU VIDAME

6 rue du Four
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Suivant acte reçu par Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, le 18 septembre 2025, a été constituée une société civile immobilière dénommée SCI DU VIDAME :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), 6 rue du Four
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Le capital social est fixé à la somme de : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 €

Les apports sont faits en numéraire. toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Co-gérants : Monsieur et Madame Philippe KAUFFMANN-ROEHRIG demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 6 rue du Four.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis Le notaire.

M2509951

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE : DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur [annonces.matot-braine.fr](https://www.matot-braine.fr)

SASU «Dimitri PERSON TAXI»**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/09/2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Dénomination : «Dimitri PERSON TAXI».

Capital : 1.000 €. Siège social : 30 rue des Renardes - 51300 COUVROT.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de taxis et véhicules sanitaires légers, le transport public routier de personnes, notamment malades assis et transports assis professionnels.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 années.

Président : Monsieur Dimitri PERSON demeurant 30 rue des Renardes - 51300 COUVROT.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal. M2509952

MODIFICATION**DE STATUTS**

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

AILLIA CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue Blavier - 51100 REIMS
529 495 111 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 17 juillet 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10 rue Blavier - 51100 REIMS au 7 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS, à compter du 1^{er} juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2508038

FCN FAMILY

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
160 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
819 672 890 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 11 septembre 2025, l'associée unique a nommé en qualité de cogérante, à compter de cette date et pour une durée illimitée, Madame Juliette LEFEBVRE.

Pour avis : La Gérance.

M2509686

R-SHOOT

Société par actions simplifiée
au capital de 200 Euros
Siège social :
7 rue Germaine Tillion - 51100 REIMS
903 948 099 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire en date du 31 mars 2025, il résulte que :

- Le siège social a été transféré du 7 rue Germaine Tillion - 51100 REIMS au 32 boulevard de la Paix à REIMS 51100 à compter du 31 mars 2025 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : 7 rue Germaine Tillion - 51100 REIMS.
NOUVELLE MENTION : 32 boulevard de la Paix - 51100 REIMS.

PRÉSIDENT : Monsieur Laurent LEMAIGRE, demeurant 25/11 rue Pierre Curtill - 02000 LAON.

L'objet social a été modifié et l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION :
- Vente de toute prise de vue et création audiovisuelle ;
- Participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

NOUVELLE MENTION :
- La production audiovisuelle sous toutes ses formes, y compris la réalisation de vidéos promotionnelles, institutionnelles, UGC (User Generated Content), captations d'événements, vidéos drones (classiques et FPV), motion design, animations 2D et 3D ;

- La conception, le développement, la refonte, la maintenance et l'optimisation de sites internet, ainsi que leur référencement (SEO, SEA) ;
- La création et la mise en oeuvre de stratégies marketing globales, incluant l'analyse marketing globale, l'audit de présence en ligne, et la recommandation stratégique ;
- Le conseil en communication et publicité, notamment via les canaux numériques ;
- La création, gestion et optimisation de campagnes publicitaires en ligne, notamment via Google Ads, Meta Ads, YouTube Ads, et toute autre régie pertinente ;
- La gestion de réseaux sociaux (community management), incluant la création de contenus, l'animation, la modération, l'envoi de messages privés ciblés, les jeux concours, les stratégies d'engagement, ainsi que le suivi et la relance des prospects ;
- La mise en place de tunnels de vente, campagnes emailing, et opérations de prospection commerciale (mailing, cold calling, prise de rendez-vous) ;
- La mise à disposition de personnel ou de prestations visant à contacter par appel téléphonique les prospects issus de campagnes publicitaires ou de toute autre source, dans le but de qualifier ces contacts, d'effectuer un tri selon leur niveau d'intérêt, et de permettre ainsi au client de se concentrer uniquement sur les leads les plus pertinents, afin d'optimiser son temps et ses chances de conversion ;
- La domiciliation, la coordination et la supervision de projets de communication globale pour le compte de tiers ;
- La captation d'images aériennes à l'aide de drones (drone traditionnels ou FPV), dans le respect de la réglementation en vigueur et des autorisations nécessaires ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2509431



2 Quai Valmy
51800 SAINTE MENEHOULD
Tél. : 03.26.60.76.00

IDENN PERE ET FILS

SASU au capital de 100 000 Euros
Siège social :
18 AVENUE BOURNIZET 51800 SAINTE MENEHOULD
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°343 605 614

AVIS DE MODIFICATION

En date du 02/09/2025, l'associé unique a décidé à compter du 02/09/2025 de nommer en qualité de président IDE2N, SASU au capital de 55 000 €, ayant son siège social 1 Rue Eugène Freyssinet 51470 SAINT MEMMIE, immatriculée sous le n°930378120 au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en remplacement de M. IDENN Quentin, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Le président

M2509290



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

HOLDING SORRET

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
porté à 86.500 Euros
Siège social : Rue de Mareuil
Lieu dit derrière le bois 51530 OIRY
981 892 607 R.C.S. Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 05/09/2025 que le capital social a été augmenté de 85.500 € par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille € (1.000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-six mille cinq cents € (86.500 €).

Pour avis : Le Président.

M2509431



AVOCATS ASSOCIES

SCEA DU COULOMMIER

SCEA au capital de 141 315 €
Siège social : 1 Rue du Moulin
51600 AUBERIVE
RCS de REIMS n°326 160 611

Avis de modification

L'AGE du 10/09/2025 a décidé à compter du 10/09/2025 d'augmenter le capital social de 102 000 € par création de parts sociales nouvelles en le portant de 141 315 € à 243 315 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

M2509670

OVIA INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
Capital de 5.000 Euros
Siège est :
1 bis rue Marius Lanet
51140 JONCHERY SUR VESLE
R.C.S. de Reims B 529 413 841

Aux termes d'une délibération en date du 25 aout 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société OVIA INGENIERIE a décidé de transférer le siège social du 6 rue Folle Peine - 51100 REIMS au 1 bis rue Marius Lanet - 51140 JONCHERY sur VESLE à compter du 25 juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2509675

SAS Calycé Sun

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 42 rue de Champagne
- 51240 VITRY LA VILLE
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 919 616 508

Aux termes des décisions de l'associée unique du 08/09/2025, il résulte que :

La SARL CALYSUN, dont le siège social est situé 31 Grande Rue - 51240 SONGY, RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 990 109 696, représentée par M^{me} Clémence CHARLET-HERBILLON et M. Paul-Antoine GRASSET, a été nommée en qualité de Directeur général à compter du 08/09/2025.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2509680



Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

S.C.E.A. RV

Société civile d'exploitation agricole
au capital en cours de liquidation de
15.240,00 Euros
Siège de la liquidation : 4 rue de Paris
51400 PROSNES
384 373 080 RCS Reims

Aux termes d'acte authentique reçu par Maître Geoffroy CROZAT, Notaire associé à GUEUX, Marne, 14 mars 2025, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 6.842,76 € pour être ramené de 15.240,00 € à 8.397,24 €, par annulation de 449 parts sociales d'une valeur nominale de 15,24 € chacune.

Les articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Me Geoffroy CROZAT, notaire

M2509736

LA TABLE DE COURCY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue Pierre Givélet
51220 COURCY
987 917 705 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18.08.2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Cécile GARREAU épouse CUVILLIER, demeurant 28A rue Pasteur - 51220 COURCY, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis : La Gérance.

M2509728

SARL

«PV LA NOUE»
Société à responsabilité limitée
au capital de 24 000 Euros
Siège social :
Ferme de la Noue
51800 VIENNE-LA-VILLE
RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE 519 560 171

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2025, Monsieur Hubert PERNOT du BREUIL demeurant 2 rue des Iris - Hameau de Marie - 71960 BERZE LA VILLE a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 10 septembre 2025 en remplacement de Monsieur Hugues PERNOT du BREUIL, gérant démissionnaire à compter de cette même date.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2509705

NOETINGER

Société par actions simplifiée au capital de 172 000 Euros réduit à 160 000 Euros
Siège social : 1 avenue du Cap
51530 PIERRY
522 503 077 RCS Reims

L'AGE des associés en date du 21/07/2025 a décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et de réduire le capital social de 12 000 euros pour le ramener de 172 000 euros à 160 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 1 200 actions.

Le président, par délibération en date du 08/09/2025, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives à l'objet social et au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 2 - OBJET
Ancienne mention :
- Les prestations de services viticoles et vinicoles ; Exploitation viticole ; Le pressurage ; Le stockage ; La distribution de vins et produits annexes ; L'œnotourisme ; L'achat et la vente de véhicules d'occasion ; Le gîte et la location de véhicules «

Nouvelle mention :
- Les prestations de services viticoles et vinicoles ; Exploitation viticole ; Le pressurage ; Le stockage ; La distribution de vins et produits annexes, notamment la vente de Champagne et d'accessoires s'y rapportant ; L'œnotourisme, ainsi que la réalisation de masterclass, atelier œnologique et expérience de dégustation ; Le gîte et la location de véhicules «

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cent soixante-douze mille euros (172 000 €). Il est divisé en 17 200 actions de 10 euros chacune, de même catégorie.

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160 000,00 euros). Il est divisé en 16 000 actions de 10,00 euros chacune, toutes de même catégorie, numérotées de 1 à 16 000.

Pour avis : La présidente.

M2509723

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL



reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

ART - ISO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
59 rue de la Gare
51140 MUIZON
912 801 453 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Marcel Nuri KARACOL, demeurant 10 rue Narcisse Brunette - 51100 REIMS, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2025.

Pour avis : La Gérance.

M2509820

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

RVFI

Rectificatif à l'annonce parue le 09/09/2025 concernant la société RVFI, il fallait lire : La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 878 691 617 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2509726

CHAMPAGNE THIENOT HOSPITALITY

Société par actions simplifiée
Au capital de 3.380.000 Euros
Ancien siège : 4 rue Joseph Cugnot
51500 TAISSY
Nouveau siège : 3 rue du Marc
51100 REIMS
423.124.593 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale du 25 Août 2025, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital : Le capital social reste fixé à 3.380.000 €. Il est divisé en 310 actions d'une valeur nominale arrondie à 10.903,225 € chacune, entièrement libérées.

Forme :
- Ancienne mention : SARL ;
- Nouvelle mention : SAS.
Siège social : Le siège social est transféré de TAISSY (51500), 4 rue Joseph Cugnot à REIMS (51100), 3 rue du Marc.

Mandats : Organes de direction de la Société.
- Anciennes mentions
Gérance : Stanislas THIENOT, demeurant à REIMS (51100), 14 rue des Moissons.

- Nouvelles mentions :
Présidence : ARVITIS - SAS au capital de 100.021.234 €, ayant son siège social à PARIS (75009), 10 rue La Fayette, 352.661.029 R.C.S. PARIS, nommée pour une durée illimitée, Représentée par Stanislas THIENOT, né le 02/12/1976, demeurant à REIMS (51100), 14 rue des Moissons.

Directeur Général : Monsieur Olivier LAMAISON, né le 21/05/1993 à Vienne (38), demeurant à REIMS (51100), 1A rue Bruyant, nommé pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées pour lui-même ou comme mandataire.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Dans les autres cas, elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les mentions antérieures relatives aux SARL sont frappées de caducité.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2509740



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

FINANCIERE ANNE

Société civile
au capital de 657 000 euros
Siège social :
6 rue Roucy - 51140 VENDELAY
487 737 470 RCS REIMS

DUA 25/06/2025
Nomination de M^{me} Anne AUBRIOT -BERTOT, demeurant au CANADA MONTREAL, QC, H3G 0C7, 1155 rue de la Montagne, pour une durée illimitée à compter du 25/06/2025.

Démission de M. Jean AUBRIOT et de M^{me} Andrée AUBRIOT de leurs fonctions de gérants à compter du 25/06/2025.

La gérance.

M2509746



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

FINANCIERE RACHEL

Société civile
au capital de 537.000 Euros
Siège social : 6 rue de Roucy
51140 VENDELAY
487 737 496 R.C.S. Reims

Aux termes d'une DUA en date du 24 juin 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de gérante Madame DULIEU Rachel, demeurant à (51140) VANTELEY, 6 rue de Roucy, pour une durée illimitée à compter du 24 juin 2025.

Les associés ont également acté de la démission de Monsieur AUBRIOT Jean et de Madame AUBRIOT Andrée de leurs fonctions de gérants à compter du 24 juin 2025.

M2509753

La Gérance.

N.S&R

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 25 rue des Blancs Monts
51350 CORMONTREUIL
505 016 501 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGE du 07/08/2025, les associés, statuant dans les conditions prévues par la loi, ont décidé la transformation de la Société en une société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Sa dénomination, son capital, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social restent inchangés. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée ;
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Administration : Aux termes du PV de l'AGE du 07/08/2025, Monsieur Stéphane NOIRET demeurant 24 rue de l'Eglise Le Moulin - 51130 VELYE a été nommé Président de la Société sous sa nouvelle forme.

Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2509754

NARA

Société civile immobilière
Capital : 1.000 Euros
5 place alain gerbault Residense Hora
Nova 66100 PERPIGNAN
913 788 162 R.C.S. Perpignan

L'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2025 a décidé de transférer le siège social de la société qui est désormais situé 5 rue de la Courte Soupe - 51310 Courgivaux.

Les soussignés :
Monsieur RIAHI Hedi, né à CRETEIL le 16 avril 1982, de nationalité française, demeurant 5 place Alain Gerbault 66100 à Perpignan et Monsieur RIAHI Nasreddine, né à TUNIS le 03 mars 1959, de nationalité française, demeurant 5 rue de la courte soupe - 51310 Courgivaux, ont modifié les statuts de la SCI NARA comme suit :
L'art. 1 des statuts a été modifié en conséquence.
L'objet social de la société présentement constituée est :

- La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement ;
- La durée de la société est fixée à CINQUANTE ANS (50 ans) à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2509757



NOTAIRES DE LA VALLEE

3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

SARL GUAY LOGIS

4 Impasse des Moines
51700 FESTIGNY

Modifications statutaires

Suivant acte reçu par Maître Sarah DRIGUET, Notaire à DORMANS (51700), le 16 décembre 2024, il a été constaté le décès de M^{me} GUAY LEBLOND Gilberte, cogérante de la « SARL GUAY LOGIS », dont le siège social est à FESTIGNY (51700), 4 Impasse des Moines, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 891942674.

Reste seul gérant : M. Gilles GUAY.
Pour avis : Le notaire.

M2509895



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SARL BARON DAUVERGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000,00 Euros
Siège social : 31 rue de Tours-sur-Marne 51150 BOUZY
750 288 607 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale du 11 septembre 2025, l'associé unique a pris acte de la décision de Madame Sidonie PREVOT de démissionner de ses fonctions de cogérante à compter de la même date. Par conséquent, Monsieur Vincent DAUVERGNE assumera seul désormais la gérance de la société.
L'inscription modificative sera fait auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour insertion,
Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.
M2509804

FH HOTELLERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
RCS Reims 520 441 254

Par décision du 15 septembre 2025, l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce jour. Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :
FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée à associé unique.
NOUVELLE MENTION : société par actions simplifiée.

GÉRANCE : ANCIEN GÉRANT : Michel GUYOMARD, 3 rue des Prêcheurs - 75001 PARIS.
NOUVEAU PRÉSIDENT : la société Compagnie Immobilière de Gestion de Participations, société par actions simplifiée au capital de 100.080 €, dont le siège social est 21 rue Danielle Casanova - 75001 PARIS, identifiée sous le n°384 434 999, représentée par son Président M. Michel GUYOMARD.

Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.
M2509824

M2509888

75 CENTILITRES

Forme : SARL
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
1 rue Basse Saint Laurent
51200 EPERNAY
909 295 339 RCS de Reims

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2025, les associés ont décidé, à compter du 15 septembre 2025, de transférer le siège social à 5 rue Porte Lucas - 51200 EPERNAY.

Mention sera portée au RCS de REIMS.
M2509821



FCN Château-Thierry

40, rue de la Prairie
02400 Château-Thierry
Tel : 03 23 84 24 24

KONEKT

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 Rue Buridan - 51100 REIMS
940 807 670 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23/06/2025 a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de mise en place des solutions globales de fidélisation et développement commercial à destination des entreprises, associations et organismes professionnels, notamment dans le cadre de services de CSE externalisé, ou de dispositifs équivalents en milieu public, parapublic ou associatif. A ce titre, l'entreprise proposera des prestations globales destinées à accompagner les entreprises dans la fidélisation de leurs collaborateurs et le développement de leur stratégies commerciale. à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 12 Rue Buridan - 51100 REIMS au 77 route d'Epemay - 51510 FAGNIERES à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.
M2509890

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE HOUSSET

Société civile au capital de
228 673,52 €
Siège social : 13 RUE GAYAT
51110 CAUREL
RCS de REIMS n°320 922 149

Avis de modification

L'AGE du 10/01/2025 a décidé à compter du 10/01/2025 de nommer en qualité de gérant M. LHOTELAIN ERIC, demeurant 13 RUE GAYAT 51110 CAUREL en remplacement de M. LHOTELAIN REMI, gérant, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
La gérance.

M2509897

LAVERIE DES URSULINES

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 rue croix blanche
51520 SARRY
941 974 362 R.C.S. de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 20/08/2025 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 20 rue Andre Hubert - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, à compter du 20/08/2025.

Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.
M2509824

SARL FONCIMA

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill 51100 REIMS
534 629 118 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.
M2509836

SCCV LES ORMISSEAUX

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill 51100 REIMS
829 069 533 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.
M2509837

SCCV 19 RUE DE TINQUEUX

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill 51100 REIMS
832 478 010 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance
M2509838

SARL SIFIMMO

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill 51100 REIMS
821 627 122 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance
M2509839

LA MAGDELEINE

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill 51100 REIMS
814 229 332 R.C.S. REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.
M2509840

BONNE NOUVELLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill 51100 REIMS
910 003 334 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.
M2509841

SCCV NARCISSE BRUNETTE

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill 51100 REIMS
838 864 528 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.
M2509842

SAS JANJO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill 51100 REIMS
978 099 794 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président,
M2509843

Etude de Maîtres Agnès MELIN et Benoît MOÏTTIÉ

Notaires associés à EPERNAY (51200), 9 rue Jean Chandon Moët

CHAMPAGNE JEAN MICHEL

Avis de nomination de co-gérant

Suivant procès-verbal en date du 26 août 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dénommée « CHAMPAGNE JEAN MICHEL », Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est à MOUSSY (51530), 15 rue Jean Jaurès, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro SIREN 382 516 839.

A nommé en qualité de co-gérant, à compter du 5 août 2025 : Madame Violette MICHEL, demeurant 4 rue du Champagne à MOUSSY (51530), pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au R.C.S de Reims.

Pour avis : Me Agnès MELIN.
M2509900

SAS LUCIOLE IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill 51100 REIMS
952 164 705 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président,
M2509844

SCCV PETIT DELBOURG

Société civile de construction vente au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill 51100 REIMS
829 767 987 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.
M2509845

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL S2BM

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
524 536 661 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance

M2509846

SCCV ROGER SALENGRO

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
840 985 279 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509847

SCCV 20 PASTEUR

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
831 078 407 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance

M2509848

SCCV 25 SOUSSILLON

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
852 659 929 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509849

SCCV TARA

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue de l'Arbalète 51100 REIMS
830 510 095 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509850

SCCV 59 ROUTE DE REIMS

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
829 770 239 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509851

SCCV ULBACH

Société civile de construction vente au capital de 2 400 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
790 113 351 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509852

SCCV 87 RUE SAINT THIERRY

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
832 478 325 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509853

SCCV WENDEL HAYANGE

Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
889 108 882 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509854

SCCV 138 AVENUE D'EPERNAY

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
840 985 287 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509855

SCCV 215 COURLANCY

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
831 078 431 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509856

SCCV XETTES GERARDMER

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
913 989 653 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509857

SCCV BARTHOU

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
840 923 726 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509858

SCI 4 RUE DU CLOITRE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
939 585 170 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509859

SCCV BOULARD

Société civile de construction vente au capital de 2 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
788 979 706 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509860

SCI 5 RUE SALIN

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
840 923 759 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509861

SCCV BROSOLETTA

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
889 108 858 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509862

SCI 35 TER SEBASTOPOL

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
821 384 963 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509863

SCCV COURS BRIAND

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
828 075 879 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509864

SCI 39 SARRAIL

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
902 790 187 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509865

SCCV FLIN DES OLIVIERS

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
889 108 809 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509866

SCI 109 RUE EDMOND ROSTAND

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
940 237 886 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509867

SCCV LEON FAUCHER

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
830 510 194 REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509868

SCI 211 JEAN JAURES

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
902 997 576 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509869

SCCV LES COTEAUX

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
531 838 894 RCS REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025 l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509870

SCI BMSN

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
879 649 291 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509871

SCI CONDORCET

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
851 758 649 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509872

SCI LOS TESTIGOS

Société civile immobilière au capital de 4 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
432 142 669 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509874

SCI METROPOLIS

Société civile immobilière au capital de 10 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
802 899 963 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509875

PARRAINS

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS
939 728 861 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509876

MJS51

Société à responsabilité limitée Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 156 bd Albert 1 er 51100 REIMS
912 415 411 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 Septembre 2025, l'Associé Unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités d'Installation de fibre optique et de téléphonie, installation électrique et de tous dispositifs en lien à la vidéosurveillance et à l'accès aux bâtiments,
- Activités de travaux d'installation électriques dans tous locaux, installation de panneau photovoltaïque, installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2509880

SCCV KANTO

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarrail 51100 REIMS
829 433 572 REIMS

Aux termes de ses décisions en date du 30.08.2025, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2509887

SAS GEOGRAM

Par décisions ordinaires du 11/09/2025, les associés de la SAS GEOGRAM, au capital de 110.000 €, dont le siège social est à WITRY LES REIMS (51420), 16 rue Rayet Liénard, 341 078 392 R.C.S. REIMS, ont nommé Sébastien DESPLANQUES, 24 rue Henri Barbusse - 62720 RINXENT au poste de président en remplacement d'Isabelle DEVORSINE démissionnaire à compter du même jour. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS. M2509894

LA MAGDELEINE SCOP

SARL au capital variable de 21.750 Euros
Siège social : 19 rue de la Magdeleine 51100 REIMS
930 871 363 R.C.S. Reims

Par délibération en date du 18/08/2025 de l'Assemblée Générale Ordinaire, il a été décidé, à compter du 18/08/2025, de nommer gérants : M. GILLET Nicolas demeurant 16 rue Andre Thienot - 51100 REIMS, M. WOJNARSKI Valentin demeurant 94 rue Emile Zola - 51100 REIMS, en remplacement de M. LEROY David révoqué. Mention sera faite au R

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



Maître Xavier PREZ
Avocat à la Cour
6A Rue du Champ de Mars
51100 REIMS
Tél. : 06.99.35.28.12

SAS CTW

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
115 avenue de REIMS
51420 WITRY LES REIMS
910 647 072 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal du 29 août 2025, l'associé unique de la SASU CTW a décidé de la transformation de la société en société à responsabilité limitée unipersonnelle, sans création d'un être moral nouveau, à compter de même date.

La dénomination de la société, son capital social, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
ADMINISTRATION : GÉRANT : Monsieur MOCO Mathieu, né le 16 novembre 1994 à REIMS (51100), de nationalité française, associé unique, demeurant 4 rue Pierre Curie à CORMONTREUIL (51350).

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.
AGREMENT : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2509913

YIIDO

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
450 rue Jacques Maritain
51100 REIMS
989 563 655 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 septembre 2025, l'associé unique a décidé :

- D'ajouter à compter de ce jour un nom commercial et une enseigne nommée MEVLANA MARKET et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- De transférer le siège social 450 rue Jacques Maritain - 51100 REIMS au 2 bis avenue Paul Bert - 51200 EPERNAY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.
M2509925

AU FIL DU TEMPS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
937 893 451 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 Septembre 2025, l'Associé Unique a décidé :

- de transférer le siège social 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES au 1 rue des Carmes - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de modifier l'objet social aux activités d'achat et vente neufs et d'occasion de bijoux fantaisie, d'accessoires de mode, de verrerie, de pendules, de montres, d'argenterie, de pièces de monnaie anciennes et de bronzes neufs et d'occasion et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts

Pour avis : Le Président.
M2509927

SCI BARBARIN Z.I.S.E.

Société civile
Au capital de 11.448,92 Euros
Siège social : REIMS (51100),
25 B rue du Général Sarrail
427 977 897 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 22 avril 2024, il a été pris acte de la prorogation de durée de la société de 40 années à compter du 22 avril 2024 soit jusqu'au 21 avril 2064.

Pour avis :
Me Alexis KUTTENE.
M2509941

CARROSSERIE JOSE BADET

Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 311 avenue de Laon
51100 REIMS
433 447 604 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 01/08/2025, il résulte que :

- M^{me} Badet Liza, demeurant 19 rue Lantime - 51100 REIMS a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. José Badet, décédé.

Pour avis : Le Président.
M2509944

Laurent-Perrier

Société anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
au capital de 22.594.271,80 Euros
Siège Social :
32 avenue de Champagne
51150 TOURS SUR MARNE
335 680 096 RCS Reims

Le Conseil de Surveillance du 10 juillet 2025 a nommé Monsieur Jean-Marie Barillère, né le 21 mars 1956 à MORNAC (16600), demeurant à REIMS (51100), en qualité de Co-Vice -Président du Conseil de Surveillance, et ce avec effet au 10 juillet 2025.

Pour le Conseil de Surveillance
M2509947

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
- DE CHAMPAGNE -
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

TENDANCE KDO

Entreprise unipersonnelle à
responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : Route de Meurchin
Galerie Marchande Leclerc
62220 CARVIN
501 138 283 R.C.S. d'Arras

Avis de transfert de siège social

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15 septembre 2025, il a été décidé de transférer le siège social de Route de Meurchin Galerie Marchande LECLERC - 62220 CARVIN au 77-79 rue de la Marne - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 15 septembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Gérante : Madame Qiqi WONG domiciliée 77 rue de la Marne - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ARRAS sous le numéro 501 138 283 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis : La Gérance.
M2509965

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

POURSUITE D'ACTIVITE

C A B I N E T
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL **PÂTÉ**

IF CARRIERES

SASU au capital de 1 000 Euros
Siège social : 11 RUE ANDRIEUX
51100 REIMS
RCS de Reims n°953 855 418

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

En date du 25/07/2025, le président a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.
L'associée unique
M2509443

CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS, SAS au capital de 300.000 €, siège social : 20 rue du général Micheler - 51100 REIMS, 448 542 241 R.C.S. REIMS. Par délibération en date du 12/09/2025 de l'associé unique, il a été décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société malgré la perte de la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2509734

SARL «Le Bord de Rivière»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 8 rue du Général Leclerc
Vertus - 51130 BLANCOS COTEAUX
R.C.S. Chalons En Champagne
499 200 186

Par décision de l'associé unique en date du 30 avril 2025, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis, le représentant légal.
M2509814

LE SUMMA SOPPIA

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social :
26 bd Joffre
51600 SOMME-SUIPPE
881 930 390
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 09/09/2025 l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2509831

DISSOLUTION

DE SOCIETE

AD EXPRESS

Nom commercial : AD Wash
SARL au capital de 1 Euro
Siège social :
1 allée Antoine Watteau - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 922 268 727

L'assemblée générale extraordinaire du 09/09/2025 a décidé la dissolution de la société à compter du 11/09/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DIANKA ABASSE, demeurant 65 rue du Chalet - 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au 65 rue du Chalet - 51100 REIMS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
M2509552

BRUNAU DH

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 2.000 Euros
Siège :
2 Grande Rue Vincent
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE
CHEVIGNY
Siège de liquidation :
2 Grande Rue Vincent
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE
CHEVIGNY
821 940 830
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 août 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Denise BRUNAU, demeurant 2 Grande Rue Vincent - 51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Grande Rue Vincent - 51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis :
Le liquidateur.
M2509228

SARL «CROISI CHAMPAGNE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
139 rue des Fontaines
51480 CUMIERES
R.C.S. Reims 349 348 789

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 août 2025, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidatrice, Madame Catherine BRULÉ née VADIN demeurant à CUMIERES (51480), 139 rue des Fontaines, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé à CUMIERES (51480), 139 rue des Fontaines. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis :
La liquidatrice.
M2509882

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU MOULIN DES ABBESSES «S.C.I.M.A.»

Société civile immobilière
au capital de 1 500 Euros
Siège social : 19, boulevard de la Paix,
51100 REIMS
Siège de liquidation : 51 Rue
Vernouillet, 51100 REIMS
424 517 944 RCS Reims

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 12 septembre 2025 au 51 rue Vernouillet à REIMS (51100) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mathias MELAN MOUTET, demeurant 8 bis avenue de Chassin à BIARRITZ (64200), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur
M2509752

SCEA «DU PONT DORE»

Société en liquidation
Capital social : 46.515 Euros
Siège social :
Chemin de la Plaie
au domicile de Monsieur LAPIE Joël
51400 MOURMELON LE PETIT
R.C.S. Châlons en Champagne
331 477 042

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Jaky LAPIE, demeurant 61 rue du 11 Novembre - 51400 MOURMELON LE PETIT, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.
M2509693

P2M - PATRICK MUNIER MANAGEMENT

SASU en liquidation
au capital de 2.500 Euros
Siège de liquidation :
10 rue Bel Air - 51160 CHAMPILLON
919 626 713 R.C.S. Reims

Par décision de l'associé unique du 31/07/2025, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Monsieur Patrick MUNIER, demeurant 10 rue Bel Air - 51160 CHAMPILLON de son mandat de liquidateur, de donner à ce dernier quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 31/07/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2509707

SARL BOIS DE MOSLINS

SARL au capital de 7 700 Euros
Siège social : 39 rue de Picardie
51200 EPERNAY
RCS de Reims n°412 782 534

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 15/09/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. PIERRON Bernard de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/09/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Bernard PIERRON
M2509770

SARAZIN

SARL au capital de 38.112,25 Euros
Siège social : 11 place du Luxembourg
51700 DORMANS
RCS de Reims n° 326 650 413

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 25/08/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} SARAZIN Silvia de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2509121



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

LES PIZZAS DU CIRCUIT

Société par actions simplifiée en
liquidation Au capital de 3.000 Euros
Siège social : Le Chauffour - Bâtiment
02B 51390 GUEUX
Siège de liquidation : 2 rue Pierre
Brossolette 51430 TINQUEUX
910 791 425 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 29 avril 2025 au 2 rue Pierre Brossolette à TINQUEUX (51430), l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Franck PAGANON, demeurant 1 rue de la Fosse Chênevière à GUEUX (51390), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2505017

L'ATELIER DE FANNY

SASU en liquidation,
au capital de 2 000 Euros
Siège de liquidation : 17 RUE VIGNE
L'ABBESSE 51270 VILLEVENARD.
953 490 745 RCS REIMS

Par décision de l'associé unique du 31/08/2025, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Madame Fanny DELAPIERRE, demeurant 17 RUE VIGNE L'ABBESSE 51270 VILLEVENARD de son mandat de liquidatrice, de donner à cette dernière quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 31/08/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Modification au RCS de REIMS
M2509711

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LOU LITTLE

SARL au capital de 25.000 Euros
Siège social :
6 place de la République
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
802 284 406 R.C.S. de Châlons En
Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 28/02/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} PYPE NATACHA, demeurant 25 avenue du Marechal Leclerc - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Radiation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2509730

CONEXEOS

SASU en liquidation
au capital de 2.500 Euros
Siège social et liquidation :
4 rue des Sources - 51120 LACHY
893 344 135 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2025 au 4 rue des Sources - 51120 LACHY, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marie-Josée LANCLOT, demeurant 4 rue des Sources - 51120 LACHY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du GTC de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
M2509747

SCP DES DOCTEURS COHEN THIERY BOUCHARD ABITBOL

Société civile Professionnelle en liquidation
Au capital de 384,00 euros
Siège social : 9 RUE DES SORANGES
51220 HERMONVILLE
RCS REIMS 439 286 428

L'AGE des associés du 10/04/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de REIMS.
M2509769

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 11/07/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. NEVEUX Cedric décédé le 02/01/2024. Réf. 0808152422. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509788

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 11/07/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BOCQUET Annick décédée le 20/01/2023. Réf. 0808152822. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509789

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 20/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BOUHAREB Mouloud décédé le 22/06/2024. Réf. 0808152844. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509790

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} FORBOTTEAU Isabelle décédée le 27/05/2024 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808144074.
M2509799

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Avis d'enquête publique unique

Révision allégée n°1 du PLU de LOIVRE

Modification n°1 du PLU de LOIVRE

Par arrêté n°CUGR-DUPAANC-2025-001 en date du 22 août 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de révision allégée n°1 et de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de LOIVRE.

L'enquête publique unique se déroulera pour une durée de 32 jours : du vendredi 12 septembre 2025 à 9h00 au lundi 13 octobre 2025 à 18h00.

Le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Loivre a pour objectifs l'évolution des limites des zones classées en zones à urbaniser 1AU et 1AUe au plan de zonage, la mise en place d'un emplacement réservé pour la création d'un rond-point et la modification de l'OA sectorielle déjà existante sur le secteur, sans que les futures implantations ne portent atteinte aux orientations du PADD.

Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de LOIVRE a pour objectifs de procéder à plusieurs modifications réglementaires et de réduire la surface des zones à urbaniser, sans que l'évolution ne porte atteinte aux orientations du PADD.

Monsieur François SCHUESTER, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Les pièces des dossiers, les décisions et avis de l'autorité environnementale, les observations et le procès-verbal d'examen conjoint des personnes publiques associées et un registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en la Mairie de LOIVRE pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h00 à 12h00 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers sur support papier et sur un poste informatique en Mairie de LOIVRE, 35 rue de Verdun - 51220 LOIVRE, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y signer ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre unique ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier

d'enquête publique unique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent, en Mairie de LOIVRE, 35 rue de Verdun - 51220 LOIVRE, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Vendredi 12 septembre 2025, de 9h00 à 12h00 ;

- Samedi 27 septembre 2025 de 9h00 à 12h00 ;

- Lundi 13 octobre 2025, de 15h00 à 18h00.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport unique et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, en mairie de Loivre, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, les projets de révision allégée n°1 et de modification n°1 du plan local d'urbanisme, éventuellement complétés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune. L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2509703

AVIS DIVERS



18 rue de l'Archebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M. Bernard LECOMTE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 octobre 2022,

Monsieur Bernard Michel LECOMTE, en son vivant Retraité, demeurant à FAGNIERES (51510) 1 route de Montmirail. Né à CHALONS SUR MARNE (51000), le 3 septembre 1934. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) (France), le 14 mars 2025.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Archebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Archebuse, le 12 août 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, notaire à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) 18 rue de l'Archebuse, référence CRPCEN : 51084, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2509811

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



SAS "PJHB, Notaires Associés"
27 Boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

EPOUX BELIX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Sandrine RICHARD -DUPUIS, notaire associé de la SAS «PJHB, Notaires Associés», sis à EPERNAY (51200), 27 bd de la Motte, le 13 septembre 2025, il résulte que Monsieur Gilles BELIX, né le 23/10/1953 à MOUSSY (51), de nationalité française, et Madame Violette Lucienne LÉROY, son épouse, née le 12/02/1964 à EPERNAY(51), de nationalité française, demeurant ensemble MOUSSY (51530), 42 rue du 11 novembre 1918, mariés à la mairie d'EPERNAY, le 01/09/1984 sous le régime conventionnelle de la communauté réduite aux acquêts, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Sandrine RICHARD-DUPUIS, notaire à EPERNAY.
M2509735



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

ÉPOUX TRICNAUX/ MAREIGNER

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître David MENNÉRET, Notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis, le 17 septembre 2025, Monsieur Eric Jean TRICNAUX, né à RETHÉL (08300) le 1^{er} août 1959 et Madame Yolande Yvette Noëlle MAREIGNER, son épouse, née à BALHAM (08190) le 16 octobre 1960, demeurant ensemble à BERRU (51420), 1 rue des Quatre Noyers mariés à la mairie de REIMS (51100) le 24 avril 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître David MENNÉRET, Notaire à Reims (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention :
Me David MENNÉRET, Notaire.
M2509963

EPOUX NOSTRY

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie-Laure MODÉME Notaire à SEZANNE (51), le 12 septembre 2025, à la requête de :

M. Fernand, Henri NOSTRY né à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 13 octobre 1953 et M^{me} Arlette, Simone, Georgette SAUVADET, née à SEMOINE (10700) le 15 mars 1955, mariés à GAYE (51120) le 20 avril 1974 et demeurant ensemble à CONNANTRE (51230), 11, grande rue,

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Me Marie-Laure MODÉME, notaire à SEZANNE (51120), 33, rue A. Briand.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
M2509885

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du 16 septembre 2025

BOUCLY (nom d'usage BOUCLY) Philippe Antoine Henri, 116 rue des Jancelins, 51200 Epernay, RCS Reims 823 016 977. Prestations de services viticoles. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 4 octobre 2025, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2509921

Jugement du 16 septembre 2025

SAS MAISON SCHOSSELER TRAITEUR, 1 rue Clément Ader, 51500 Taissey, RCS Reims 309 020 550. Organisation de repas, lunch, cocktails, bals, noces, banquets, buffets campagnards, réceptions, repas fête. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selari a.j.c. (me Nicolas Torrano) 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims.
M2509922

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 16 septembre 2025

ALLART Christophe, 16 Rue Henri Martin, 51200 Epernay. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 16 mars 2024, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2509917

SARL A.M MULTISERVICES ESPACES VERTS, 6 rue des Moines, 51390 Vrigny, RCS Reims 811 417 468. Service à la personne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2025, désignant liquidateur Selari Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2509918

SARL MFK, 44 rue de Talleyrand, 51100 Reims, RCS Reims 841 397 359. Commerce de détail de vêtements, articles et accessoires de sport, articles sportswear, à destination de tous publics. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 août 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2509919

MIMIN (nom d'usage MIMIN) Florian, 4 rue de la Libération, 51480 Ceully, RCS Reims 812 588 267. Bar, restaurant, traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 24 février 2025, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2509920

SAS ALNA SERVICES, Centre d'Affaires Reims Bezannes, 7 Rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Reims 979 902 004. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance et l'exploitation, directe ou indirecte, de tous fonds de commerce d'achat, de vente, de négoce, de distribution, en gros, demi-gros et détail, de tous matériels, produits et biens alimentaires et non alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2025, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2509924

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 16 septembre 2025

SAS LIBERER LE POTENTIEL, 36 rue de la Liberté, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Reims 898 789 391. Enseignement privé indépendant en établissement scolaire pré-primaire et primaire sur la base de la pédagogie montessori; l'enseignement general multilingues; accueil des enfants en periscolaire et toutes activités en decoulant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 août 2025, désignant mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2509923

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

TRANS WORLD FINANCES/HAVEZ LEVAGE

Vente de fonds de commerce

ACTE : Acte SSP en date à REIMS (51100) du 12 août 2025, enregistré à REIMS le 20 août 2025, Dossier 2025 00036380 Référence 5104P04 2025 A 02125,

CÉDANT : La société « TRANS WORLD FINANCES », société anonyme à conseil d'administration au capital de 4.590.360 €, dont le siège social est situé 44 avenue Hoche à Reims (51100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le n°350.538.070.

CESSIONNAIRE : La société « HAVEZ LEVAGE », société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 7 rue du Bas des Aulnaies à Vivier-au-cour (08440), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sedan sous le numéro 853.335.933.

OBJET : Fonds de commerce d'activité de Levage, location de grues mobiles avec chauffeur, manutention, dénommé GUILLOUART LEVAGE, DUMONCEAU LEVAGE, DELOBELLE, BRAILLY LEVAGE, PERIGNON LEVAGE MANUTENTION, exploité 44 avenue Hoche - 51100 Reims, Vivier-au-Cour 08440 et Travecy 02800.

PRIX : La cession est consentie moyennant le prix de 500.000 €.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 12 août 2025

OPPOSITIONS : Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la SELARL DE LA PORTE MARS, 5 Boulevard Desaubeau - 51100 REIMS, où domicile

a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis.

M2509682

SELARL Sophie COLLET MONOD et Gauthier ENEAU, notaires associés à SIGNY L'ABBAYE (08460), 1 rue de l'Hôtel de Ville

BONTEMPS/PICARD-MALHERBE

Suivant acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD, LE 15 septembre 2025, il a été constaté l'acte de cession par Monsieur Roger Paul Lucien Alain BONTEMPS époux de Madame Marie Claire Cécile DAMBESSE demeurant à ECLY (08300) 26 ruelle de Renland. Au profit de Madame Céline MALHERBE épouse de Monsieur Sébastien Robert René PICARD demeurant à REMAUCOURT (08220) 6 rue Haute.

Un fonds de commerce de vente de viande et charcuterie situé et exploité à ECLY (Ardennes) 26 ruelle de Renland pour lequel le cédant est immatriculé sous le numéro 392 049 938 00013
Prix : TRENTÉ NEUF MILLE EUROS (39.000,00 €).

Prise de possession à compter du 15 septembre 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Sophie COLLET-MONOD, notaire à SIGNY L'ABBAYE, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

M2509751

GERANCE

FIN DE GERANCE

ERGOS 08 2126

Société en nom collectif au capital de 125.000 Euros
Siège social : 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL
922.258.850 R.C.S. Laval

Par avenant en date du 08/09/2025, le fonds de commerce objet du contrat de location-gérance d'un fonds de commerce de délégation de personnel intérimaire sis 89 Avenue Charles Boutet - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES conclu le 01/01/2024 entre la société GLTT 23, SAS au capital de 37.000 €, 19 rue des Alouettes - 95600 EAUBONNE 499.919.843 R.C.S. PONTOISE, et la société ERGOS 08 2126, SNC au capital de 125.000 €, 11 rue Emile Brault - 53000 Laval 922.258.850 R.C.S. LAVAL est transféré au 1 Ter rue de l'Eglise - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES à compter du 08/09/2025.

Pour avis.

M2509909

CONSTITUTION

DE SOCIETE

PASSE TA NIGHT

Par acte SSP du 04/09/2025 il a été constitué une SARL dénommée : PASSE TA NIGHT. Siège social : 8 rue Pasteur - 08320 VIREUX MOLHAIN. Capital : 500 €. Objet : Préparation et vente à emporter ou livraison de plats cuisinés et boissons (alcoolisées et non alcoolisées). Restauration rapide uniquement à emporter ou en livraison. Vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées à emporter conformément à la réglementation en vigueur. Traiteur. Dark kitchen. Drive. Organisation d'événements culinaires. Vente de produits alimentaires associés. Vente par automate. Gérant : M^{me} ANNE CHARLOTTE, 8 rue Pasteur - 08320 VIREUX MOLHAIN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2509546

ICÔNE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

MGMC Immo

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros
Siège social : 39 rue Thiers 08300 RETHEL
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à RETHEL (Ardennes) du 11 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MGMC Immo.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : RETHEL (08300) - 39 rue Thiers.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.500 € (apports en numéraire).

GERANCE : M. Maxime GRIMOD et M^{me} Margaux CHARREYRE, demeurant ensemble à RETHEL (08300), 39 rue Thiers.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2509679



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

VR AMENAGEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros
Siège social : 49 Route de Philippeville 08600 GIVET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVET du 11/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : VR AMENAGEMENT.

Siège social : 49 Route de Philippeville - 08600 GIVET.

Objet social : Travaux de terrassement, aménagements extérieurs, préparation de sols pour enrobés, béton et dallages, travaux de voiries et réseaux divers (VRD), démolition de bâtiments, réalisation de petites maçonneries paysagères (murs, éléments préfabriqués en béton, clôtures, abris de jardin), semis de pelouses, ainsi que toutes activités annexes ou connexes s'y rapportant, y compris les travaux réalisés en sous-traitance pour des entreprises de travaux publics.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 €.

Gerance : Monsieur Romain VANDECASTEELLE, demeurant 49 Route de Philippeville - 08600 GIVET.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
M2509669

SCM Cabinet de Montcy Saint-Pierre

Société civile de moyens au capital de 200 Euros
Siège social : 6 place de Montcy Saint -Pierre
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MÉZIÈRES du 11/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens.

Dénomination sociale : SCM Cabinet de Montcy Saint-Pierre.

Siège social : 6 place de Montcy Saint-Pierre - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

Objet social : La société a pour objet exclusif la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres, masseurs-kinésithérapeutes, en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance professionnelle de chaque associé, sans que la société puisse elle-même exercer leur profession.

Entrent ainsi dans l'objet social les actes suivants :

- La mise à disposition des associés :

de locaux à usage professionnel par location ;

de matériel, de meubles, de personnel, à usage professionnel.

- L'entretien des biens énumérés ci-dessus et, plus généralement, faire face à tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la société.

- Le financement et le règlement des dépenses de la société et la répartition entre les associés des charges, en fonction de ce qui est mis à disposition de chacun, dans les conditions prévues aux présents statuts.

Ces différents services rendus aux associés constituent l'activité de la société, sans que puisse être recherché de bénéfice autre que l'économie

qui pourra en résulter pour chacun des associés, et sans que soit rémunéré le capital investi.

La société peut également acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires.

Elle peut encore engager le personnel nécessaire et, plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gerance : Madame Charlotte Hallet demeurant 25 rue Léon Blum - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES et Monsieur Maxime Jacques demeurant 70 rue des Paquis - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

Clause relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas ;
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.

Pour avis : La Gérance.

M2509692



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Aramma

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 20 Grande Rue, 08300 Nanteuil sur Aisne

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12/09/2025 à Nanteuil sur Aisne il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : Aramma
SIÈGE : 20 Grande Rue, 08300 Nanteuil sur Aisne

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL : 1 000 euros

OBJET : La prise de participations dans toutes les entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres. L'animation des sociétés qu'elle contrôle, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. La coordination et le contrôle notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe. La réalisation, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, ou immobiliers, la refacturation desdits services. Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts à ses filiales avec ou sans garantie. La propriété, l'administration gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers moyens, et sous quelque forme que ce soit. L'activité de conseil en stratégie, développement, organisation, gestion et plus généralement toute forme d'assistance ou d'accompagnement aux entreprises et dirigeants, dans tous secteurs d'activité.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Pierre-Yves Bague, de nationalité française, demeurant 20 Grande Rue, 08300 Nanteuil sur Aisne.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.

Pour avis : Le président

M2509732



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

NBF

Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros
Siège social :
7 place de la Halle - 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à SEDAN (08) du 12/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION : NBF.

SIÈGE : 7 place de la Halle - 08200 SEDAN.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 100 €.

OBJET : Restauration rapide, sur place, à emporter ou en livraison ; Vente de boissons non alcoolisées ; Vente ambulante de glaces.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Nabil Beddief, demeurant 49 faubourg du Fond de Givonne - 08200 SEDAN.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2509733

Vermeren SAS



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

KILEVIA

Société par actions simplifiée au capital de 100 €
Siège social : Ker Patrick rue de Perthes 08300 SAULT-LES-RETHEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP par voie de signature électronique via DocuSign@ conformément à l'article 1367 du Code Civil en date du 11.09.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Dénomination : KILEVIA.

Siège : Ker Patrick rue de Perthes 08300 SAULT-LES-RETHEL.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 100 €

Objet : L'acquisition, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation directe ou indirecte, minoritaire ou majoritaire, au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion et la cession de ces participations ; La gestion d'un portefeuille de titres de participation, même minoritaires, sans nécessairement exercer de contrôle sur les sociétés dans lesquelles ces participations sont détenues ; L'octroi de prêts et d'avances en compte courant et la mise en place de conventions de trésorerie à ses filiales et sociétés liées ; La souscription,

l'acquisition, la gestion, et la cession de bons de capitalisation et de tout autre produit d'épargne ou d'investissement financier, L'investissement dans tous types d'actifs financiers, instruments de placement ou produits de capitalisation ; La propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion par bail ou autrement et la cession de biens immobiliers et/ou de parts de sociétés civiles immobilières et /ou de sociétés à prépondérance immobilière qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par elle, La location, l'aménagement, la mise en valeur et la rénovation de biens immobiliers à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel ; Toutes opérations d'achat en vue de la revente ou de la location, en l'état ou après transformation ou construction, de tous immeubles ; La souscription de tous contrats ou produits d'épargne immobilière, tels que les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), ou autres produits de capitalisation immobilière ; L'activité de marchand de biens, l'achat, la vente, la location, la gestion et toutes activités liées à l'immobilier.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés prises à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : Monsieur Vincent DEBITTE, demeurant à SAULT-LES-RETHEL (08300), Ker Patrick rue de Perthes.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis, Le Président

M2509915

«GauFast»

Suivant acte sous signature électronique en date du 11 Septembre 2025, il a été décidé la constitution de la Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION SOCIALE** : «GauFast». **CAPITAL** : 1.000 €. **SIÈGE SOCIAL** : 6 rue du Chenan - 08350 CHEVEUGES. **DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. **OBJET SOCIAL** : - la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises quelconques et dans tous groupements civils ou commerciaux, créés ou à créer, l'acquisition, la gestion, et la vente des titres sociaux de toute société ou tout groupement, et de toutes valeurs mobilières. Toutes activités de conseils, apporteur d'affaires, management, la réalisation de tous types de prestations de services et la réalisation de toutes actions de formation. L'assistance à toutes entreprises en matière administrative et technique, comptable, financière, commerciale, informatique, conseil en gestion, en publicité, recrutement, ainsi que toutes activités de consulting, de formation, de conseil et d'audit. Toutes actions de direction, d'animation ou de gestion dans toutes sociétés, entreprises ou opérations civiles ou commerciales, françaises ou étrangères, dans lesquelles elle détient des intérêts ou participations, ainsi que la gestion de trésorerie et la centralisation d'opérations bancaires, des sociétés et groupements dans lesquels elle détient des participations. L'étude, la mise au point, la réalisation de tout projet financier, commercial, industriel, mobilier ou immobilier. **PRÉSIDENT** : Monsieur Sébastien FASSI, demeurant à CHEVEUGES (Ardennes) - 6 rue du Chenan. **DIRECTEUR GÉNÉRAL** : Monsieur Valentin GAUTIER, demeurant à FRESNES (Val-de-Marne) 11 rue des Marronniers. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Toute transmission d'actions est soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité de plus de la moitié des voix. Immatriculation : Au RCS de SEDAN.

Pour avis.

M2509690

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



**OFFICE NOTARIAL
D'ARCHES
Maître Benjamin
COEURIOT**
36 Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Bodart et Cie

Acte : reçu par Maître Benjamin COEURIOT du 10 Septembre 2025
DÉNOMINATION : Bodart et Cie
FORME : Société Civile
CAPITAL SOCIAL : DEUX MILLE EUROS (2000,00€)
SIÈGE SOCIAL : SAINT MARCEL (08460) 5 Rue Sart Jado
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par location ou autrement sauf meuble, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social sans modifier le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
GÉRANCE : Mr Samuel BODART et Madame Séverine GRANDJEAN demeurant à SAINT MARCEL (08460) 5 Rue Sart Jado.
CESSION DE PARTS SOCIALES : libre entre conjoints et descendants.
Pour avis : Maître Benjamin COEURIOT
M2509724

LS IMMOBILIER

Par ASSP en date du 17/09/2025 il a été constitué une SCI à capital fixe dénommée : LS IMMOBILIER Capital : 1000,00 Objet social : L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la location et la vente de tous biens immobiliers ; La réalisation de toutes opérations mobilières ou immobilières, financières ou civiles, nécessaires à l'accomplissement de l'objet social ; La prise de participations dans toute société à objet similaire ou connexe ; Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, à condition de ne pas modifier le caractère civil de la société. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sedan. Siège social : 36 rue de la République 08000 Charleville-Mezieres. Gérance : M. SASSI Léo demeurant 36 rue de la République 08000 Charleville-Mezieres Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.
M2509949

**SCP R. MOUZON
et J.P. CATTELAINE**
Notaires associés
43 rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SCCV PCZ

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 10/09/2025 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constitué une SCCV ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCCV PCZ
Objet social : - la construction en vue de la vente, en totalité ou par fractions, d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles, destinés à un usage d'habitation, de leurs annexes et dépendances, et des équipements collectifs ; Et notamment dans le but de réaliser cet objet : - l'acquisition, la prise à bail à construction, de tout terrain ; - la construction sur ce ou ces terrains à acquérir, d'un ou plusieurs immeubles collectifs ou maisons individuelles ; - la vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; - accessoirement la location totale ou partielle des immeubles inventus ; - et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la SOCIETE.
Siège social : 4 quater rue du Stade, 08230 ROCROI
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Gérance : M. BAU Maximilien 3 chemin des Sports 08230 ROCROI Alexandre MOUZON
M2509886

SCI JMT

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 30 place de la Mairie
08220 CHAUMONT PORCIEN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAUMONT PORCIEN, le 28/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI JMT.
Siège social : 30 place de la Mairie - 08220 CHAUMONT PORCIEN.
Objet social :
- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
- Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

- L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;
- La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;
- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location - gérance ;
- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Jessy Mohimont, demeurant 30 place de la Mairie - 08220 CHAUMONT PORCIEN.
Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas ;
- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2509739

YUNS PROXI 2

Par acte SSP du 02/09/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : YUNS PROXI 2.
OBJET SOCIAL : aire pour elle-même, en participation ou pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, l'exploitation, la création ou la reprise de tous fonds de commerce d'épicerie, boissons, vaisselles, gadgets, petits jouets, articles de décoration.
SIÈGE SOCIAL : 13 rue Jean Moulin - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.
CAPITAL : 500 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M^{me} DELAFAITE AURELIE, demeurant 153 rue Victor Hugo - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2509908



YOBAT

Société civile immobilière
Au capital de 100 Euros
Siège social :
6 Place Ducale
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 10 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : YOBAT.
SIÈGE SOCIAL : 6 Place Ducale - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
OBJET SOCIAL : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE :
- Monsieur Baptiste MARAGE demeurant 6 Place Ducale - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ;
- Monsieur Yohann SAINMONT, demeurant 2 Place de la Grande Fontaine - 08000 WARCQ.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2509819

ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES**
annoncelegale.pamb@legalnet.org

MODIFICATION

DE STATUTS

DAVENNE LINGAT
TRANSPORT
LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 180.000 Euros
Siège social :
ZI, 16 rue de Bellevue - 08200 GLAIRE
889 614 665 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision unanime en date du 11/09/2025, il résulte que Monsieur Evonic Colleaux, demeurant 1 chemin de la Bacoullette à ILLY (08200) a été nommé, à compter du même jour, en qualité de président en remplacement de Monsieur Emmanuel Davenne, démissionnaire.
Aux termes d'une décision du président en date du 11/09/2025, il résulte que Monsieur Emmanuel Davenne, demeurant 2 bis rue de la Barrière à BAZEILLES (08140) a été nommé, à compter du même jour, en qualité de directeur général.
Pour avis : Le président.
M2509673

SOCIETE
HOTELIERE DU
MAGASIN FABERT

Société anonyme
au capital de 376.600 Euros
Siège social :
Château Fort de Sedan
Promenoir des Prêtres
08200 SEDAN
444 496 236 R.C.S. Sedan

Suivant délibération en date du 25 mars 2025, le conseil d'administration de la société anonyme SOCIETE HOTELIERE DU MAGASIN FABERT a décidé, dans les conditions prévues par l'article L. 225-36 du Code de commerce, de transférer le siège social du Château Fort de Sedan, Promenoir des Prêtres - 08200 SEDAN au 33 Rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis :
Le Conseil d'Administration.
M2509696

ARDEN CONCEPT

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue Jules Raulin
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
921 260 766 RCS Sedan

Aux termes d'une décision des Associés, cédant et cessionnaire, en date du 9 septembre 2025, il résulte que Monsieur Madjid AIT AMMAR, demeurant 18 Rue du Theux, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Kenan GENCLER, démissionnaire.
L'article 36 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Kenan GENCLER a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Madjid AIT AMMAR.
Pour avis : Le Président.
M2509576

SOCIETE
HOTELIERE DU
MAGASIN FABERT

Société anonyme
au capital de 376.600 Euros
Siège social :
Château Fort de Sedan
Promenoir des Prêtres
08200 SEDAN
444 496 236 R.C.S. Sedan

Suivant délibération du conseil d'administration en date du 14 mai 2025, Monsieur Jean-Dominique SARCELET, demeurant 3C rue des 16^{ème} et 22^{ème} Dragons - 51100 REIMS et Monsieur Benoit LINGLET, demeurant 52 rue de Champagne - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ont été nommés en qualité de nouveaux administrateurs de la société pour une période de 6 années qui prendra fin à l'issue de l'AGO pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2030.
Monsieur Benoit LINGLET, demeurant 52 rue de Champagne - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, a été nommé en qualité de président du conseil d'administration et directeur général en remplacement de Monsieur Régis DUMAY, démissionnaire.
Pour avis :
Le Conseil d'Administration.
M2509697

Retrouvez l'intégralité de votre journal
sur
matot-braine.fr

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

EURL «HELLO DOMICILE»

Société commerciale
au capital de 4.500 Euros
10 rue Charles de Gaulle
08210 MOUZON
808 099 063 R.C.S. Sedan

Par PVAGE en date du 15/09/2025, l'associée unique a procédé au transfert du siège social au 8 rue Porte de France à MOUZON (08), l'ancien siège sera fermé.
Pour avis : La gérante.
M2509761



AUDIT TAXES LOCALES ET SCPI

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 27 rue Gambetta
08330 VRIGNE AUX BOIS
930 207 402 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2025, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de transactions immobilières et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2509764

SCEA DU CHATEAU DE SAINT LOUP

Suivant acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD, le VINGT NEUF AOUT DEUX MILLE VINGT CINQ, a été constatée la démission de Monsieur Bruno GUERIN en qualité de gérant de la SCEA DU CHATEAU DE SAINT LOUP au capital de 305 400 € dont le siège social est à SAINT LOUP EN CHAMPAGNE (08), sous le n° SIREN 378963045 RCS SEDAN.
Pour avis : Le notaire
M2509774

SCEV des CARELLES

Suivant acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD, le VINGT NEUF AOUT DEUX MILLE VINGT CINQ, il a été constatée la démission de Monsieur Bruno GUERIN en qualité de gérant de la SCEV des CARELLES au capital de 66 000 € dont le siège social est à SAINT LOUP EN CHAMPAGNE (08), sous le n° SIREN 801715335 RCS SEDAN.
Pour avis : Le notaire
M2509775



DOUNY CHRISTOPHE N.M.

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
7 bis Promenoir des Prêtres
08200 SEDAN
843 401 183 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 18 juin 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 bis Promenoir des Prêtres - 08200 SEDAN au 29 rue du Ménil - 08200 SEDAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2509809

DAVENNE LINGAT TRANSPORT LOGISTIQUE

Suite à l'annonce légale parue le 12/09/2025 à la référence M2509667, il convenait de lire :

«Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 10/09/2025» en lieu et place «Aux termes de décisions constatées en date du 10/06/2025»

Modification sera faite au GTC de Sedan.
Pour avis : La gérance.
M2509903

CENTRALE ACHATS MALHERBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 Euros
porté à 170 000 Euros
Siège social :
Rue Haute,
08220 LA ROMAGNE
921 191 342 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 05 septembre 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 150 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié

ANCIENNE MENTION :
Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 euros).
NOUVELLE MENTION :
Le capital social est fixé à cent soixante-dix mille (170 000) euros.
Pour avis : La gérance
M2509950



FABERT

Société par actions simplifiée
au capital de 800.000 Euros
Siège social :
33 Rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
448 627 778 RCS Sedan

La Société anonyme, HOTELIERE DU MAGASIN FABERT au capital de 376.600 €, dont le siège social est 33 Rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 444 496 236, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Régis DUMAY, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
M2509959

POURSUITE D'ACTIVITE

HP SERVICES EXPRESS

SASU au capital de 2.000 Euros
Siège social :
7 Impasse des Lavoirs
08090 MONTCY NOTRE DAME
R.C.S. Sedan n° 894 814 227

L'assemblée générale extraordinaire du 05/11/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au R.C.S. SEDAN.
CHIBANE.
M2509606

DISSOLUTION

DE SOCIETE

LECLERE OPTOMETRIE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 Euros
Siège social :
4 AV DU GENERAL DE GAULLE
08500 REVIN
Siège de liquidation :
4 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
08500 REVIN
813 324 407 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Romain LECLERE, demeurant 14 RUE SAINTE MARIE 08150 HARCY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 08500 REVIN.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur
M2508998



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

SCI DE LA TERRE AUX PAVES

Société civile immobilière
au capital de 100 000 Euros
Siège social :
GIVET 08600
34 rue du Point du Jour
441 144 177 RCS SEDAN

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 juin 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Boualem MADI, demeurant 34 rue du Point du jour 08600 GIVET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 34 rue du Point du Jour, 08600 GIVET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2509713

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SARL SCIERIE MENUISERIE LHOTTE

au capital de 50.000 Euros
Siège social :
ZA - 08110 OSNES
451 649 792 R.C.S. Sedan

D'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date à OSNES (08) du 08/09/2025, il résulte que : Les comptes de liquidation ont été approuvés par les associés qui ont donné quitus de sa gestion à M^{me} Marie-France LHOTTE, demeurant 89 Grand Rue - 08110 PURE, qu'ils ont déchargée de sa fonction de liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.
M2509694



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

SCI DE LA TERRE AUX PAVES

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 100 000 Euros
Siège de liquidation : 34 rue du Point du Jour
08600 GIVET
441 144 177 RCS SEDAN

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2025 au 34 rue du Point du Jour 08600 GIVET a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Boualem MADI, demeurant 34 rue du Point du jour 08600 GIVET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2509714

G-METRES

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle en liquidation
au capital de 800 Euros
Siège social :
30 avenue du Général de Gaulle
08110 CARIGNAN
Siège de liquidation :
30 avenue du Général de Gaulle
08110 CARIGNAN
480 955 400 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 3 janvier 2014, prise au 30 avenue du Général de Gaulle - 08110 CARIGNAN, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2013, déchargé Monsieur Dominique GENTIL, demeurant 30 avenue du Général de Gaulle - 08110 CARIGNAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2509901

JANIME

Société par actions simplifiée
En liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 route de Nouzonville
08800 THILAY
813 044 328 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

Suivant décisions en date du 31 Juillet 2025, l'associé unique, liquidateur :
- a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 Juillet 2025,
- a donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Le liquidateur.
M2509807

AVIS DIVERS



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M. Jean-Paul WILLAINE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 août 2000,

Monsieur Jean-Paul Emile Clovis WILLAINE a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 28 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2509896

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 18/06/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GOBINET Josette décédée le 19/03/2025. Réf. 0808149547. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509787

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MARTINET Gabriel décédé le 21/04/2016. Réf. 0808152540. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509791

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MERCIER Marie-Thérèse décédée le 30/11/2024. Réf. 0808152531. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509792

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MILLION Sylvie décédée le 24/12/2024. Réf. 0808152521. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509793

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MOYNE Johny décédé le 06/04/2025. Réf. 0808152518. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509794

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LOCART Françoise décédée le 21/02/2024. Réf. 0808152524. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509795

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 03/09/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MORETTE Aurelie décédée le 24/03/2024. Réf. 0808152915. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509797

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 03/09/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CARTE Annick décédée le 08/01/2025. Réf. 0808152917. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509801

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 03/09/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MARQUIS Muguette décédée le 24/02/2025. Réf. 0808152916. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2509802

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 11 septembre 2025

SARL BEAUTE FATALE, 6 rue Gambetta, 08200 Sedan, RCS Sedan 839 731 668. Commerce de produits de beauté. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle. M2509783

SAS ARDENNE DESIGN OUTILLAGE, 19 rue Camille Didier, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 877 488 882. Fabrication de moules et modèles. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle. M2509785

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 11 septembre 2025

SAS ARDENNES PLOMBERIE CHAUFFAGE (APC), rue du Rouilly, 08230 Taillette, RCS Sedan 828 320 333. Travaux de second œuvre du bâtiment, plomberie, chauffage, achat vente location de tous matériels et matériaux s'y rapportant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2509781

PICARD (nom d'usage PICARD (EI) Aurelien Jean Yves Clair Marie, 25 cours Briand, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 920 406 865. Commerce ambulancier, restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2509784

SNC LE LAVAL DIEU, 25 rue Pasteur, 08800 Monthermé, RCS Sedan 841 912 207. Un fonds de commerce de débit de boissons, jeux, articles de fumeurs, souvenirs, Carterie, confiserie, bijouterie fantaisie, sandwich, glace, petite restauration, presse. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2509786

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 11 septembre 2025

SAS CB ASSOCIES (CBA), 10 avenue du Président Roosevelt, 08600 Givet, RCS Sedan 818 657 926. Plomberie chauffage électricité énergie renouvelable. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 juin 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2509782

Aube

CONSTITUTION DE SOCIETE

TERRE DE CHAMPAGNE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 septembre 2025, à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE. DÉNOMINATION : TERRE DE CHAMPAGNE. FORME : Société par actions simplifiée. SIÈGE SOCIAL : 42 rue Joliot Curie - 10510 MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE. OBJET : L'exploitation, la gestion de bien de nature agricole et/ou forestière en vue de la production de tous produits dont céréales végétaux...stockage, prestations de services..... DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s). CAPITAL SOCIAL FIXE : 4.000 € divisé en 100 actions de 40 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. CESSION D' ACTIONS ET AGREMENT : librement cessibles entre associés, conjoint, ascendants ou descendants. agrément de la collectivité des associés notifiée par lettre recommandée le Président dispose d'un délai de 3 mois pour rendre réponse. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : Monsieur Pierre BRACONNIER 42 RUE JOLIOT CURIE 10510 MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE. Directeur général : Monsieur Sébastien BRACONNIER 3 PLACE JEAN DE MAUROY 10000 TROYES. La société sera immatriculée au RCS de TROYES. Pour avis : Le président Pierre BRACONNIER, Le directeur général Sébastien BRACONNIER. M2509806

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

JMVM

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/07/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION sociale : JMVM Objet social : Food Truck, vente de pizzas à consommer sur place et à emporter, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées ; Organisation de soirées événementielles et de cocktails dinatoires privés. Siège social : 17 Grande Rue de Savoye, 10800 MOUSSEY Capital : 1 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES Gérance : M^{me} GIBERT-LANRENCOT Valérie 17 Grande Rue de Savoye 10800 MOUSSEY M2508929

«MEREFILLELOCATIF»

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Maxime SCHLESSER, notaire à SAINT DIZIER, le 3 septembre 2025, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société Civile. DÉNOMINATION : «MEREFILLELOCATIF». SIEGE SOCIAL : LENTILLES (10330), 1 chemin de la Prairie. CAPITAL SOCIAL: 99,00 €, divisé en 99 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 99. OBJET SOCIAL : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et toutes opérations pouvant être utiles à l'objet social. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. CESSIONS DE PARTS : Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. GERANCE : - Madame Frédérique MARCHAND, employée usine, demeurant à LENTILLES (10330), 1 chemin de la Prairie. - Madame Pauline LEFRANCOIS, agent d'entretien, demeurant à NULLY (52110), 5 rue du Four. - Monsieur Jean-Bernard GODARD, agent territorial, demeurant à LENTILLES (10330), 1 chemin de la Prairie co-gérants pour une durée indéterminée. IMMATRICULATION au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES. Pour avis : Maître Maxime SCHLESSER. M2509662

H.E.P.

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/09/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION sociale : H.E.P. Objet social : Prise de participation, holding Siège social : 28 rue du saussi, 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Capital : 100 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES Président : M. VIEIRA Pierre-Antoine 28 Rue du Saussi 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Directeur général : M^{me} VIEIRA Eloïse 28 Rue du Saussi 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Admission aux assemblées et droits de votes : Se reporter aux clauses définies dans les statuts Clause d'agrément : Se reporter aux clauses définies dans les statuts M et M^{me} VIEIRA M2509763

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

ENSEMBLE A TONTCHAVIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 10/06/2025 par Maître Lucie DOBLER -LEDOT, Notaire à BOUILLY (10320) - 4 Rue du Pressoir, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION sociale : ENSEMBLE A TONTCHAVIN Objet social : l'acquisition, la gestion et plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, y compris, la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et plus particulièrement des lots de copropriété apportés sis à LA PLAGNE TARENTOISE Siège social : 21 B Rue des Pâques Fleuries, 10120 SAINT POUANGE Capital : 180 300 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES Gérance : M. CHABOT Hervé 18 rue Jules Moch 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS M2509252

LA TOUR

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 septembre 2025, à SAINTE SAVINE (10300). DÉNOMINATION : LA TOUR. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 7 avenue du Général Gallieni - 10300 STE SAVINE. Objet : LA propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitier, ou nue propriétaire par acquisition, crédit-bail ou autrement. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 10.000 €. Montant des apports en numéraire : 10.000 €. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés représentant au moins les trois quart du capital social.. Gérant : Monsieur Thomas DIEUDONNE, demeurant 6 Impasse du Maraud - 10440 LA RIVIERE DE CORPS. Gérant : Monsieur Michel BEAU, demeurant 9 rue du Docteur Richard - 89140 PONT SUR YONNE. La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES. Pour avis : Les co-gérants. M2509729

SCI VLYM

Aux termes d'un acte authentique en date du 5 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : SCI VLYM FORME : Société Civile SIÈGE SOCIAL : 3 Rue Louis Jacques Thénard 10400 LA-LOUPTIÈRE-THÉNARD OBJET : La société a pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à ds opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

DURÉE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 500 €
GÉRANTS :
- M. Yannick SOUVERIN, demeurant 3 Rue Louis Jacques Thénard 10400 La Louptière-Thénard
- M^{me} Vanessa SOUVERIN, demeurant 3 Rue Louis Jacques Thénard 10400 La Louptière-Thénard
TRANSMISSION DES PARTS : Selon les dispositions statutaires.. La société sera immatriculée au R.C.S. de Troyes. La gérance. M2509647

Groupe Prier
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

HOLDING Ludovic

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5 000 euros
Siège social : Zone Commerciale La Belle Idée RD 619 10100 ROMILLY SUR SEINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROMILLY SUR SEINE du 10 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée DÉNOMINATION sociale : HOLDING Ludovic Siège social : Zone Commerciale La Belle Idée RD 619, 10100 ROMILLY SUR SEINE Objet social : La prise de gestion de toutes participations dans toutes sociétés et la gestion de son patrimoine ainsi que toutes prestations de conseils, de communications et de services notamment administratives, techniques, financières et comptables à ses filiales et à toutes autres entreprises, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 5 000 euros Gérance : Monsieur Ludovic PEREIRA, demeurant 2 rue de la Picarde 10350 LE PAVILLON STE JULIE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES. Pour avis : La gérance. M2509720

ifac avocats
le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI DU CHAPRON 10

Avis de constitution

DÉNOMINATION : SCI DU CHAPRON 10. FORME : Société civile immobilière. CAPITAL : 1.000 €. SIEGE SOCIAL : 33 avenue Gabriel Deheurles - 10430 ROSIERES PRES TROYES. OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers pour son propre compte. DURÉE : 99 ans. APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €. GERANCE : M. Thomas BENARD, 2 Grande Rue - 10190 MESSON. CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. IMMATRICULATION : au RCS de TROYES. M2509816

Groupe Prier
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

APS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue de l'Armanche, 10170 MERY SUR SEINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée DÉNOMINATION : APS Siège : 2 rue de l'Armanche, 10170 MERY SUR SEINE Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : La vente de parfums et de produits cosmétiques Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société GROUPE CCG, société par actions simplifiée au capital de 10 000 € euros, dont le siège social est 2 rue de l'Armanche, 10170 MERY SUR SEINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Troyes sous le numéro 888 876 794, représentée par Monsieur Christophe GATOUILLAT, président. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES. POUR AVIS Le Président M2509580

Matot Braine
PETITES AFFICHES

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Envoyez-nous vos annonces par mail

annoncelegale.pamb @legalnet.org



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

MODIFICATION

DE STATUTS



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

HOTEL DE LA GARE TROYES CHAMPAGNE

SARLU au capital de 20 000 euros
Siège social : 8 Boulevard Carnot - 10000 TROYES
891 998 577 RCS TROYES

En date du 31/07/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/07/2025 de :

- transférer le siège social de la société au 18 Rue de Preize 10000 TROYES.
- procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant les activités suivantes : création, acquisition, location, prise en location-gérance de tous fonds de commerce, prise à bail, installation de tous établissements, fonds de commerce. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de TROYES. M2508321



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SARL BOISSEAU-POMEZ

SARL au capital de 24 000 €
Siège social : 1 Bis rue de la Paix 10000 TROYES
RCS de TROYES n°441 096 229

Avis de modification

L'AGM du 23/07/2025 a décidé à compter du 23/07/2025 de nommer en qualité de co-gérant M. BOISSEAU Geoffroy, demeurant 2 rue de Vauluisant 10000 TROYES en remplacement de M. POMEZ Thierry, co-gérant, pour cause de démission.
Modification au RCS de TROYES. M2509199



SCI FERY-REMY

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 30C Boulevard Victor Hugo 10000 TROYES
789 710 431 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social du 77 Rue Du Général de Gaulle, 10000 TROYES au 30C Boulevard Victor Hugo, 10000 TROYES à compter du 31 juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de nommer Monsieur Gérard PETITCOLIN, demeurant 30C Boulevard Victor Hugo, 10000 TROYES, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Madame Nathalie FERY.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance
M2509725



CADOT

SARL au capital de 10.000 Euros porté à 100.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle 10350 MARGNY LE CHATEL 810013334 R.C.S. Troyes

Par décision du 17-09-2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 90.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 10.000 €
Nouvelle mention : Capital social : 100.000 €.

Pour avis : La Gérance.
M2509893



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI DU SOLEIL

Société Civile immobilière au capital de 76.224,51 Euros
9 rue de la croix rouge
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
SIREN 415 405 059 RCS Troyes

Aux termes d'une assemblée générale des associés en date du 8 août 2025, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Bernard Pierre Camille RUTTEN, demeurant à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) 9 rue de la Croix Rouge, né à SAINT MARTIN DE BOSSEY (10100), le 10 juin 1930 suite à son décès survenu le 30 juillet 2024 et la nomination en qualité de nouveau gérant de Monsieur Frédéric François Stanislas RUTTEN, demeurant à VERRIERES LE BUISSON (91370) Résidence Le Grand Clos, Bât. T 2 Square du Cèdre, né à TROYES (10000) le 28 mars 1961, pour une durée indéterminée.

L'article 7 des statuts est corrélativement modifié.

Pour avis et mention : La gérance.
M2509942



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI DU GOLFE

Société Civile immobilière au capital de 381.122,54 Euros
9 rue de la croix rouge
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
SIREN 415 404 375 RCS Troyes

Aux termes d'une assemblée générale des associés en date du 8 août 2025, il a été constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Bernard Pierre Camille RUTTEN, demeurant à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) 9 rue de la Croix Rouge, né à SAINT MARTIN DE BOSSEY (10100), le 10 juin 1930 suite à son décès survenu le 30 juillet 2024 et la nomination en qualité de nouveau gérant de Monsieur Frédéric François Stanislas RUTTEN, demeurant à VERRIERES LE BUISSON (91370) Résidence Le Grand Clos, Bât. T 2 Square du Cèdre, né à TROYES (10000) le 28 mars 1961, pour une durée indéterminée.

L'article 7 des statuts est corrélativement modifié.

Pour avis et mention : La gérance.
M2509943

SARL «MENNETRIER»

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : Champ Bourbon 10200 ARRENTIERES
R.C.S. Troyes 412 001 448

Par assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2025, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 10 septembre 2025, l'objet social à l'activité suivante :

- L'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.
M2509700

SCEA «LES FOURCHES»

Capital social : 65 850 Euros
Siège social : 5 impasse Saint Martin 10230 MAILLY LE CAMP
RCS Troyes 324 273 796

Par assemblée générale extraordinaire du 1^{er} septembre 2025, les associés réduisent le capital social, le ramenant à 62 550 € à compter de cette date.

Pour avis : La gérance.
M2509712



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

FREBRIGE

Société civile au capital de 62.400 Euros
Siège social : 8 rue Gautherin - 10000 TROYES
Immatriculée au R.C.S. de Troyes sous le n° 393 833 371

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 12/09/2025, il a été décidé :

- De prendre acte de la démission de Monsieur Frédéric DEFRANCE de ses fonctions de gérant à compter du 12/09/2025 et de nommer en lieu et place pour une durée indéterminée à compter du 12/09/2025 Monsieur Jules DEFRANCE, demeurant 3 rue Ambroise Cottet - 10000 TROYES ;
- D'adopter la dénomination CYNES au lieu et place de FREBRIGE et ce à compter du 12/09/2025.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2509815



CARREZ Propreté Services

Société à actions simplifiée Au capital de 500 Euros
26 rue de la Forêt d'Othe 10160 MARAYE EN OTHE
R.C.S. TROYES 944 126 135

AVIS DE MODIFICATION

L'actionnaire unique en date du 09 septembre 2025 a pris acte :

- de nommer comme Directeur Général à compter du 09 septembre 2025 : Monsieur Jérémie CARETTE demeurant 26 rue de la Forêt d'Othe 10160 MARAYE EN OTHE

L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES

Pour avis : Le président
M2509744

NET INFO

Aux termes d'une décision unanime en date du 03/09/2025, la collectivité des associés de la société NET INFO, SAS au capital de 100.000 € dont le siège social est situé 5 Place des Héros d'Arcis - 10700 ARCIS SUR AUBE immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 807 996 863 a décidé d'étendre l'objet social initial aux activités d'opérateur internet et téléphonie, agence de communication et vente d'objet et textile publicitaire et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
M2509695



TROYES PARE BRISE

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social : 4 rue des Barolais 10120 ST ANDRE LES VERGERS
327 629 754 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire en date du 28 août 2025, il résulte que Monsieur Dimitri NEUENSCHWANDER, demeurant 5 rue du Pont, 10800 ST LEGER PRES TROYES a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Marilyn LEVEUGLE, démissionnaire.

Pour avis : La Présidente.
M2509559

S.A.D.

Par AG du 08/09/2025 avec effet au même jour, les associés de la société S.A.D., SAS au capital de 8.000 € dont le siège social est situé Zone Industrielle Savipol 4 rue Altiero Spinelli - 10300 SAINTE SAVINE immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 488 604 976, ont nommé aux fonctions de Président M. Yves GOURLET demeurant 1 rue des Guilles - 10150 PONT SAINTE MARIE, en remplacement de la société A-G-NET, démissionnaire.
M2509512

EARL CHOLLOT

Société en liquidation
Capital social : 126.837,58 Euros
Siège social : 5 rue Ferdinand Buisson 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
R.C.S.Troyes 323 305 458

Avis de modification

Par AGE du 02/09/2025 avec effet rétroactif au 16/07/2025, les associés ont modifié le liquidateur.

Ancienne mention : Liquidateur : M. Yves CHOLLOT.

Nouvelle mention : Liquidateur : M^{me} Maryse GIORDANELLI née CHOLLOT demeurant 77 rue du Grand Véon - 10000 TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.
M2509721



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI PERCEVAL

SCI au capital de 15.244,90 Euros
Siège social : 14 rue de la Mairie 10440 TORVILLIERS
311 370 530 R.C.S. Troyes

Le 25/07/2025 Madame Anna SOT, demeurant 14 rue de la Mairie (10440) TORVILLIERS a été nommée en qualité de gérante de la société.
M2509832



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI M.J.C

SCI au capital de 40.000 Euros
Siège Social : 14 rue de la Mairie 10440 TORVILLIERS
529 104 267 R.C.S. Troyes

Le 25/07/2025 Madame Anna SOT, demeurant 14 rue de la Mairie (10440) TORVILLIERS a été nommée en qualité de gérante de la société.
M2509833



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI J.C.S.

SCI au capital de 50.000 Euros
Siège social : 14 rue de la Mairie 10440 TORVILLIERS
478 204 423 R.C.S. Troyes

Le 25/07/2025 Madame Anna SOT, demeurant 14 rue de la Mairie (10440) TORVILLIERS a été nommée en qualité de gérante de la société.
M2509834



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI HOSS

SCI au capital de 10.000 Euros
Siège Social : 14 rue de la Mairie 10440 TORVILLIERS
878 894 179 R.C.S. Troyes

Le 25/07/2025 Madame Anna SOT, demeurant 14 rue de la Mairie (10440) TORVILLIERS a été nommée en qualité de gérante de la société.
M2509835

GROUPEMENT FORESTIER DE THORS

Groupe forestier Au capital de social de 620.320 Euros
Siège social : 8 Place Saint-Maclou 10200 BAR SUR AUBE
393 833 264 RCS Troyes

Aux termes de l'AGE du 20/12/2024, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à la somme de 741.200 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de TROYES.
M2509549

ANNONCES LEGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

M. Philippe JEANSON/DES AURELLES

Cession de fonds

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 26/08/2025, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement TROYES 1, le 11/09/2025, dossier 2025 00021653, référence 1004P01 2025 A 01632,

Monsieur Philippe JEANSON, demeurant CHEMIN DE LA VIEILLE CHAUSSEE - 10500 RANCES, immatriculé au RCS de TROYES sous le numéro 388 860 934.

A cédé à : La société DES AURELLES, société en nom collectif au capital de 10.000 €, dont le siège est sis 2 Petite rue - 10200 FRESNAY, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 988 424 495.

Les éléments d'actifs constituant la branche d'activité de son fonds de commerce de «récolte d'ensilage concernant le maïs, l'herbe et d'autres céréales en coupe directe» sis et exploité depuis son établissement principal CHEMIN DE LA VIEILLE CHAUSSEE - 10500 RANCES (RCS TROYES 388 860 934 00016).

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 440.000 € s'appliquant aux éléments corporels (28.000 €) et aux éléments incorporels (412.000 €).

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 18/08/2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à l'adresse suivante SF CONSEIL ET ASSOCIES - Maître Julien FROMGET - 39 rue Paul Dubois à TROYES (10000), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.
M2509889

POURSUITE D'ACTIVITE

STISOLITH

SAS au capital de 15 000 €
Siège social : 3 RUE MARY RILLIOT 10190 ESTISSAC
RCS de TROYES n°922 236 328

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 11/10/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES.
Le président
M2509718

AJQ Invest

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 15 H Rue de la Coopérative, 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS 952 896 983 RCS TROYES

Selon décision du 15/09/2025, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidente
M2509873

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI TRINITE

SCI au capital de 1000 Euros
Siège social : 134 bis rue de Preize
10000 TROYES
R.C.S. Troyes 820014462

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 11/09/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/09/2025. Il a été nommé liquidateur(s) M. PHILIPPE PIERRE demeurant au 134 Bis rue de Preize - 10000 TROYES et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.
M2509666

EARL PETIT-FERTÉ

Capital social : 48.783,69 Euros
Siège social :
8 rue Georges MILLOT
10700 HERBISSE
R.C.S. Troyes 343 924 056

Dissolution anticipée

Par AGE du 01/09/2025, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation.

M. Christophe PETIT demeurant à HERBISSE (10700), 8 rue Georges MILLOT a été nommé en qualité de liquidateur.

Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées au lieu du siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2509699

SCP Bertrand SMAGGHE et Isabelle NICOLAS

Notaires à TROYES (10000),
30 boulevard Gambetta

SCI PATROCLIENNE

Société civile immobilière au capital de 304,90 Euros ayant son siège social à ST PARRÉS AUX TERTRES (10410), 55 rue Jean Jaurès immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro SIREN 408186088

Dissolution et liquidation

Aux termes de l'AGE en date du 15 mai 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 mai 2025. Madame Chantal VILLAIN, demeurant 55 rue Jean Jaurès - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

M2509932

SIGMA FIDEL

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 55 rue Turenne
10000 TROYES
RCS de TROYES n°902 513 803

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 29/08/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter rétroactivement du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} DUCAMP Elise, demeurant 35 rue de la monnaie 10000 TROYES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2509953

NEOCALOR

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5.000 Euros
Siège social : 29 rue Paul Dubois
Apt 301 - 10000 TROYES
514 089 176 R.C.S. Troyes

L'Assemblée Générale des Associés, en date du 26 avril 2025, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, dans les conditions prévues par les statuts et les décisions des Associés.

Monsieur Maurice Colcombet, demeurant 29 rue Paul Dubois, Apt 301 - 10000 TROYES, a été désigné en qualité de Liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts, pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et a été autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2509731

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

Etudes de Mes Stéphane MAUGARNY et Mallory de LORENZI-LE FLECHE,

titulaire d'un Office Notarial à MONTLUCON, 35 rue Barathon

ÉPOUX PASSET/ REICHART

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Stéphane MAUGARNY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Stéphane MAUGARNY et Mallory de LORENZI-LE FLECHE», titulaire d'un Office Notarial à MONTLUCON, 35 rue Barathon, CRPCEN 03056, le 4 septembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Daniel PASSET, retraité, et Madame Sylvie Anne Marthe REICHART, retraitée, demeurant ensemble à LIREY (10320), 2 rue du Carouge.

Monsieur est né à MONTLUCON (03100) le 12 septembre 1951, Madame est née à BAR-LE-DUC (55000) le 28 mai 1954.

Mariés à la mairie de VARENNES-EN-ARGONNE (55270) le 7 novembre 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification depuis.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2509743

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com



TANGRAM
NOTAIRES

EPOUX BRUNET/ MILLARD

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, notaire à BAR SUR SEINE, le 8 septembre 2025, Monsieur Pierre André BRUNET, retraité, né à MONTIERAMEY (10270), le 16 octobre 1956 et Madame Maryse Magdeleine Justine MILLARD, retraitée, née à VENDEUVRE SUR BARSE (10140), le 10 décembre 1954, demeurant ensemble à MONTIERAMEY (10270), 26 grande rue, mariés à la mairie de VENDEUVRE SUR BARSE (10140), le 19 mai 1979, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, notaire à BAR SUR SEINE (10110), 9 faubourg de Bourgogne, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Jean-Baptiste DELAVIGNE.
M2509958

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 06/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} COLLIN Yvonne décédée le 07/06/2024. Réf. 0218153043. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509796

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. COLLERY Jean décédé le 30/01/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218127589.
M2509798

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 06/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GILET Guy décédé le 29/10/2024. Réf. 0218152996. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2509800

Aisne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

TRANS WORLD FINANCES/HAVEZ LEVAGE

Vente de fonds de commerce

ACTE :Acte SSP en date à REIMS (51100) du 12 août 2025, enregistré à REIMS le 20 août 2025, Dossier 2025 00036380 Référence 5104P04 2025 A 02125.

CÉDANT :La société « TRANS WORLD FINANCES », société anonyme à conseil d'administration au capital de 4.590.360 €, dont le siège social est situé 44 avenue Hoche à Reims (51100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le n°350.538.070.

CESSIONNAIRE : La société « HAVEZ LEVAGE », société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 7 rue du Bas des Aulnaies à Vivier-au-court (08440), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sedan sous le numéro 853.335.933.

OBJET : Fonds de commerce d'activité de Levage, location de grues mobiles avec chauffeur, manutention, dénommé GUILLOUART LEVAGE, DUMONCEAU LEVAGE, DELOBELLE, BRAILLY LEVAGE, PERIGNON LEVAGE MANUTENTION, exploité 44 avenue Hoche - 51100 Reims, Vivier-au-Court 08440 et Travecy 02800.

PRIX :La cession est consentie moyennant le prix de 500.000 €.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 12 août 2025

OPPOSITIONS : Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la SELARL DE LA PORTE MARS, 5 Boulevard Desaubeau - 51100 REIMS, où domicile

a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis.

M2509683

DISSOLUTION

DE SOCIETE

RENO&CO - ENERGIE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 Avenue Pierre Becret
Conteneur 1 - 02220 BRAINE
Siège de liquidation :
14 avenue Pierre Becret
conteneur 1 - 02220 BRAINE
918 831 934 RCS Soissons

Aux termes d'une délibération en date du 05/09/2025, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jérôme VICAIRE, demeurant 36 rue saint Rémy 02220 BRAINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 14 avenue Pierre Becret conteneur 1, 02220 BRAINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du de SOISSONS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2509911

CONSTITUTION

DE SOCIETE



57 Chaussée du Port
CS 90157
61008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

SPFPL DE CHIRURGIEN-DENTISTE MARION GODARD

Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 Allée des Internautes, 02200 SOISSONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SPP en date à SOISSONS du 09/09/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée

Dénomination : SPFPL DE CHIRURGIEN -DENTISTE MARION GODARD

Siège : 5 Allée des Internautes, 02200 SOISSONS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS

Objet : la société a pour objet exclusif, conformément à l'article 31-1 de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 :

- la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral régies par l'article 1^{er}, alinéa 1 de la loi susvisée et ayant chacune pour objet l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste;

- la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession.

Elle peut en outre, réaliser toutes autres activités compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation et à son développement, sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations. Elle pourra notamment fournir des prestations de services d'assistance administrative, financière et comptable aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément des associés.

Président : M^{me} Marion GODARD épouse DEUVE, demeurant 6 Rue Rogier, 51100 REIMS

POUR AVIS Le Président

M2509532

Confiez-nous vos annonces légales !



PUBLICATION dans TOUS les DÉPARTEMENTS de France

annoncelegale.pamb@legalnet.org

03 26 40 21 31

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÉGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du Hors-série
LA MARNE **EN CHIFFRES 2025** ?

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du Hors-Série LA MARNE **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x =

Société : M. Mme Mlle Nom :

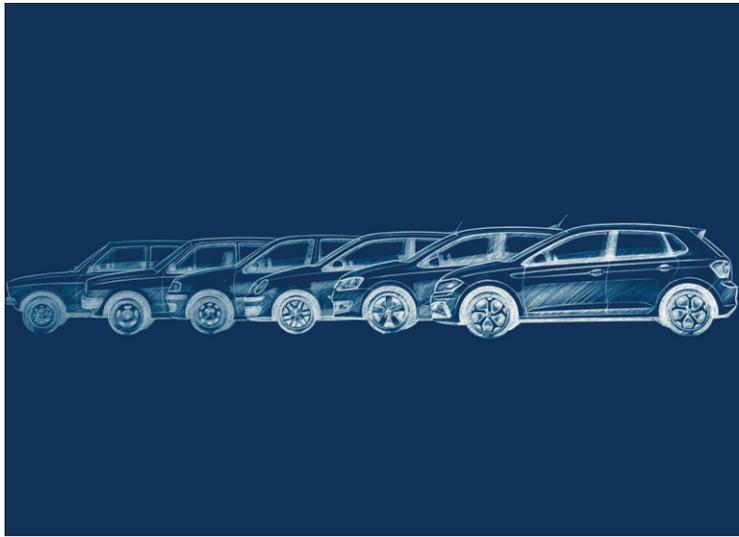
Adresse : Code Postal, Ville :

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine
Service Abonnement : 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org

Légende. La petite Volkswagen a passé le cap du demi-siècle et celui des 20 millions de voitures produites. Un best seller décliné en six générations depuis sa naissance sous le nom d'Audi.

50 ans de Polo



Six générations en 50 ans pour la VW Polo.

On peut appeler ça un transfert. Courant dans le monde du sport ou de l'entreprise. Plutôt rare dans celui de l'automobile. De l'Audi 50 à la Volkswagen Polo, il n'y a eu qu'un changement de nom pour commencer. Le passage de témoin a été d'autant plus aisé que l'éphémère petite Audi était assemblée sur les chaînes de VW à Wolsburg. Trouvant difficilement sa place dans une gamme Audi encore embryonnaire mais déjà tournée vers le haut de gamme, elle a trouvé refuge chez Volkswagen où son arrivée en mars 1975 a semblé cohérente aux côtés de la toute première Golf du nom. Il fallait bien deux modèles pour remplacer la Coccinelle...

Bien dessinée, pratique, abordable, la Polo se distinguait également par ses qualités routières et ses motorisations sobres et économiques. Un ensemble de caractéristiques qui n'étaient pas le lot de la plupart de ses concurrentes dans un marché des citadines beaucoup moins dense qu'aujourd'hui. Pour la résumer,

Volkswagen évoque « une bouffée d'air frais ».

Au fil du temps et des six générations produites à plus de 20 millions d'unités, la Polo n'a cessé d'évoluer et de progresser au point de devenir une des références de sa catégorie. Et se poser en alternative crédible de sa majesté la Golf pour des clients désireux de disposer de l'essentiel des caractéristiques de la reine des compactes sous un format plus contenu. À quoi la Polo doit-elle ce succès qui dure depuis un demi-siècle ? Andreas Mindt, le directeur du design VW, la résume en trois mots : « fonctionnelle, unique, intemporelle ». La clé de la réussite.

En 1981, la seconde génération joue la carte de l'originalité sous la forme d'un mini break trois portes de 3,66 m. Elle héritera du nom de « fourmi » en référence à sa sobriété. Au cours de sa très longue carrière de 13 ans, elle a été déclinée sous de multiples versions dont une variante sportive la GT G40 dont le 1,3 l déliait 115 ch. Une puissante compa-



Fidèle à elle-même mais toujours en progrès.

nable à celle de la Golf GTI. En 1994, la Polo 3^e du nom fait sa crise de croissance pour atteindre 3,71m et se doter d'équipements de sécurité encore réservés au segment supérieur. Autre innovation, l'arrivée d'une variante 5 portes, inédite pour la Polo. Autres premières : une déclinaison break et le lancement d'une GTI en série limitée. Lorsqu'elle achève sa carrière en 2001, la production atteint 3,7 millions d'unités.

TOUJOURS PLUS POLYVALENTE

Sa descendante fera encore mieux avec 4,1 millions d'exemplaires produits dans le monde entre 2001 et 2009. Toujours plus polyvalente, la Polo fait sa crise de croissance : + 15 centimètres de long au bénéfice de l'habitabilité et du coffre. Elle se distingue également par l'arrivée sous le capot de blocs trois cylindres dyna-

miques, de nouveaux équipements de sécurité : multiples airbags, ESP... Au sommet de la gamme, les moteurs turbo compressés de la Polo GTI affichent jusqu'à 180ch.

En mars 2009, la Polo V marque un virage radical et esthétiquement, devenant plus que jamais la petite soeur de la Golf. Il est vrai qu'elle n'a pas grand chose à lui envier en terme de prestations d'ensemble. Avec ses presque quatre mètres de long, elle améliore encore son sens de l'accueil. « La bonne voiture au bon moment », affirme le constructeur. Cette Polo V régnera sur le championnat du monde des rallyes plusieurs années consécutives avec Sébastien Ogier au volant en particulier. En 52 courses en quatre ans, la Polo R WRC en remportera 43. Une performance unique dans l'histoire des rallyes. Une fois encore, la production bat des records

avec 6,3 millions voitures sorties des usines de la marque.

La sixième génération lancée en 2017, élaborée sur une nouvelle plate-forme permettant de disposer d'un niveau inédit d'équipements de sécurité tel que le freinage automatique d'urgence, le régulateur de vitesse adaptatif... Plus grande (4,07 m) et plus spacieuse que jamais, elle accentue encore sa polyvalence. En 2021, elle bénéficie d'un important rajeunissement, tant esthétique qu'au niveau de sa dotation de confort et de ses aides à la conduite. Passage au tout numérique à bord, conduite partiellement autonome... La Polo a tout d'une grande. Toujours en production, la Polo VI a déjà été produite à 2,5 millions d'unités. Série en cours.

DOMINIQUE MAREE

Edition 50 : la Polo anniversaire

Le constructeur propose une série spéciale à l'équipement enrichi et au design exclusif pour célébrer le demi-siècle de sa petite berline polyvalente.

Pas d'anniversaire sans série limitée. Une tradition respectée par Volkswagen qui a choisi de marquer le passage de la cinquantaine de la Polo pour proposer une version personnalisée de sa talentueuse petite berline, élaborée à partir de la finition « style » et animée par le trois cylindres 1.0l TSI essence de 95ch accouplé à une boîte automatique DSG à 7 rapports. Une motorisation à la fois performante et sobre (5,3 l-5,7 l en mixte conventionnel), suffisante pour répondre positivement à la plupart des besoins.

Proposée en couleur « Bleu gla-

acier », équipée de jantes en alliage de 16 pouces (17 en option) et de vitres latérales arrière sur teintées, elle reste discrète avec son monogramme « 50 » appliqué en relief sur le montant B du pavillon.

À bord, on retrouve la même identification sur les seuils de portes, la branche inférieure du volant et sur la planche de bord face au passager avant. Rien de trop ostentatoire.

La Polo « Edition 50 » bénéficie d'une dotation enrichie : pédalier en inox brossé, ciel de toit noir,

caméra de recul arrière, systèmes d'assistance au stationnement, au changement de voie et de protection des occupants. On peut y adjoindre en option, un toit ouvrant, un accès sans clé et une instrumentation digitale.

Cet ensemble d'équipements inclus dans le tarif a été évalué par le constructeur à un « avantage client » de près de 2000 €.

Polo « Edition 50 » à partir de 27 720 € ou 239 € mensuel en location.

D.M.



Clément Mazzolini. À bientôt 27 ans, le jeune chef d'entreprise, président de La Capsule, prépare, avec toute son équipe, la 10^e édition de la Jelly Week qui se déroulera du 29 septembre au 2 octobre 2025 à Reims.

Aligné et engagé



« Travailler dans une grosse boîte, ce n'était pas pour moi. Je préfère la liberté et l'autonomie qu'apporte l'entrepreneuriat ».

À peine ses études terminées, Clément Mazzolini s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale, en créant Good Impact, une société dont le but est d'accompagner les entreprises pour réduire leur impact environnemental, principalement au niveau de leurs emballages. Un choix délibéré que le jeune ardennais doit à une volonté : celle d'être aligné avec ses valeurs humaines et environnementales. « Les premières opportunités que j'ai eues ne correspondaient pas à mes valeurs. Mon objectif était d'avoir une entreprise qui me ressemble, qui défende mes convictions environnementales. Bien sûr, il faut aussi que mes clients fassent des économies, mais je voulais imposer ma façon de faire et mes valeurs », se souvient-il. Alors, dès son diplôme d'ingénieur en Emballage et conditionnement obtenu, il se lance. À l'issue de son cursus à l'ESI Reims, le jeune homme originaire de Flize (Ardennes) intègre Créativ'Labz, l'incubateur de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. C'est alors

qu'il crée, en novembre 2021, avec un associé, la société Good Impact. « Je suis sorti diplômé en septembre et deux mois plus tard, c'était lancé. Travailler dans une grosse boîte, ce n'était pas pour moi. Je préfère la liberté et l'autonomie qu'apporte l'entrepreneuriat. Bien sûr, il y a des risques, mais si on échoue, on apprend et on recommence ». Avec son cabinet de conseil, le jeune chef d'entreprise

« L'association m'a beaucoup donné depuis que j'y suis arrivé, il était normal de m'y engager pour donner à mon tour. »

s'adresse à des entreprises de toutes tailles et de secteurs variés : agroalimentaire, cosmétique, industrie... dont l'objectif est de réduire leur impact environnemental ou de se mettre en conformité avec les lois sur les emballages, par exemple tout en faisant le choix d'externali-

ser cette activité. Dans son parcours d'apprentissage il entend parler de La Capsule, l'association rémoise de coworking qui existe depuis 2012 sur le territoire. Une entité qui permet aux entrepreneurs individuels de se retrouver pour travailler dans des espaces partagés, d'échanger sur leurs pratiques et de se conseiller mutuellement. « Au départ, je n'avais pas beaucoup de moyens, et La Capsule proposait des tarifs parmi les plus bas de France. Mais surtout, j'y ai trouvé une vraie communauté : des gens accueillants, des événements enrichissants, de l'entraide entre entrepreneurs. On mutualise nos compétences : par exemple, un coworker a réglé mon problème de site internet en une demi-heure. C'est précieux. » Un an plus tard, son associé quitte l'entreprise. Vient alors un dilemme : « Je me suis posé la question : continuer seul ou arrêter ? J'ai choisi de continuer. En plus d'avoir une société alignée avec mes valeurs, j'aime le côté multi-casquettes de mon activité : il faut être à la fois technique, commercial, communicant... J'ai beaucoup appris sur le tas. Certaines choses me plaisent plus que d'autres, mais c'est enrichissant de pouvoir toucher à tout. Et puis ça me permet de rencontrer beaucoup de monde ». Du monde, il en rencontre aussi en côtoyant l'écosystème de La Capsule. « C'est un concept très intéressant pour les jeunes entrepreneurs », souligne-t-il.

ÉLARGIR LE CHAMP DE VISION

Aujourd'hui, l'association compte plus de 100 co-workers, de 19 à 54 ans et qui exercent des métiers très différents (communication, graphisme, design, développement informatique, accompagnement administratif, etc.) mais complémentaires, ce qui peut leur permettre de répondre à des appels à projets en commun.

« C'est aussi l'intérêt d'appartenir à

cette communauté, nous travaillons beaucoup en collectif finalement. Il nous arrive souvent de mutualiser nos compétences, nos contacts et nos réseaux. Dans mon domaine, par exemple, je collabore avec des personnes qui font du bilan carbone ou de la sensibilisation à la nature. Ça

élargit mon champ de vision ». Un échange gagnant-gagnant bon pour le business comme pour le moral, pour lutter contre la solitude qui risque souvent d'assaillir l'entrepreneur individuel. « On apprend beaucoup des métiers des autres et cela nous permet de ne pas rester enfermés dans notre bulle ».

Pour ce faire, La Capsule multiplie les rendez-vous, comme les apéros entrepreneurs chaque premier jeudi du mois et les petits déjeuners tous les mardis, destinés à animer la communauté et à favoriser les échanges entre les membres. « Nous sommes plus de 100 adhérents mais nous n'avons que 24 places par jour dans nos locaux (situés à la Magdeleine, à Reims, NDLR), il est donc important de créer des moments d'échanges ».

45 ATELIERS ET DES SOIRÉES CONVIVIALES

Il s'investit de plus en plus dans l'association, au point d'en devenir le président. En décembre 2025, il fêtera ses deux ans de présidence de l'association. « La Capsule m'a beaucoup donné depuis que j'y suis arrivé, il était normal de m'y engager et d'en prendre la présidence pour donner à mon tour », souligne Clément Mazzolini.

Et parmi les événements de l'association, figure un temps fort de l'année, la Jelly Week, qui fête sa dixième édition cette année. Entouré d'une trentaine de bénévoles tous ultra-impliqués, Clément Mazzolini a mis au point une édition organisée sur le thème « Semer, grandir, transmettre : entreprendre en 2025 ». Au programme : 45 ateliers dont certains pour les débutants (business plan, étude de marché...) et d'autres pour les entrepreneurs plus avancés (impact RSE, recrutement, transmission d'entreprise, création de holding, reprise d'activité...) et des soirées plus festives, comme un marché des entrepreneurs, un concours de pitch, une soirée anniversaire, ou un networking XXL... Une édition qui s'annonce déjà prometteuse à l'image du succès rencontré en 2024. « L'an dernier, nous avons enregistré un total de 1 250 participants sur la semaine. Cette année, nous en attendons encore plus, avec déjà plus de 1 100 inscrits ».

Certifiée Éco-manifestation de niveau 3 (le plus haut niveau possible), la Jelly Week est elle aussi alignée avec les valeurs du président de La Capsule et de toute son équipe qui ont œuvré à réaliser un événement le plus vertueux possible : zéro tract papier, des partenariats pour

favoriser le vélo, offre de repas végétariens, boissons consignées, limitation des déchets... « C'est essentiel pour nous », souligne Clément Mazzolini qui poursuit son engagement dans sa vie quotidienne. Passionné de musique - il est bénévole dans des festivals - il pratique aussi la randonnée. Il est même actif dans le collectif Clean Walker, qui organise des sorties citoyennes de ramassage de déchets, avec gants et pinces. Responsable de l'antenne rémoise, il est trésorier de l'association au niveau national. Une manière là aussi d'avoir un impact sur la société. « C'est une ligne directrice. L'impact environnemental d'abord, mais aussi social et citoyen, que je défends à travers mes engagements associatifs ». Le bon impact à tous les niveaux.

BENJAMIN BUSSON

Renseignements et inscriptions : www.jellyweekreims.fr

1998
Naissance à Paris, le 20 novembre.

2013
Création de La Capsule par les bénévoles et les adhérents de l'association Reims Coworking.

2021
Obtention de son diplôme d'ingénieur en emballage et conditionnement, création de son entreprise Good Impact et adhésion à La Capsule.

2023
Élu président de La Capsule.

2025
10^e édition de la Jelly Week, du 29 septembre au 2 octobre.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

